FETE DU JOUR
De la férie
Soleil: coucher 3.52 pm; lever 7.29 am
PRONOSTICS
TEMPS CLAIR AVEC INTERVALLES NUAGEUX ET QUELQUES CHUTES DE NEIGE LEGERE. IL CONTINUERA DE FAIRE FROID.
Maximum: 7 Minimum: 2 sous zéro

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

L'unique quotidien de la région

VOLUME 68 No 37 — Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. — CHICOUTIMI, VENDREDI, 18 DECEMBRE 1953 — Membre de l'A.B.C. — 5 sous

M. Bidault retire son nom de la liste des candidats



LONDRES :
Moscou ne fera pas de procès à Béria.

SUVA :
La reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg apparaissent au balcon pour saluer les Fidjiens dans la plus grande manifestation de cette colonie.

PANMUNJOM :
Les Alliés et les Rouges renouvellent leurs accusations de prisonniers illégalement détenus.

PARIS :
L'armée européenne et les problèmes confessionnels nuisent à l'élection du président de la république.

Plongeon d'un autobus

Londres (PA) Un autobus a plongé hier sur une foule de gens à Hyde Park et a tué deux hommes et blessé 22 autres personnes.

On découvre en Egypte une pyramide vieille de 6,500 ans

La découverte est faite par M. Zakaria Goneim, archéologue des Antiquités. — Cet édifice se trouve à Sakkarah, à 16 milles au sud du Caire. — Les salles d'inhumation. — On retrouverait des documents au sujet de l'Histoire.

Le Caire — (Reuters) — L'Egypte annonce aujourd'hui la découverte du plus ancien édifice de pierre de taille au monde: une pyramide datant de quelque 6,500 ans.

La découverte a été faite par M. Zakaria Goneim, 40 ans, archéologue attaché au ministère égyptien des Antiquités. La pyramide se trouve à Sakkarah, 16 milles au sud du Caire.

Elle appartient à la deuxième dynastie des Pharaons. Jusqu'ici, la pyramide avoisinante du roi Zoser, de la IIIe dynastie, avait toujours été considérée comme la plus ancienne pyramide de pierre de taille.

Le gigantesque tombeau que Zoser avait préparé pour sa dépouille a une hauteur de 200 pieds et atteint son faîte par une série de larges marches.

M. Goneim annonce que les excavations sont accélérées en vue de mettre au jour la base de la pyramide nouvellement découverte. Il est très désireux de se rendre aux salles d'inhumation au sous-sol, parce que là peut-être se trouvent des documents qui jetteraient une lumière nouvelle sur l'histoire perdue des Pharaons.

L'archéologue Goneim poursuit ses recherches dans la même région depuis quelques années et il a toujours soutenu qu'on pouvait y faire des trouvailles qui donneraient au monde un nouvel aperçu sur les temps antiques.

La nouvelle pyramide reposait au-dessous d'une colline. Le ministère des Antiquités révèle que sa base mesure environ 15,600 verges carrées. Elle est donc un peu plus petite que celle de Gizeh, la mieux connue des touristes dont la superficie est de 23,100 verges carrées.

Le communiqué d'aujourd'hui n'est pas tout à fait clair sur un point, mais on présume que la base seulement de la pyramide a été mise au jour. Le sommet de la plupart des centaines de pyramides de l'Egypte a été démoli au cours des siècles pour en utiliser la pierre de taille à la construction.

La grande pyramide de Chéops, remontant à la IVe dynastie, soit environ 4,000 ans avant Jésus-Christ, est l'une de celles qui se sont le mieux conservées et elle a été fréquemment restaurée par les Pharaons qui se sont succédé. Elle s'élève à 481 pieds de hauteur et il a fallu 6,000,000 tonnes de pierre de taille pour l'édifier.

Le ministère des Antiquités annonce aussi aujourd'hui la découverte d'une nouvelle allée de sphinx entre les temples de Karnak et de Louqsor, dans la Haute-Egypte.

La région de Karnak-Louqsor, jadis partie de l'ancienne capitale de Thèbes, est recouverte d'avenues de sphinx. Les sphinx, littéralement "image vivante", représentaient soit des dieux, soit des Pharaons divinisés.



IL PLAIDE NON COUPABLE: Carlos Prio Socarras (à droite), anvien président de Cuba, et son ministre de l'Intérieur Sugundo Curtie se rendent à la cour fédérale de New-York où les deux ont plaidé non coupable à l'accusation d'avoir passé des armes en contrebande à Cuba. Ils sont actuellement en liberté sous un cautionnement de $50,000 et $25,000 respectivement. Le procès aura lieu le 14 février. (Central Press)



TRANQUILITE SUR LE FRONT DE TRIESTE: La récente situation explosive de Trieste apparait maintenant diminuée comme un motocycliste italien se dirige sur Udine en passant par les routes menant à Trieste et Gorizia. Pendant que les deux nations se préparent à étudier une conférence bilatérale, le Conseil de Sécurité des Nations-Unies à New-York suggère que les puissances de l'Ouest participent aux délibérations. (Central Press)

A la présidence de la France.— On en est rendu au troisième tour de scrutin. — Naegelen venait en tête, hier soir.— A part lui, Laniel et Delbos sont en lice. — Le spectre de l'armée européenne hante les votants.

Versailles, France (PA) — M. *Marcel Naegelen*, socialiste âgé de 61 ans, ancien gouverneur de l'Algérie et adversaire du plan de l'armée européenne, venait en tête aux deux premiers tours du scrutin tenus hier au Parlement français en vue de l'élection d'un nouveau président.

Les 932 sénateurs et députés, siégeant conjointement dans le vieux Palais de Versailles, ont remis à aujourd'hui tout autre scrutin.

Il faut une majorité absolue des votes des 932 législateurs pour choisir le chef de l'Etat pour un mandat de sept ans. Le poste est surtout cérémonial et comporte peu de pouvoir réels.

Au premier tour de scrutin, les votes furent répartis de façon indécisive parmi 14 candidats. Au deuxième tour, alors que le champ était réduit à quatre hommes, le premier ministre Joseph Laniel, riche industriel, venait au deuxième rang; Yvon Delbos, ancien ministre radical-socialiste des affaires étrangères avant la guerre, était troisième et le ministre des affaires étrangères Georges Bidault, du Mouvement Républicain Populaire (catholique), quatrième.

Voici la position des quatre premiers candidats par scrutin:

	1e scrutin	2e scrutin
Naegelen	160	299
Laniel	155	276
Delbos	129	185
Bidault	131	143

Ces quatre candidats étaient les seuls mentionnés sur le deuxième bulletin, mais les Parlementaires ont toutefois accordé des votes dispersés à d'autres, dont deux au président actuel, M. Vincent Auriol, un socialiste, et six au général Charles de Gaulle.

(Suite à la page 6)

Les meurtriers du jeune Greenlease ont expié leur crime la nuit dernière

Jefferson City, Missouri (PA) — Carl Austin Hall et Mme Bonnie Brown Heady sont entrés dans la chambre à gaz, la nuit dernière, "absolument résignés" à leur exécution pour l'enlèvement et le meurtre du petit Bobby Greenlease, âgé de six ans.

Leur exécution, côte à côte, juste une semaine avant Noël, dans la chambre à gaz du pénitencier du Missouri, a eu lieu quelques minutes après minuit.

Un seul mystère plane encore sur cette macabre affaire: qu'est-il advenu de la moitié de la rançon de $600,000 versée par Robert C. Greenlease, le père multimillionnaire de la petite victime?

Au cours de la journée d'hier, Hall a répété à son avocat qu'il était "absolument résigné". Il a déclaré avoir dit tout ce qu'il savait au sujet de la rançon et il a ajouté que sa maîtresse de 41 ans, Mme Heady, une divorcée, n'en savait rien.

Hall a déclaré à Roy K. Dietrich, de Kansas City, l'avocat que la cour lui a désigné, que personne n'a mis la main sur l'argent avant qu'on le place sous arrestation.

(Suite à la page 6)

Eisenhower promet de diminuer les dépenses gouvernementales

Washington, (PC) — Le président Eisenhower a promis hier soir de réduire davantage les dépenses de son gouvernement. Il a fait cette déclaration à l'issue de la première conférence des chefs republicain du Congrès sur le programme qui sera soumies l'ouveture de la nouvelle sessions le mois prochain.

Au cours de la réunion qui a duré 10 heures, le président a révélé qu'il présentera au Congrès un programme concernant principalement le budget, la défense, le logement., le vote des militaires outre-mer et les lois ouvrières.

Eisenhower, transmettra son message annuel sur l'état de l'union, le 7 janvier, le lendemain de l'inauguration de la session. Il fera connaître à cette occasion les mesures qu'il entend faire approuver.

Par ailleurs, le président du comité des crédits de la Chambre des Représentants, M. John Taber (rép. N.-Y.) a déclaré aux journalistes que le budget pourra probablement être équilibré pour l'année commençant le 1er janvier prochain.

Taber a dit que les dépenses et les crédits devront être réduits de $5 et $6 milliards par rapport à cette année. Il n'a pas voulu révéler si les taxes seront maintenues au niveau actuel.

Les derniers chiffres révélés par la Trésorerie indiquent que les dépenses et les crédits pour cette année seront respectivement de $12,000,000,000 et de $63,000,000,000 environ. Les revenus atteindront au delà de $69,000,000,000 et le déficit sera légèrement inférieur à $4,000,000,000.

La Commission neutre de rapatriement intervient

Pan-Mun-Jom (PA) — — Les officiers des Nations-Unies étudient aujourd'hui les moyens de communiqu avec quatre Américains et 20 Sud-Coréens qui désireraient abandonner le communisme, mais qui craignent des représailles de pro-communistes dans le camp de la zone neutre. Leurs dispositions ont été rapportées par un Sud-Coréens qui s'est enfui du camp.

La commission neutre de rapatriement devait se réunir hier soir pour discuter des explications à ces prisonniers, actuellement dans une impasse.

Il faudra agir vite si on veut que certains des 22 Américains, le Britannique et 77 Sud-Coréens qui n'ont pas encore été interviewés le soient avant la date-limite, dans cinq jours.

Un Sud-Coréen, Kim Mun Du, qui a dit s'être enfui du camps alors que ses compagnons étaient endormis, a déclaré hier à un conférence de presse qu'à son avis seule la crainte d'être poignardés à mort empêche quatre Américains et 20 Sud-Coréens de choisir le rapatriement dans leur pays.

Toutefois, la radio communiste de Pékin a soutenu dans une émission que Kim "est tout simplement sorti paisiblement par la porte" de la liberté et que n'importe quel prisonnier est libre de faire la même chose.

Kim a dit avoir rampé à travers le fil barbelé afin de s'évader du camp où des chefs improvisés brandissent des couteaux pour empêcher tout prisonnier de changer d'attitude.

La radio de Pékin a dit que les Américains et les autres prisonniers "ne sont pas soumis à la force, à la coercition ou aux menaces."

Les officiers des Nations Unies considèrent le récit de Kim avec un certain scepticisme et croient que si Kim a pu sortir, d'autre le peuvent également.

Mais comme le disait un officier, "tant qu'il y a une chance possible que certains prisonniers désirent réellement être rapatriés et en sont empêchés par l'intimidation, nous devons faire tout ce qui est possible pour tenter de communiquer avec eux".

Après que les 250 premiers Sud-Coraéens intrviewés eurent refusé le rapatriement, les explications cessèrent soudainement vendredi dernier. Les autres Sud-Coréens refusent de sortir à moins de pouvoir fournir leurs propres explications.

Au troisième tour de scrutin, M. Laniel domine

(Dernière heure)

Versailles, France (Reuters) — Le président du Conseil de la République, M. Joseph Laniel, mène aujourd'hui dans le troisième tour de scrutin pour l'élection parlementaire du nouveau président de la France. Mais il n'a pu obtenir la majorité absolue nécessaire pour remporter l'élection et le poste, d'après des nombre de plus de 900.

Le premier comptage, non encore confirmé, accorde 356 voix à M. Laniel. Le socialiste Marcel Naegelen en a reçu 319 et le radical-socialiste Yvon Delbos, 225. Les parlementaires sont au nombre de puis de 900.

Un quatrième tour de scrutin va être tenu.

Inauguration d'une exposition avicole

Trois-Rivières (PC) L'Association trifulvienne avicole Inc., inaugurera samedi sa 45e exposition au Palais de l'Industrie.

Moscou réglera le cas de Beria par simple exécution

Londres, — (Reuters) — On s'attend que Moscou annoncera prochainement dans une note laconique que Lavrenty-P. Beria et ses six complices sont tombés sous les balles d'un peloton d'exécution.

Ainsi prendra fin la bataille qui se poursuit depuis 30 ans entre l'armée et la police secrète soviétiques. Georgi Malenkov, l'homme qui a aidé l'armée à remporter la victoire finale, demeure le seul maître au Kremlin.

L'ancien chef de la police secrète, qui a osé disputer à Malenkov la succession de Staline, ne comparaîtra devant aucun juge ou jury, selon la nouvelle révélée mercredi soir.

En Russie, le procès officiel fait aux accusés n'est pas autre chose que la ratification d'un jugement déjà prononcé.

La nouvelle de Moscou disant que l'enquête était terminée dans le cas Beria signifie que les sept hommes ont déjà été trouvés coupables.

Radio-Moscou a affirmé que tous avaient confessé leur culpabilité.

Radio-Moscou a ajouté que le procès officiel aura lieu en Cour Suprême en vertu d'une procédure établie par "la loi du 1er décembre 1924."

Cette loi prévoit "la sentence la plus dure" pour la personne ou les personnes accusées. Elle stipule également que la sentence doit être expiée immédiatement après le jugement.

La cause, dans ces cas, jugée "sans que les accusés soient présents". Ceci veut dire que Béria et les six autres n'assisteront pas aux séances de la cour, qui auront lieu en secret.

La loi stipule également qu'aucune demande de pardon ne peut être exaucée.

Les chefs de l'armée soviétique n'ont jamais oublié la leçon de 1936 alors que Staline se servit de la police secrète pour purger l'armée.

Malenkov lui, a utilisé l'armée pour purger la police secrète. Même le procureur de l'état soviétique est un militaire, le général Roman-A. Rudenko.

Beria et ses complices éliminés, l'armée soviétique deviendra la principale puissance de la Russie.

Le sort de Malenkov dépendra désormais de la fidélité de l'armée.

Deux accidents et un incendie

On signale deux accidents de la rue et un léger incendie à Chicoutimi pour la journée d'hier.

Les accidents se sont produits comme suit: l'un à 5 heures 15 de la soirée, à l'intersection Sainte-Anne — Jacques-Cartier, entre des voitures automobiles conduites par MM. Bertrand Lessard (98-est, rue Price) et Louis Perron (321, avenue Bégin); puis, l'autre à minuit et 20 minutes à l'angle Salaberry — du Havre, entre un véhicule du garage Légaré, conduit par M. Renald Tremblay, et l'automobile de M. Bertrand Riverin, du Rang Saint-Paul. Dans aucun cas il n'y eut de blessé et les dommages ne paraissent pas sérieux.

Quant à l'incendie, il fut également bénin, causé à une cloison par un tuyau surchauffé, au domicile de l'ingenieur Lorenzo Delisle (287 avenue Bégin). Les pompiers furent appelés sur les lieux un peu après 7 heures et réussirent à maitriser ce commencement d'incendie en quelques minutes, en utilisant un extincteur chimique.

La commission scolaire de Chicoutimi en délégation auprès du gouvernement

A la suite de l'assemblée de mardi de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, il convient de rappeler que c'est mardi, 22 décembre, que les commissaires d'école de la Cité de Chicoutimi se rendront à Québec en délégation auprès du surintendant de l'Instruction publique afin de savoir quel sera le sort du rapport préparé par M. Caron, fonctionnaire du département chargé d'inspecter les immeubles des Commissions scolaires et de faire rapport au surintendant.

On sait qu'en août dernier, M. Caron venait visiter l'Académie Commerciale de Chicoutimi et formulait dans un rapport au surintendant ses recommandations au sujet de l'Académie.

Comme cette question a été soulevée à l'assemblée de la Chambre de Commerce, on a demandé à M. René Tremblay, directeur des études à la Commission scolaire de Chicoutimi, où en était le problème. C'est alors que M. Tremblay rappela ce que nous venons de dire au sujet de l'enquête de M. Caron et de son rapport.

M. Tremblay ajouta ensuite que c'était le désir de la Commission scolaire d'aller en délégation auprès du surintendant de l'Instruction publique afin de savoir, si possible, où en est ce rapport, qui est censé être devant lui. Comme le surintendant ne pouvait pas recevoir la délégation jeudi, rendez-vous fut pris pour mardi 22.

Là-dessus, on demanda à M. Tremblay s'il était nécessaire que les membres de la Chambre de Commerce accompagnent la Commission. M. Tremblay fit observer que ce n'était pas nécessaire, mais que naturellement, la Commission

(Suite à la page 6)

Les cinq accusés subiront leur enquête à Chicoutimi le 24 décembre prochain

A la comparution, les accusés plaident coupables sur certains chefs d'accusation et renient leur culpabilité sur d'autres.

Notre journal annonçait hier en primeur l'arrestation imminente de cinq jeunes gens de Chicoutimi, accusés de port de masque et d'attentat à la pudeur. Ils ont été arrêtés hier après-midi vers 2 heures dans leur demeure ou ailleurs dans la ville. Ils ont comparu dans la même journée, soit hier soir à 6 heures. Tous ont plaidé coupables sous l'un ou l'autre des trois chefs d'accusations qui pèsent sur eux et ont renié leur culpabilité sur d'autres. Ils attendent actuellement en prison pour le début de l'enquête préliminaire fixée au 24 décembre prochain, à 10 heures a.m. Voici le résultat détaillé de la comparution d'hier devant la Cour.

Jean-Marie Ringuet a été accusé de viol sur trois femmes résidant dans l'arrondissement de Chicoutimi. Sa cause a été remise au 24 décembre prochain pour fixer la date de l'enquête préliminaire. Bien que nous possédions les noms des victimes, il nous est impossible de les rendre publics pour le moment.

Paul-Germain Girard a plaidé coupable sous les deux chefs d'accusation suivants: port de masque ou quelque autre déguisement la nuit; attentat à la pudeur sur la personne d'une veuve de Chicoutimi; ce dernier incident est survenu dans la nuit du 14 novembre 1953 dans le rang St-Antoine. Il a plaidé non coupable sous le 3ième chef d'accusation sur la même personne le 18 décembre. Il a choisi un procès devant le juge seul.

Jean-Marie Morin a également admis sa culpabilité sur les 3 chefs d'accusation. Il a été reconnu coupable de s'être déguisé avec un masque ou autrement dans la nuit du 28 septembre dans le rang St-Antoine; port de masque également dans un endroit non encore localisé; et viols sur les personnes d'une veuve et d'une femme mariée. Il comparaîtra de nouveau devant le juge pour recevoir sa sentence le 24 décembre.

Thomas-Eugène Morin s'est reconnu coupable sur le 2ième chef d'accusation, c'est-à-dire port de masque ou autre moyen de déguisement. Il a renié les deux autres, concernant les viols et port de masque dans une occasion différente.

M. Robert Aubé se reconnait coupable de port de masque dans le rang St-Antoine la nuit du 28 septembre et du 18 décembre. Par contre il nie avoir eu des rapports sexuels avec les deux femmes en question. La sentence sur un chef d'accusation sera émise le 24 décembre prochain.

Des oeufs frits sur le trottoir

New-York — (PA) — Si vous êtes de ces personnes qui voient leur photo dans le journal depuis des années pour avoir fait frire des oeufs sur le trottoir au cours de la plus chaude journée de l'année, baissez votre chapeau devant Adnan Tarcici.

Tarcici, un visiteur arabe aux Nations Unies, a fait frire des oeufs jeudi par une température de 26 degrés, en ne se servant que de la chaleur du soleil. Il a fait sa petite démonstration au Central Park.

Il s'est servi d'un instrument de sa propre fabrication — un fourneau solaire. Il s'agit d'un plat en aluminium bien poli qui reçoit les rayons du soleil et concentre leur chaleur à l'endroit où est déposé ce que l'on veut faire frire.

Il lui a fallu 20 minutes pour faire frire deux oeufs.

Les Indiennes votent

Québec. — Les femmes ont eu la permission de voter pour la première fois, hier, à la réserve hurronne de Loretteville. Résultat: Bernadette Picard et Mme Edgar Gros-Louis vont siéger au Conseil de la réserve, composé de cinq membres et présidé par le chef Alphonse-T. Pichard.

Accident à Kénogami

Un accident de la circulation est survenu ces jours derniers à l'entrée de la route Taschereau à Kénogami entre l'automobile de M. François Brassard de Chicoutimi et celle de M. Laurent Simard de Jonquière. Ce dernier aurait, dit-on, coupé le chemin à M. Brassard sans l'avoir vu auparavant. Les dommages sont élevés et se chiffrent à $400. environ.

Un tamponnage d'importance s'est produit récemment à un mille du village de Girardville entre un camion et une automobile. M. Doucet, propriétaire du camion, arrêta son véhicule sur la route et M. Joseph Potvin, propriétaire d'une Meteor qui s'en venait en arrière, ne put l'éviter et la frappa assez vivement. Les dégâts causés aux deux véhicules s'élèvent au chiffre impressionnant de $350.

Le cimetière aura-t-il le vrai dernier mot?

Montréal (PC) — L'inconnu dont le corps mutilé et décapité a été trouvé en octobre dernier dans une ruelle de l'est de la métropole a été enterré jeudi dans une fosse commune, au cimetière de l'est.

Il n'y avait aucun prêtre ou ministre au moment ou le cercueil a été descendu dans la fosse No. 24,947, en présence de quelques représentants de la ville et de journalistes.

Le cortège funèbre a passé près de la ruelle de la rue Bourbonnière où le cadavre a été trouvé dans un sac, le 28 octobre.

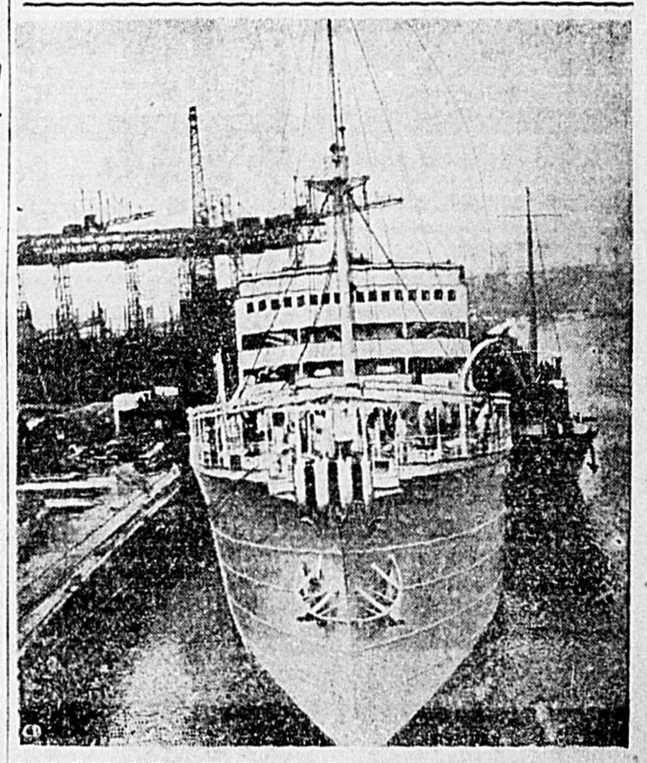
Les pieds de la victime, trouvés plus tard sur une route des Laurentides, près de Joliette, Qué. à 40 milles au nord de Montréal, ont été placés dans la tombe aujourd'hui. La tête, trouvée dans la même région, est toujours au quartier-général de la police, où des hommes de science doivent en faire l'analyse et déterminer le mobile du crime.

On n'a pas encore retrouvé les mains de la victime.

La victime d'un autre meurtre non résolu, une femme non identifiée de 30 ans, est enterrée dans le même cimetière. Le corps décomposé de cette femme a été repêché dans la rivière des Prairies.

Accident à Ste-Croix

Un accident de la route est survenu ces jours derniers dans les limites de la paroisse de Sainte-Croix du Lac-Saint-Jean. Un véhicule, propriété de M. Simon Minier n'a pu monter dans une côte et recula dans l'automobile de M. Lucien-Joseph Néron. Les dommages causés par ce tamponnage sont assez élevés. Ils se chiffrent à $250. Il n'y eut cependant pas de blessé.



POSE D'UN CABLE TRANSATLANTIQUE: "Le Monarch", navire de 8,000 tonnes, posera le premier câble téléphonique transatlantique en 1955. Le plus grand bateau du genre au monde, il remplace un autre vaisseau britannique detruit durant la guerre. (Central Press)

L'affaire Gouzenko a fait beaucoup de bruit en 1953

Par Don Gilbert, de la Presse Canadienne.

(United)... C'est sans contredit l'incident Igor Gouzenko qui a fait le plus de bruit dans les relations canado-américaines en 1953, mais d'autre par les barrières tarifères et les gestes que posera le Congrès américain dans ce domaine ont fait le sujet des conversations au cours de l'année.

Le président Eisenhower et plusieurs des membres de son cabinet de même que d'importantes personnalités américaines et tout particulièrement l'abaissement des tarifs américains. Cependant, on ignore les gestes que poseront les politiciens au Congrès, qui en somme ont le dernier mot, pour appuyer cette théorie et le tout demeure un imposant point d'interrogation.

Il y a eu du malaise à Ottawa alors que d'outre-frontière venaient des déclarations de bonne foi et de bonne entente quand les seuls gestes concrets n'étaient que de nouvelles restrictions imposées par Washington sous la pression politique afin de contenir par les contingentements et d'autres moyens les importations américaines des produits laitiers canadiens, de même que la menace d'un geste analogue pour l'avoine et le seigle.

A deux reprises au cours de l'année l'ambassade canadienne à Washington a remis des notes plutôt sévères au secrétariat d'Etat protestant contre ces restrictions américaines. De plus, comme les surplus agricoles américains continuaient de s'accumuler, il y eut de nouvelles craintes que le dumping ne se pratique sur les marchés mondiaux, tout particulièrement dans les régions où le Canada est déjà bien installé en qualité de fournisseur.

Un geste que certains ont interprété comme prise de position a été posé en décembre quand Washington a annoncé qu'il subventionnerait des "quantités limitées" d'exportations de surplus de blé au même tarif, soit environ 50 cents le boisseau, qu'il subventionne des expéditions en vertu de l'Accord international du blé.

Pendant que ces démarches commerciales se déroulaient calmement, l'incident Gouzenko provoquait les tergiversations plus imposantes que tout autre événement dans les affaires canado-américaines depuis l'incident de la garde-côte américaine qui avait cannoné et coulé le navire contrebandier "l'Malone" de la Nouvelle-Ecosse dans le golfe du Mexique pendant la prohibition.

Cette tempête a été soulevé à peine quelques jours après la visite officielle du président Eisenhower à Ottawa et a rapidement voilé d'importantes déclarations au sujet du commerce, de la défense et de la canalisation du St-Laurent de la part du président quand il s'est adressé au parlement canadien. Cette visite de la part du président des Etats-Unis rendait la politesse au premier ministre M. St-Laurent qui s'était rendu à Washington peu après l'entrée en fonction de M. Eisenhower.

Les commandant suprême allié du temps de guerre était le troisième président à rendre visite successivement à Ottawa, faisant ainsi de ces visites officielles une sorte de tradition.

En plus des craintes qu'éprouvait le Canada au sujet des projets commerciaux des Etats-Unis, il a eu des doutes au cours de l'année, tout particulièrement pendant que se déroulait la guerre de Corée, et ce, relativement à certains aspects de la politique étrangère américaine. C'est ainsi qu'en février, le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Lester B. Pearson, a cru nécessaire de donner au parlement l'assurance qu'il était confiant que les Etats-Unis ne poseraient aucun geste irraisonné, provocateur ou douteux en Extrême-Orient.

Une autre question qui a provoqué un certain agacement est l'interprétation des ententes aériennes réciproques. Les autorités américaines ont en quelque sorte brusquement forcé la remise d'un service aérien canadien nouvellement inauguré vers le Mexique en soulevant des technicalités relativement à la nécessité d'effectuer une escale intermédiaire. Le Canada a pris des mesures de représailles et toute cette question a fait le sujet d'un conférence qui s'est déroulée à Washington à la mi-décembre.

Cependant, en dépit de ces agacements, il y eut des gestes concrets posés parmi lesquels on remarque.

La création de commission conjointe au sujet des questions lors que les plus hautes personnalités des deux gouvernements se réunissent périodiquement.

L'étroite collaboration soutenue dans la défense continentale. A Ottawa, M. Eisenhower a dit "Vous au Canada et nous aux Etats-Unis saurons trouver les moyens de protéger notre Amérique du nord contre toute attaque aérienne surprise.

Les Progrès réalisés dans la canalisation du St-Laurent. Les difficultés qui empêchaient l'exploitation commune de la partie énergie électrique du projet ont été aplanies. M. Eisenhower a entrepris de tenter de nouveau de faire approuver l'entreprise commune par le congrès pour la canalisation avant que le Canada ne se livre seul à cette vaste entreprise.

Le placement de capitaux américains au Canada s'est continué. La confiance dans la stabilité de l'économie canadienne s'est manifestée chez le dollar canadien qui en fin d'année prime sur le dollar américain.

L'Ass. des marchands de Kénogami déplore l'apathie de certains des leurs

Les marchands de Kénogami se réunissaient mercredi soir, sous la présidence de M. Calixte Hébert.

Cette nouvelle association patronale vient d'obtenir son incorporation et ses officiers, avec le dynamisme et le sens professionnel qu'on leur connait, sont bien déterminés à mener à bonne fin la tâche qu'on leur a confiée afin d'assurer le succès des activités de cette association et de préparer une ambiance favorable au prochain congrès du commerce qui se tiendra l'été prochain à Kénogami.

Plusieurs membres furent chargés de la perception de contributions pour 1954. Ce sont MM. Calixte Hébert, Edgard Normandeau Adrien Blackburn et J. Louis Tremblay.

Le technicien, M. Augustin Tremblay exposa de nouveau devant cette association l'urgence d'une

Le technicien, M. Augustin Tremfédération provinciale du commerce, déjà formée il y a trois ans, mais à laquelle il fallait donner une expansion provinciale.

M. Tremblay appuya également sur l'importance d'une CTCC patronale qu'il fallait réaliser en 1954 pour assurer au mouvement patronal une ampleur, une cohésion et une orientation qui lui permettent d'atteindre sa fin et de rendre les services qui lui incombent tant au point de vue patronat qu'à celui de la collectivité.

M. Hébert parla fort pertinement de la situation présente, des nombreux problèmes qui compromettent la sécurité et le progrès du commerce; il se dit entièrement favorable à l'évolution qui s'impose et à la nécessité d'une adaptation qui nécessite la coopération de tous sur une base régionale et provinciale.

Il souligna l'initiative louable du technicien, M. Augustin Tremblay, dans ce domaine ou depuis de nombreuses années il s'évertue de frayer la voie en dépit de difficultés sans nombres, malgré l'incompréhension des principaux intéressés: les marchands eux-mêmes.

M. Hébert se dit toutefois convaincu que l'organisation professionnelle atteindra son but et que les marchands dignes d'exercer cette profession finiront par secouer leur apathie et par accorder à la formule destinée à les sauver toute l'attention et tout le dévouement qu'elle réclame d'eux.

Le technicien, M. Tremblay se dit agréablement impressionné par les magnifiques paroles du président et il rendit responsables de l'anarchie qui règne dans le commerce, les incompétents et les égoïstes, qu'il qualifia de parasites de la profession qu'il faut remorquer péniblement et qui paralysent la marche vers une législation du commerce qui mette à la raison les colporteurs de toutes sortes; ceux qui oublient qu'ils ont d'abord pour mission de servir le consommateur; ceux qui n'étant pas qualifiés pour cette fonction et ayant une mauvaise conception de la liberté profitent du désordre actuel pour encombrer la profession, fausser ses méthodes et créer une ambiance défavorable qui pousse de nouvelles formules...

(Comminiqué)

Le couple royal aux Iles Fidji

Suva, Iles Fidji (jeudi) (PC) — Poursuivant leur tournée du Commonwealt la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg sont arrivés aujourd'hui aux Iles Fidji.

Le navire Gothic a jeté l'ancre dans le port de Suva alors que retentissait une salve de 21 coups de canon tirée par l'artillerie postée dans la principale île.

Les insulaires ont fait rôtir des centaines de porcs hier soir et aujourd'hui afin de prendre part aux festins à l'occasion de la visite royale.

La souveraine et son époux, le duc, ont d'abord été accueillis par une flottille de canots de guerre venus à la rencontre du Gothic dans le port.

Suva était inondée de lumières multicolores. Une multitude de visiteurs étaient venus doubler la population de la ville qui est normalement de 25,000 habitants.

Les îles Fidji qui en comptent environ 250 ont une population de 260,000 âmes et elles forment la plus importante colonie britannique dans l'océan Pacifique.

La reine se rendra samedi par avion à Tonga, petit royaume polynésien qui est un protectorat britannique où la reine sera accueillie par la reine Salote, de stature imposante, mesurant six pieds et trois pouces, qui a été invitée d'honneur lors des cérémonies du couronnement le 2 juin.

Depuis les petites heures des milliers d'insulaires et autres habitants de l'île ont commencé à se rendre dans l'Alberta Park où d'imposantes cérémonies, des danses et des chants auront lieu.

Les eaux bleues du port bougeaient à peine et de légers nuages bleus voilaient les pics volcaniques entourés de jungles qui entourent la grande baie à l'ouest et au nord.

De nombreux insulaires jeunes et d'âge moyen sont descendus sur la rive portant des décorations de guerre et des médailles.

C'est la façon des insulaires des îles Fidji d'accorder le plus grand honneur. Les habitants de ces îles sont d'avis que les acclamations et les poignées de mains sont tout simplement une insulte si elles se manifestent dès les premiers moments de l'arrivée d'une haute personnalité.

Ce sera également un des accueils les mieux préparés dont la reine aura été l'objet jusqu'ici. Les insulaires se livrent à des répétitions depuis plusieurs mois.

Quand toutes les formalités d'usage seront terminées les joyeux insulaires pourront donner libre cours à leurs expressions de loyauté.

Il y aura des danses guerrières du pays, des chants et un grand bal donné par l'Etat.

Dans des douzaines de petits hameaux à Suva et dans les environs des centaines de porcs rôtissent dans des fours de terre. On s'en servira pour nourrir les milliers de personnes actuellement à Suva. Cependant, les plus belles "pièces" ont été réservées pour la reine à titre de cadeau qui, selon une coutume insulaire, sont capables de soutenir la souveraine et sa suite pendant leur séjour dans la colonie.

Plus tard dans la journée les porcs rôtis seront ajoutés aux imposantes quantités de bananes, de noix de coco, de tortues, d'ignames, d'artocarpes et autres produits des îles Fidji qui reposent déjà à l'abri de figuiers tout à côté du dais royal érigé dans l'Albert Park.

La reine Elizabeth se verra présenter ces mets fins des îles du Pacifique à l'issue de la cérémonie du plateau de kava, boisson polynésienne, et rite traditionnel à l'intention des souverains. Les insulaires seraient plongés dans la honte s'ils ne pouvaient pas accueillir un personnage de marque sans d'imposantes quantités de vivres.

Un débat sur la politique coloniale anglaise en Afrique

Londres (Reuters) — Les chefs socialistes se sont vivement élevés contre la politique coloniale en Afrique, hier, aux Communes, dans une tentative de renverser le gouvernement sur cette question.

Dans une attaque dirigée contre le secrétaire aux Colonies, Oliver Lyttelton, ils ont accusé le gouvernement de "jeter des allumettes dans la poudrière africaine".

L'attaque a été menée par M. James Griffiths, secrétaire aux colonies sous le gouvernement travailliste, qui a présenté une motion de censure au nom de son parti. La motion qui équivaut en quelque sorte à un vote de non confiance, exprime une grave inquiétude au sujet de l'attitude du gouverenment dans les affaires coloniales d'Afrique.

Si elle est approuvée, le gouvernement conservateur de sir Winston Churchill devra démissionner. Mais le premier ministre semblait hier confiant de remporter la victoire. Les conservateurs ont une majorité de 18 sièges à la Chambre des Communes.

Ce qui embarrasse bien plus le gouvernement Churchill, c'est la révolte qui sévit dans les rangs du parti conservateur au sujet du différend anglo-égyptien l'occupation du canal de Suez par les troupes britanniques. Une quarantaine de députés conservateurs ont signé une motion demandant que le gouvernement suspende les négociations pour la revision du traité anglo-égyptien et retire les conditions déjà offertes à l'Egypte.

Les députés aux Communes Britanniques sont tombés d'accord hier soir avec le secrétaire aux Colonies M. Olivier Lyttelton "qu'on ne peut faire face aux poignard, aux projectiles ou à la sorcellerie au moyen de motions de censure".

La Chambre a rejeté une manoeuvre de censure travaill'iste dirigée contre la politique coloniale britannique en Afrique par un vote de 301 contre 273 accordant aux conservateurs du premier ministre M. Churchill une majorité de 28 voix.

Formulant des plaintes au sujet du "ton strident" de l'opposition, M. Lyttelton a donné l'avertissement que le problème de l'Afrique doit être au-dessus des querelles personnelles et politiques.

Tous les partis sont d'accord sur la nécessité éventuelle d'un gouvernement africain autonome, a-t-il dit. Cependant, ils ne le sont plus quand il s'agit d'un gouvernement africain éventuel effectivement autonome, a-t-il dit, et ils ne sont pas plus d'accord sur les méthodes à employer pour hâter sa réalisation.

"La pierre angulaire doit être la loi et l'ordre, le progrès économique et l'avancement politique, a-t-il dit.

M. Lyttelton a été la cible de l'attaque travailliste et il a été accusé d'avoir laissé tomber "une allumette dans la orouse de l'Afrique".

L'attaque a été lancée par M. James Griffiths, ancien secrétaire aux Colonies dans le gouvernement travailliste, qui a proposé la motion de censure. Cette motion, qui en est une de non-confiance, exprimait de graves inquiétudes au sujet des gestes que pose le gouvernement dans les affaires coloniales en Afrique.

M. Churchill ne semblait pas inquiet mais s'il avait subi la défaite son gouvernement aurait été forcé de démissionner. Il a compté largement sur la majorité de 18 sièges de son parti aux Communes.

Ouvrant le débat, hier, M. Griffiths a dit que nombre de Britanniques ressentent "une anxiété croissante au sujet de la situation de nos colonies africaines".

Il faudrait faire quelque chose, a-t-il déclaré, pour arrêter ce que plusieurs commencent à considérer comme une marche désastreuse en Afrique.

La plus récente crise dans les colonies africaines concerne le kabaka (roi) de Bouganda, province de l'Ouganda, qui a été déposé le mois dernier parce qu'il s'est opposé au gouvernement britannique et a réclamé l'indépendance du Bouganda.

Les socialistes ont également critiqué le gouvernement au sujet de l'emploi de bombardiers lourds contre les territoires Mau Mau en Kenya.

M. Griffiths a déclaré hier que les Africains n'en sont plus au stade où l'on peut leur dicter une ligne de conduite et leur donner des ordres.

Nous ne pouvons qu'avoir des consultations avec eux, travailler de concert, a-t-il ajouté.

Plus tôt hier, le gouvernement a publié un livre blanc disant qu'il a déposé le kabaka pour éviter un conflit direct.

Dans un rapport officiel, le gouvernement dit que l'indépendance complète du Bouganda désorganiserait l'économie et l'administration des trois autres provinces de l'Ouganda, vu que les principales villes de la colonie se trouvent sous la juridiction du roi.

Revenant sur la question de Kenya, M. Griffiths a reproché au gouvernement de ne pas former de chefs, sympathiques à la Grande-Bretagne, parmi les autochtones.

Béria aurait fait des aveux de haute trahison

Moscou, (PA) — Lavrenty-P. Béria a avoué avoir fomenté un complot de trahison contre l'Union soviétique et il est prêt à subir son procès avec un groupe de ses anciens associés dans la police secrète, a annoncé hier le gouvernement.

Le communiqué disait que le procureur de l'Etat a terminé sa preuve contre l'ancien chef de police qui était l'un des principaux dirigeants de l'Union soviétique affirme que ses activités de "trahison" remontant jusqu'à la révolution, il y a 35 ans.

La déclaration, publiée dans le journal officiel Izvestia révélait les noms de six hommes accusés avec Béria. Ils comprennent V.-N. Merkulov, ancien ministre de la sécurité de l'Etat qui fut longtemps l'adjoint de Béria.

La déclaration disait:

"L'enquête a établi que Béria, se servant de son poste, a réuni un groupe de traitres conspirateurs hostiles à l'Etat soviétique... s'efforcant... de s'emparer du pouvoir et de liquider le régime ouvrier-paysan soviétique en vue de rétablir le capitalisme".

Béria était le premier vice-premier ministre pour le premier ministre Malenkov et ministre des Affaires intérieures. Comme tel, il contrôlait la police, l'espionnage et les activités connexes. Il fut limogé lors de son arrestation il y a près de six mois.

Ses co-associés, outre son ancien adjoint Merkulov, comprennent deux anciens ministres des affaires intérieures de Georgie, république natale de Béria. Ce sont V. G. Dekanozov et S.A. Goglidze. Un ancien ministre des affaires intérieures de l'Ukraine, P.-Y. Mesnick, est également accusé.

Les autres accusés sont: L.-E. Vlodzimirsky, ancien chef du département des enquêtes "pour les affaires particulièrement importantes de la MVD (police secrète) de l'URSS", et B.-Z. Kobulov, ancien sous-ministre des affaires extérieures de Georgie qui détient un poste semblable, pour toute l'URSS.

C'étaient les premières nouvelles officielles au sujet de l'affaire Béria depuis août, alors que le Soviet (Parlement) suprême confirma le décret qui avait démis Béria en juin. Cependant, plusieurs rumeurs concernant les allées et venues de Béria ont circulé en dehors de l'Union soviétique.

La déclaration officielle disait:

Comme il a maintenant été établi... Béria a établi des liens avec des services d'espionnages étrangers en remontant jusqu'à la guerre (1913-29). En 1919, Béria, alors à Bakou, se rendit coupable de trahison... dans le service d'espionnage du gouvernement contre-révolutionnaire "Mussavatist" en Azerbaidjan, qui agissait sous le contrôle des agences d'espionnage britanniques.

"Il a été établi que Béria et ses complices ont appliqué des mesures criminelles afin de ressusciter les vestiges des éléments nationalistes bourgeois dans les républiques de l'Union, de semer la haine et la discorde entre les peuples de l'URSS et, surtout, de miner l'amitié des peuples de l'URSS avec le grand peuple russe (les Russes mêmes qui habitent la république dans laquelle se trouve Moscou...)

"Béria, se servant de son poste, a réuni un groupe de traîtres conspirateurs hostiles à l'Etat soviétique, qui s'était fixé le but criminel d'utiliser les organismes du ministère des affaires intérieurs... contre le parti communiste et le gouvernement de l'URSS dans l'intérêt du capital étranger..."

Ils visaient, continue le gouvernement, "à placer le ministère des affaires internes au-dessus du parti et du gouvernement, à s'emparer du pouvoir et à liquider le régime ouvrier-paysan soviétique en vue de rétablir le capitalisme et d'assurer la renaissance de la domination de la bourgeoisie (classe moyenne.)

Béria dirigea la police nationale de 1938 jusqu'à son arrestation.

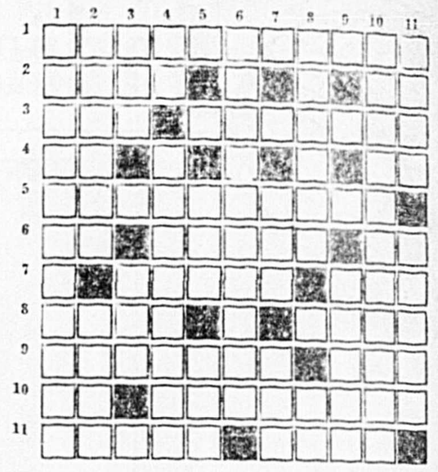
Comité temporaire de la bibliothèque municipale de Port-Alfred mis sur pied

Mardi soir au Palais Municipal, par les soins de l'Association athlétique, une réunion s'est tenu afin de mettre sur pied un comité temporaire chargé lui-même de partir de façon définitive le comité permanent qui présidera à l'épanouissement de cet indispensable organisme municipal. Une cinquantaine de personnes assistaient à cette assemblée. Les membres du comité temporaire sont M. l'abbé Jean Jacques Carrier qui s'est vu confier le poste de président, Mme Gagnon de la section de Grande-Baie qui a été nommée au poste de vice-présidente. Les autres directeurs sont MM. Ernest Fortin, secrétaire - corespondant, Patrick Bouchard, assistant-secrétaire-correspondant, et Yvon Dallaire trésorier. Parmi les directeurs de l'Association athlétique qui assistaient à cette assemblée on remarquait MM. Paul Maillard, président et Sylvio Boivin, gérant du Palais Municipal.

Arrêté après de longues recherches

Pembrooke, Ont. (PC) - Thomac Cybulskie, 33 ans, de Killaloe, Ont., a été arrêté hier après trois semaines de recherches. Il a été accusé d'avoir tiré sur Mme Beatrice Buchwald dans l'intention de la blesser. Mme Buchwald, dont Cybulskie courtisait la fille, a été atteinte d'une balle de fort calibre au bras et à la cuisse, durant la soirée du 22 novembre.

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 — Qui n'est pas fait dans un moment opportun.
2 — Petit homme — Conjonction négative.
3 — Habitude ridicule — Etat de domesticité.
4 — Conjonction — Ville de Chaldée.
5 — Gazouiller en parlant des oiseaux.
6 — Ile de l'Atlantique — Nymphe des prairies et des bocages — Fille d'Inachos.
7 — Père d'Oedipe — Durillon.
8 — Ancienne unité monétaire chinoise — Placa.
9 — Qui a reçu une invitation (fém.) — Fleuve d'Egypte.
10 — Charpente du corps humain — Pièce de l'armure qui défendait le devant de la cuisse.
11 — Genres d'insectes hémiptères comprenant des punaises d'eau — Enlevées la vie.

VERTICALEMENT

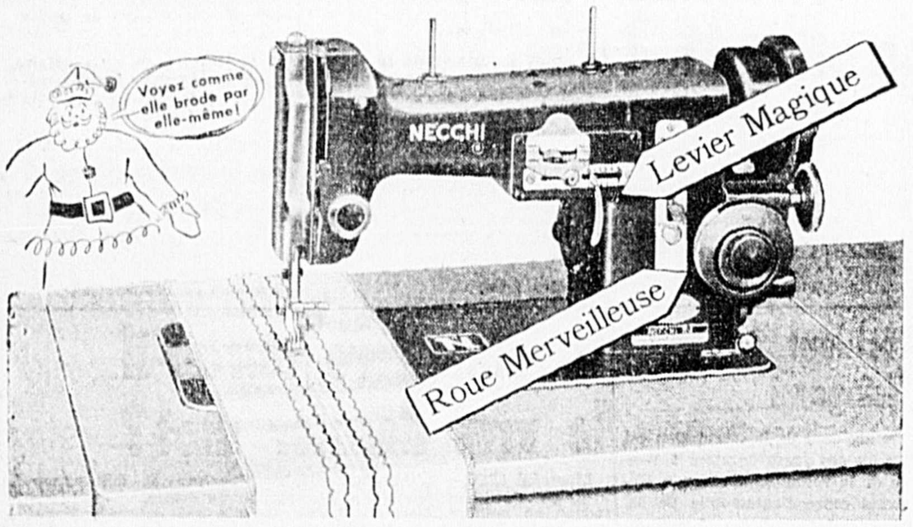
1 — Réunion sous une même direction de plusieurs industries connexes.
2 — Venir au monde — Très petit golfe.
3 — Contraction convulsive de certains muscles — Unité monétaire bulgare.
4 — Dans — Etat de ce qui dure un an.
5 — Enjoué, vif — Grand nombre.
6 — Classe de mollusques dont le pied est muni d'expansions qui servent de nageoires.
7 — Possessif pluriel — Point cardinal.
8 — Vieille pantoufle — Possédé.
9 — Récit court et plaisant.
10 — Insouciance d'apprendre ce qu'on ignore.
11 — Altier, arrogant — Transmises par la bouche.

Solution du problème de Vendredi

D	E	S	A	V	A	N	T	A	G	E	
E	R	■	N	■	I	O	■	M	A	T	
G	O	U	J	O	N	N	I	E	R	E	
U	S	■	O	■	E	■	L	■	N	U	
S	I	O	U	X	■	R	E	C	I	F	
T	O	T	■	E	T	E	■	R	E	■	
A	N	A	G	R	A	M	M	E	■	E	
T	■	L	U	E	■	O	■	A	R	C	
I	N	G	E	S	T	I	O	N	■	A	
O	U	I	■	■	E	S	■	C	A	L	
N	E	E	■	U	R	■	R	E	N	E	

Seule, la NECCHI coud par elle-même!

Seule, la NECCHI a ces deux magnifiques caractéristiques!



ces 2 particularités magiques font chaque couture automatiquement

LE Levier Magique coud les boutons, confectionne les boutonnières, fait les bords au point invisible, les monogrammes, reprise, ... LE TOUT SANS ACCESSOIRE!

La rêve de plusieurs femmes se réalise. Pour la première fois dans l'histoire ... une machine à coudre qui, automatiquement, brode et fait des milliers de points de fantaisie et divers patrons au gré de votre imagination. Point n'est besoin d'être expert pour coudre avec l'aisance d'un expert — vous pouvez confectionner toute votre garde-robe sans effort ... NECCHI fait tout le travail pour vous.

LA Roue Merveilleuse brode et fait des milliers de points de fantaisie, AUTOMATIQUEMENT!

Un vaste choix de modèles portatifs et consoles disponibles dans une variété de jolis styles et de beaux finis, à partir de $139.00

En plus des morceaux disponibles et de notre système national de service, il y a une obligation de garantie à vie avec chaque NECCHI.

NECCHI Sewing Machines (Canada) Ltd.
Bureau Chef: 464 McGill, Montréal
Succursale à Toronto: 73 Adelaide ouest
Succursale à Vancouver: 578 Seymour

Il y a un Centre de Couture NECCHI dans votre voisinage.

LE CADEAU DE NOEL QUI LA COMBLERA ... une NECCHI PORTATIVE

Elle est si facile à transporter... La Necchi portative peut se transformer en modèle console, plus tard — si vous le désirez. A partir de $139.00

ROCH ELECTRIC LTD
Vendeur exclusif pour la région de Chicoutimi.
71, KING GEORGE KENOGAMI Tél.: 2-5827

Voyez la NOUVELLE Chevrolet 1954

EN MONTRE AUJOURD'HUI CHEZ
Côté Boivin Auto Service Inc.
80 est, rue Racine
CHICOUTIMI — Tél.: 4-3315

SYMBOLE D'EPARGNES EMBLÈME D'EXCELLENCE
CHEVROLET

NC2F

Importants travaux effectués à Dolbeau

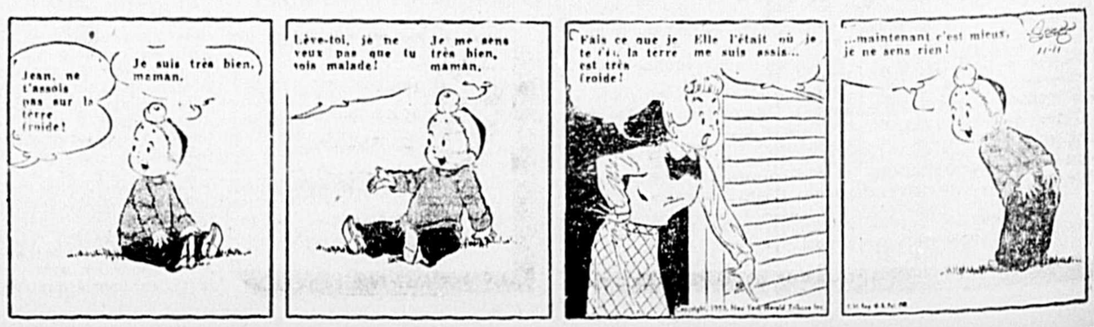
Dolbeau — (DNC) — M. René Savary, gérant de la ville de Dolbeau, nous apprend qu'on a terminé l'exécution des travaux d'égoûts qui desserviront l'hôpital et le nouveau quartier de la ville. Les essais de ces tuyaux, hier soir, ont donné d'excellents résultats sur le parcours complet de 3,600 pieds; on a dû creuser jusqu'à quinze pieds à certains endroits, et à d'autres, on a dû miner dans le roc.

L'éclairage moderne de la ville vient aussi d'être complété; il comprenait la pose de huit circuits indépendants et automatiques et l'enfouissement de conduits souterrains, desservis par les ruelles. Cet éclairage qui devait être effectue dans un programme de cinq ans a été réalisé après trois ans, par suite du referendum de l'an dernier. Le circuit comorend 197 lampes dont 55 lampadaires doubles sur le boulevard Walberg.

MARISE DUCLAUS et sa famille — par McEvoy et Striebel



LOUISE et LOUIS — par Seag



JOURNALISTE A ALMA :
Paul Tremblay, 81, rue du Sacré-Coeur, Alma, tél.: 1242.
JOURNALISTE A JONQUIERE-KENOGAMI :
Jean Renauld, 76, rue Fontaine, Jonquière, tél.: 2-5069.
JOURNALISTE A LA BAIE DES HA! HA! :
Jean-Marc Lavoie, 10, rue Ste-Anne, Port-Alfred, tél.: 1126-J.
JOURNALISTE A ARVIDA :
Georges Falaise, 313, rue Gilbert, Arvida, tél.: 8-5514.
ABONNEMENT ET LIVRAISON : J.-J. Bouchard, 316, Labrecque, Chicoutimi, tél.: 4-6412.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, VENDREDI, 18 DECEMBRE 1953

SURVEILLANTS DES PORTEURS :
CHICOUTIMI, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED, GRANDE-BAIE, LATERRIERE, ST-FULGENCE : Lucien Lavoie, 362, Morin, Chicoutimi, tél.: 4-6126.
ARVIDA, ST-JEAN-EUDES, HALFWAY : Armand Simard, 219, Gilbert, Arvida, tél.: 8-5436.
JONQUIERE, KENOGAMI, HEBERTVILLE, VILLAGE ET STATION, ST-BRUNO : Julien Bouchard, 113, St-Dominique, Jonquière, tél.: 2-5768.
ALMA, NAUDVILLE, ISLE-MALIGNE : Paul Tremblay, 81, Sacré-Coeur, Alma, tél.: 1242.

La municipalisation de l'électricité

Les propriétaires proposent la formation d'un comité conjoint



L'on voit ici le conseil 53-54 de l'Association des Etudiants de l'Ecole Technique d'Arvida. De gauche à droite: (assis) Daniel Rancourt, conseiller, Claude Desbiens, conseiller, Charles Reid, vice-président; Jean-Yves Ruest, président; Lionel Gaudreault, directeur de l'Ecole Technique d'Arvida et modérateur de l'association; Gérard Leclerc, secrétaire; Léandre Bouchard, conseiller; (debout) Raynald Pelletier, Clément-Marie Hamel, Denis Veuilleux, Jacques Dorval, Robert Talbot, conseillers, Yvon Losier, représentant de l'A.E.A., Pierre-Michel Arseneault, Réginald Ducasse, Pierre Tremblay, Rodrigue Villeneuve, conseillers.

Dans une lettre ouverte au conseil de ville de Chicoutimi, les membres de la ligue des propriétaires de Chicoutimi ont posé un geste pratique et de grande portée dans la réalisatoin de la municipalisation de l'électricité dans cette ville. Voici ce que dit en substance ce document. Vu que les propriétaires de Chicoutimi se sont prononcés avec une très forte majorité en faveur de la municipalisation de l'électricité il y a quelque temps déjà, nous croyons qu'il est grand temps de commencer ce travail. La tâche étant considérable, nous désirons faire notre part et vous donner, messieurs, notre plus entière collaboration. Comme premier geste pratique nous vous proposons de former sur votre invitation, un comité conjoint groupant des membres de votre comité municipal de l'électricité et du comité semblable qui existe au sein de notre organisme, en vue d'étudier sérieusement la question et venir à des mesures positives dans ce domaine.

La construction du Couvent St-Georges de Jonquière commencera dès le printemps

Au cours d'une assemblée spéciale de la Commission Scolaire de Jonquière, hier après-midi, les soumissions pour la construction du Couvent de Saint-Georges de Jonquière, ont été ouvertes. C'est celle de M. J.-W. Flamand Ltée, qui fut acceptée au compte de $119,225. Quatre autres soumissions avaient été présentées.

Le nouveau couvent, avec résidence, comportera 17 classes pouvant recevoir environ 500 élèves. L'édifice sera situé en arrière des quelques cent maisons construites durant la guerre, (Wartime Housing). Les travaux débuteront dès le printemps prochain et devraient être achevés pour la prochaine rentrée des classes en septembre 1954.

La construction ne commencera pas avant le printemps, par suite des délais demandés par la loi, délais relatifs à la vente des obligations finançant le projet.

Avis du chef de police de Bagotville

Le chef de police de Bagotville, M. Roger Labelle demande aux automobilistes de ne pas laisser leurs véhicules dans les rues de **la ville à partir de minuit à 7 heures du matin afin de faiciliter le déblaiement des artères municipales durant l'hiver. Le chef de police rappelle également aux enfants qu'il leur est bien défendu de se livrer à toutes de sortes de jeux dans les rues et ce pour éviter les accidents toujours possibles. Les parents collaborent sans doute pour faire respecter ce règlement qui protège leurs enfants.**

Illumination à Mistassini

Mistassini (DNC) — C'est avec beaucoup de joie que les citoyens de Mistassini, petits et grands, virent leur ville briller de mille couleurs ces jours derniers. En effet, cette initiative patronée par le Jeune Commerce, connait un succès.

Accident de travail

Un accident de travail a conduit à l'hôtel-Dieu de Chicoutimi, hier après-midi, M. Louis-Joseph Girard, 23 ans, fils de M. et Mme François Girard et époux de Georgette Simard (292, rue Bouliane, Chicoutimi). Il était à manutentionner des marchandises au magasin de gros J.-W. Picard, au 81 ouest de la rue Jacques-Cartier, à son emploi, lorsqu'il s'échappa une caisse d'une soixantaine de livres sur un pied. Il en souffre passablement et l'examen aux rayons X devrait révéler aujourd'hui ce qu'il aurait subi exactement. Son état est par ailleurs satisfaisant, dans les circonstances.

En plein sur le poteau

Une automobile, conduite par un aviateur de la base aérienne de Bagotville, a donné en plein contre le poteau indicateur de signaux lumineux à la Gare St-Louis de Bagotville, avant-hier soir, propriété de la compagnie de chemins de fer Roberval Saguenay. La collision a eu lieu avant hier soir alors que le champ de vision était très faible par suite de la tempête de neige. Le poteau indicateur a été complètement renversé et l'automobile est une perte complète.

Démission prochaine de Lord Ismay

Paris (Reuters) — Lord Ismay, secrétaire-général de l'OTAN, remettra sa démission au cours de l'été prochain, ont révélé hier des informateurs bien renseignés. Lord Ismay est âgé de 66 ans.

Tué d'une balle

Digby, N.-E. (PC) — La police a rapporté jeudi que l'on a trouvé mardi le corps de Delile Comeau, âgé de 61 ans, de Meteghan Station. Comeau, tué d'une balle de carabine à l'estomac, a été trouvé à deux milles de chez lui, dans une cours de bois de pulpe.

L'AIDE A L'HABITATION

L'Opposition réclame la fondation d'un crédit urbain

Québec, 18 — (DNC) — L'assemblée législative a tenu hier deux séances entièrement consacrées à la deuxième lecture du bill 4, qui porte de $40 à $55 millions les crédits consacrés à la solution du problème du logement. A 11 heures, le débat a été ajourné par M. Georges Lapalme, chef de l'opposition, après un discours prononcé par le premier ministre Duplessis.

Les résolutions relatives à ce projet de loi avaient été adoptées mercredi par un vote de 79 à 0 et rien ne laissait prévoir un débat d'une telle envergure sur le principe du bill.

Les membres de l'opposition qui ont pris part à la discussion ont tout dit qu'ils voteraient pour la deuxième lecture. Ils ont soutenu cependant que la loi provinciale de l'habitation, malgré tous les avantages qu'elle comporte pour ceux qui disposent déjà d'un montant appréciable, ne règle pas le vrai problème: celui de la mise de fonds initiale. Ils ont aussi reproché au gouvernement de ne rien faire pour supprimer les taudis et de ne pas coopérer suffisamment avec Ottawa. Enfin, ils ont réclamé l'institution d'un crédit urbain, que des expériences de crédit urbain avaient déjà été tentées par les villes de Québec et d'Aylmer et avaient abouti à des désastres financiers. Soucieux d'administrer sagement l'argent du peuple, le gouvernement a voulu plutôt agir sur le taux d'intérêt qui est l'un des principaux obstacles à l'accession à la propriété. C'était consacrer un principe sain en aidant ceux qui veulent s'aider, sans ruiner la province dans des entreprises vouées à l'échec. Aujourd'hui, les gens qui ont refusé le crédit agricole préconisent un crédit urbain. Comment peut-on avoir confiance en ceux qui promettent deux prêts après en avoir. Le premier ministre a ensuite cité des statistiques et de nombreux témoignages pour montrer que la loi a profité surtout aux petits salariés. Puis il a terminé en parlant du rôle de l'opposition. Il semble, a-t-il dit, que l'opposition devrait réaliser ses pouvoirs. Elle peut jouer un rôle important, à condition qu'elle ne passe pas son temps à dénigrer les siens et sa province. Elle devrait examiner les faits et prendre pour principe qu'il lui appartient de rendre justice au gouvernement, lorsque pareille justice doit être rendue. Comment l'opposition pourra-t-elle pratiquer la justice sociale, si elle

(Suite à la page 6)

Il échappe de justesse à un accident mortel

Un employé de la Laiterie de Chicoutimi, M. Philippe Turgeon a sans doute échappé de justesse à la mort hier matin, lorsqu'il fut happé par un train du Canadien-National en mouvement au port de Chicoutimi. Il se rendait de chez lui (Rivière-du-Moulin), par le boulevard Lamarche, à la Laiterie de Chicoutimi (avenue Sainte-Anne) dans le camion qu'il devait charger de bouteilles de lait pour sa livraison matinale, quand la chaussée glissante ne lui permit pas de freiner à point pour laisser circuler le dit train, par lequel il fut happé sans pitié et projeté à une distance de plusieurs pieds. Il ne s'infligea heureusement aucune blessure ni ne semble avoir subi de choc; car il reprit sa besogne comme si de rien n'était; mais le camion en question est probablement une ruine complète.

Arrêtée fortuitement par un poteau une auto évite l'onde menaçante

Un véhicule ayant à son bord huit personnes, la plupart venant de la base du mont Upica où se trouve la station de radar du gouvernement fédéral, a failli plonger à l'eau sur le boulevard Talbot récemmt. Ce véhicule se rendait quérir le courrier destiné à cette station de défense, quand en rencontrant un camion, il fut forcé de prendre le côté du chemin pour éviter un accident. C'est alors qu'il enfila le long de la route et passa à deux cheveux de tomber dans le lac qui se trouvait à cet endroit. Un poteau contre lequel ils donnèrent, empêcha les passagers de glisser dans l'eau, profonde de cinquante ièds environ. Un des passagers, M. Guy Lavoie, de G.-Baie, subit quelques blessures. Une radiographie subséquente, à l'hôtel-Dieu de Chicoutimi, ne révéla cependant rien de grave.

La requête des armateurs est rejetée par l'hon. Chevrier

Ottawa — (PC) — Les armateurs canadiens de navires océaniques ont reçu du cabinet la permission de transférer un plus grand nombre de leurs navires sous un acte de nationalité britannique.

Mais le ministre des Transports, M. Chevrier, dans une lettre adressée à M. M.G. Angus, président de l'Association canadienne des Armateurs, et qui annonçait la décision du cabinet, a rejeté la requête des armateurs qui demandaient liberté complète de disposer de leurs navires comme ils l'entendaient.

La lettre laisse savoir également qu'aucun subside ne sera consenti à cette industrie menacée de faillite. Le cabinet serait prêt, toutefois, à accorder une aide spéciale à des services particuliers, de temps à autre.

Les armateurs n'ont pas été enthousiasmés par ces décisions, révélées mercredi lorsque M. Chevrier a publié la lettre. "Ces décisions ne nous guident pas beaucoup pour l'avenir," de dire M. W.J. Fisher, gérant de l'Association. "L'avenir paraît extrêmement sombre."

M. Chevalier dit qu'il est entré en contact avec les autorités du Royaume-Uni, et qu'il "espère" que l'on pourra faire prochainement les arrangements en vue des transferts.

M. Fiher dit de son côté que le transfert des cargos océaniques canadiens à la nationalité britannique ne peut qu'être une "solution temporaire."

Les armateurs ont informé le gouvernement qu'ils ne peuvent faire la concurrence aux navires étrangers à cause des frais élevés qu'ils doivent rencontrer, et qu'ils attribuent aux gages haussés des marins et aux conditions de vie.

L'Association avait d'abord réclamé un subside fédéral. Sur un refus du gouvernement, les armateurs ont demandé la levée des restrictions les empêchant de vendre leurs navires à l'étranger à moins que les sommes perçues ne soient versées à un fonds dirigé par le gouvernement pour la construction de nouveaux vaisseaux.

M. Chevrier a rappelé aux armateurs qu'ils avaient volontairement accepté ces restrictions, et M. Fisher s'est dit d'accord. Mais, a ajouté celui-ci, le gouvernement paraissait alors intéressé à tout faire pour maintenir la flotte marchande du Canada. Son attitude ne paraît plus la même maintenant.

M. Fisher a ajouté que l'industrie fait face à la faillite à cause des restrictions sur les endroits où les armateurs peuvent vendre leurs navires.

Environ 40 navires arborant le drapeau canadien sont touchés par cette difficulté. M. Fisher dit que la flotte marchande océanique canadienne, qui comptait 175 navires après la guerre, diminuera à 10 vaisseaux environ lorsque les transferts auront été effectués. On avait donné un acte de nationalité britannique à quatre-vingt-douze navires en 1950, bien que leurs armateurs fussent demeurés canadiens.

Le Congrès des Métiers et du Travail, qui compte 580,000 membres, avait déclaré la semaine dernière qu'il "s'opposait fortement" au tranfert de navires canadiens à une autre nationalité. Le transfert de chaque navire entraine le congédiement de 33 membres d'équipage.

M. Chevrier dit qu'il ne favorise pas le transfert de toute la flotte parce qu'ainsi, le Canada serait impuissant s'il survenait une situation d'urgence. Et il n'est pas convaincu que l'avenir soit aussi voir qu'on le décrit.

Six hommes disparus à bord d'un avion sont retrouvés sains et saufs

Sept-Iles (PC) — Six hommes dont l'avion était disparu depuis le 6 décembre au cours d'une violente tempête de neige sont sains et saufs, étant arrivés à pied tard hier à un poste dans la forêt du grand nord québecois.

Tous seraient en bonne santé et aucunement blessés. Ils sont arrivés au poste météorologique du ministère des Transports en se frayant un sentier dans la neige. Ce poste est située au lac Manouane 150 milles à l'ouest d'ici.

Leur avion, un bimoteur, n'a plus donné de ses nouvelles après avoir quitté Ross Bay, au Labrador, pour Sept-Iles, ce qui est ordinairement une envolée de 90 minutes.

La nouvelle que les hommes sont saufs, soit le pilote et cinq travailleurs en construction, a été transmise par radio du poste météorologique à Sept-Iles, à 360 milles au nord-est de Québec.

Des avions munis de skis sont partis à l'aurore pour le lac Manouane afin de conduire ces hommes ici. On croit que certains d'entre eux seront conduits en avion à Toronto.

Ceux qui devaient avoir pris place à bord de l'avion quand il a quitté Ross Bay sont le pilote George Stapley, de Sept-Iles; Doug Dolby, adjoint du surintendent chargé de la mécanique; Garnett Mooney, mécanicien de ligne; Wilbur Tubman, mécanicien, tous de Toronto; Clint Burley, mécanicien de Thessalon, Ont., et Joe MacKinnon, mécanicien de Midleton.

Depuis le départ de ces hommes dans la nuit noire il y a 11 jours, aucune nouvelle n'a été reçue d'eux. Il ne s'agissait que d'une envolée routière comprenant le transfert de travailleurs affectés à la construction de chemin de fer.

Peu après un autre appareil a quitté Ross Lake, à 224 milles d'ici par chemin de fer, et est arrivé sain et sauf à Sept-Iles.

L'appareil transportant les six hommes était la propriété de la société de construction CMMK qui a entrepris la construction du chemin de fer qui relie cette ville de la côte nord à la région minière de l'Ungava.

Les hommes sont apparus dans une région que les avions n'avaient pas encore fouillée mais ils devaient y entreprendre des recherches dès aujourd'hui.

Quelque 30 appareils ont participé quotidiennement aux recherches pour retracer l'appareil Anson disparu.

L'appareil ramenait les cinq travailleurs en construction de la forêt. Depuis la disparition de l'appareil ila été impossible d'établir aucune communication radiophonique.

M. Charles Hoyt, gérant de la compagnie de transport Hollinger-Ungava, qui a dirigé les recherches pendant 12 jours, a dit qu'aucun des hommes ne requiert de soins médicaux.

"Ils sont tous bien portants", a-t-il dit.

Le lac Manouane est à environ 100 milles au sud-ouest du lac Emmanuel où sept hommes ont été recueillis de façon dramatique le 2 octobre après être disparus pendant 39 jours. L'appareil de ces hommes avait dû se poser sur le lac quand il a manqué d'essence.

On ne connait pas encore la distance que Stapley et ses passagers ont eu à franchir, mais ils sont arrivés au poste météorologique à 8 h. p.m.

Le sanfiliste du ministère des Transports a immédiatement alerté Eept-Iles.

M. Hoyt a dit que les communications radiophoniques avec le lac Manouane étaient suspendues pour la nuit et qu'il n'y aurait pas de nouveaux renseignements avant le début de la journée.

M. Hoyt a ajouté qu'on ne connait pas encore le sort de l'appareil Anson.

Ces hommes, a-t-il dit, son expérimentés "et ils ont certainement pu se tirer d'affaires".

Ces hommes seront ramenés ici par avion et placés à bord d'un autre appareil pour se rendre à Toronto.

Des appareils munis de skis se poseront sur la surface gelée du lac Manouane pour cueillir ces hommes.

A LA BAIE

Soirée d'un haut intérêt organisée pour les orphelins par les Ch. de Colomb

Les Chevaliers de Colomb du conseil 2,762 de la Baie se préparent activement à offrir aux orphelins de Saint-François Régis une fête des mieux réussie. Telle est la conclusion qu'il faut tirer en repassant le programme élaboré pour la circonstance. Le 27 décembre au soir, à 8.30 hrs, dans la salle du Palais municipal de Port-Alfred aura lieu le dépouillement d'un immense arbre de Noël à l'intention des Orphelins que dirigent les Frères de Saint-François Régis. Cette soirée sera sous la Duchesne, représentant de son Ex Mgr Melançon. De plus Messieurs les curés, les maires des villes et des paroisses de la Baie et les présidents et les présidentes de toutes les associations de la Baie sont tes les associations de la Baie sont invités spécialement par la direction des Chevaliers de Colomb à venir assister à cette soirée de charité.

Le programme qui leur sera offert en cette occasion à eux et à toute la population est des mieux montés. Les héros de la fête présenteront en hommage de reconnaissance pour les marques d'esmes dont ils seront l'objet ce soir là, une pièce intitulée "L'Orphelin",. Comme artiste invité, le brillant violoniste Arthur Leblanc, professeur au Conservatoire de la province est inscrit au programme. La fanfare de Port-Alfred, sous la direction de M. Albert McLean, figure aussi au nombre des numéros spéciaux.

Les gens de la Baie qui assisteront à cette soirée, dont l'entrée sera libre, auront l'avantage de gagner un magnifique prix de $500 offert par le magasin de meubles Levesque de Port-Alfred. Ce prix consiste en une magnifique glacière électrique de marque Léonard En plus, une crèche fabriquée entièrement par les apprentis menuisiers du collège de Saint-Louis sera raflée. Elle est présentement exposée au magasin Gagnon et Frères de Port-Alfred.

Il est entendu cependant qu'aucun enfant ne sera admis à cette soirée vu le manque d'espace disponible . Nul doute que tout le monde se rendra au Palais Municipal le 27 au soir pour entourer d'affection les orphelins qui n'ont pas l'avantage d'avoir de foyer.

Cette soirée est présentée par les Chevaliers de la Baie et sa préparation immédiate a été confiée à un comité spécial appelé le comité des orphelins, dirigé avec ardeur par M. Vincent Lévesque.

Accident à Hébertville

Deux automobiles se sont frappées non loin d'Hébertville ces jours derniers. L'incident se serait produit dans une courbe au moment où les deux véhicules se rencontraient. Aucun blessé ne fut enregistré mais les dommages s'élèvent au chiffre respectable de $900.

Les activités policières à la Rivière-du-Moulin

Le rapport de novembre du chef de police de Rivière-du-Moulin, M. Charles Eugène Pelletier, révèle ce qui suit, entre autres choses:

Il y eut quatre appels à lutter contre des incendies, dont deux pour feux de cheminées et deux pour tuyaux défectueux. La police a eu à s'occuper de 19 plaintes contre des enfants et adolescents puis à faire enquête dans 8 accidents de la circulation. Des enquêtes, il s'en présenta encore 5 dans des histoires de vol, 2 dans des cas d'assistance publique et 8 diverses. On a dû faire la patrouille dans 21 cas de couvre-feu. La police a aussi avisé des automobilistes de défectuosités ou légères infractions en 4 circonstances et elle a accompagné un inspecteur d'hygiène en deux tournées de la municipalité.

Autre maison d'affaires

Un nouveau groupement d'affaires de la ville d'Arvida vient d'obtenir ses lettres patentes, sous le nom de "Garage La Salle, limitée". Un arrêté à cette fin constitue en corporation: Sylva Saint-Maurice, garagiste; Sheila Whitehead — Saint-Maurice, ménagère (épouse du dit Sylva Saint-Maurice), tous deux d'Arvida; et Gustave Maltais, commis, de Jonquière; tous du district judiciaire de Chicoutimi, en vue des objets suivants:

Faire le commerce d'automobile et de machinerie de toute sorte; agir comme garagiste, sous la raison sociale susdite, avec un capital de $20,000, divisé en 2000 actions de $10 chacune.

Le siège social de la compagnie sera au 261 de la rue La Salle, à Arvida, district judiciaire de Chicoutimi.

Ce pauvre père Noël !

San-Pedro, Calif. (PA) — Six chiens esquimaux ont traîné le Père Noel et son traineau plein de cadeaux. Jusqu'à une école de San-Pedro, jeudi. Une foule d'enfants étaient là pour l'accueillir.

Les chiens, en apercevant les enfants, ont fait un écart et projeté le Père Noel de même que ses cadeaux sur la chaussée.

Ce n'est que lorsque les enfants eurent fait silence que les chiens ont recommencé de trainer le Père Noel.

L'arbitrage du Bois Ouvré se déroule au Palais de Justice

Les preuves dans la question d'arbitrage du Bois Ouvré de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean ont été terminées hier, devant le juge Achille Pettigrew, au palais de justice de Chicoutimi. La séance fut occupée par la partie patronale, qui avait commencé de faire sa preuve la veille, à Roberval.

Huit industries de la région sont intéressées en cette affaire. Il ne reste plus maintenant qu'aux arbitres à délibérer sur le tout et à rendre leur décision. Ils visiteront probablement aussi les établissements concernés.

L'arbitre de la partie patronale est ici M. Arthur Matteau et celui qui représente la partie syndicale est M. Guy Pagé. Le procureur des syndiqués se nomme Me Albert Côté et celui de l'A.P.I. est Me Claude Lavery. Ils sont tous de Montréal, sauf le juge Pettigrew, qui habite la vieille Capitale.

Le lieutenant-gouverneur donne la sanction royale

Québec, — (PC) — L'interdiction de la margarine dans le Québec, imposée pour la première fois en 1949, a été entendue hier soir à tous les succédanés des produits laitiers lorsque la sanction royale a été imposée par le lieutenant-gouverneur, l'hon. Gaspard Fauteux.

Le bill, adopté plus tôt par l'Assemblée législative, a été amendé par le Conseil législatif hier soir pour interdire aussi la présence dans les laiteries de produits qui peuvent être employés dans la fabrication des succédanés des produits laitiers.

Un autre amendement a autorisé le cabinet provincial à déclarer comme n'était pas interdits certains produits, même s'ils sont pris-Québec, ê ê ê ê ê ê ê ê cipalement composés de graisse animale. Ils seront alors déclarés des succédanés gras et pourront être fabriqués et vendus dans le Québec.

comme n'étant pas interdits cerve, les libéraux membres de la Chambre haute ont critiqué la loi en disant qu'elle prive les ouvriers d'un aliment sain et économique.

Les orateurs du gouvernement ont répondu que la margarine a été interdite au Canada avant que la Cour suprême du pays décide qu'elle était du domaine provincial. Mais la situation n'a pas changé. Les cultivateurs ont encore besoin d'être protégés contre les succédanés des produits laitiers

L'amendement pour interdire la présence de produits tels que les huiles végétables dans les laiteries a apparemment pour but d'empêcher le mélange des huiles avec le beurre ou la crème

Les amendes imposées dans ces cas seront les mêmes que pour la fabrication de la margarine, soit de $200 à $2,000.

La sanction royale à 24 bills du gouvernement et à 28 bills privés a été données alors que la première partie de la session approchait de l'ajournement pour les vacances de Noël et du Nouvel An.

Au même moment, à l'Assemblée législative, un débat s'est élevé sur le principe d'un bill gouvernemental visant à porter le fonds de l'aide provinciale à l'habitation à $55,000,000.

La résolution du bill a été adoptée à l'unanimité jeudi et les libéraux ont déclaré hier qu'ils voteront pour le principe du bill.

Mais les orateurs ont qualifié le bill d'insuffisant pour répondre à la crise actuelle du logement.

M. Emilien Lafrance, député libéral de Richmond, qui a ouvert le débat, a déclaré que la loi provinciale d'aide à l'habitation, établie en 1938, n'a pas bénéficié aux ouvriers parce que les compagnies d'assurance et les caisses populaires réclamaient de trop gros dépôts. Il a ajouté que la loi n'a pas non plus bénéficié aux familles nombreuses puisque les statistiques démontrent que la moyenne du nombre d'enfants dans les familles logées en vertu de la loi est de deux.

De son côté, M. Jean-Jacques Bertrand, député de l'Union nationale pour le comité de Missisquoi, a déclaré que les ouvriers de la province ont confiance que le gouvernement résoudra la crise du logement comme il a résolu la crise agricole en 1936 par le prêt agricole.

M. Jean-Jacques Bédard, député du comté de Québec, a critiqué le manque de coopération du gouvernement avec les autorités fédérales dans le domaine de l'habitation.

VENDEUR DEMANDE

Belle chance à un homme possédant une auto avec un peu d'expérience de la vente, de se faire un très bel avenir et un très gros salaire. Seul et unique commerce en son genre, est en très grande demande.

S'adresser à L'HOTEL CHAMPLAIN, chambre 51 après 8 heures le soir.
Demander M. J.-A. HEON, asst. gérant.

ATTENTION CITOYENS DE LA CITE DE CHICOUTIMI

Il a été perdu dans une des rues de la ville, une serviette noire d'environ 12 pouces par 9 pouces avec fermeture-éclair contenant:
1—deux plans de la cité dont un du Foyer Coopératif Notre-Dame du Saguenay et un de la Coopérative du Sacré-Coeur.
2—2 calepins noirs contenant des mesures de différents regards et lumières des rues de la cité.
3—Une liasse de feuilles contenant des mesures avec le nom des rues de la ville.
On demande aux parents de bien vouloir s'informer auprès de leurs enfants s'ils ne l'auraient pas trouvée.
Tous renseignements devront être communiqués au
GERANT DE LA VILLE, TEL.: 4-3287 ou
SURINTENDANT, TEL.: 4-4686



Pour bien manger sans trop payer un vrai régal
au CONTINENTAL
Sur la côte - En bas de la côte
CHICOUTIMI

POUR LES ETRENNES
donnez des livres

LA LIBRAIRIE RÉGIONALE
349 Rue Jacques-Cartier
Chicoutimi Tél.: 4-4744

RETRAITES FERMEES A VAL RACINE
pour hommes et jeunes gens
DERNIERE RETRAITE EN 1953
Préparatoire à la fête de NOEL
Ouverture dimanche soir à 8 heures.
Clôture mercredi avant-midi.
S'adresser par téléphone AVANT DIMANCHE au
PERE DIRECTEUR DES RETRAITES
Tél.: 4-5133

Fondé en 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Eglise Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac Saint-Jean

"Le Progrès du Saguenay" est imprimé au No 318, avenue Labrecque, à Chicoutimi, par l'imprimerie du Saguenay, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Gérant: Philippe Gagnon; directeur: Georges-Henri Dagneau; chef du service des nouvelles: Charles Miville-Deschênes.

"Le Progrès du Saguenay" est membre de la Presse Canadienne et de la Canadian Daily Newspaper Association et son tirage est vérifié par l'Audit Bureau of Circulation. La Presse Canadienne est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à l'Associated Press et aux agences Reuters ainsi que de toutes les informations locales que "Le Progrès du Saguenay" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Progrès du Saguenay" sont également réservés.

Abonnement: par porteurs: $0.25 par semaine ou $13.00 par année; par la poste: au Canada: $7.00; aux Etats-Unis: $9.00

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphones pour tous les services:
4-4272 — 4-5326 — 4-6412

CHICOUTIMI, VENDREDI, 18 DECEMBRE 1953

La Guignolée, chrétienne et féconde tradition dans la région

Un peu partout, dans la région, diverses associations feront la quête de la Guignolée, ces jours-ci. Chaque ville, chaque localité a ses traditions, ses habitudes à ce sujet. Et c'est très bien ainsi. Il n'y a aucun doute que dans les métropoles, une certaine standardisation s'impose. Il y a tellement d'oeuvres et de sociétés charitables que le particulier ne peut vraiment pas s'y reconnaître. Il est même probable que dans certaines de nos villes du Saguenay, on ait profit à mettre sur pied des Caisses de Bienfaisance, analogues à celles de Montréal et de Québec, afin de grouper plusieurs collectes en une seule.

Mais même dans les grands centres, cette uniformisation n'a pas réussi à faire disparaître la Guignolée. Celle-ci demeure donc envers et contre tous. La charité chaude et totale du temps de Noël est une sorte de contre-poids aux caprices qu'on se permet à l'occasion des fêtes. Même s'il y a une légère déviation de la notion de charité dans cette façon de concevoir l'aumône comme une police d'assurance contre les excès auxquels on se livre parfois par ailleurs, il reste que l'idée primitive de la Guignolée est essentiellement chrétienne et profondément ancrée dans les moeurs.

Dans Chicoutimi, en tout cas, les voyageurs de commerce, aidés de collaborateurs bénévoles, passeront dans les maisons de commerce dès samedi, tandis que le lendemain, dimanche, la Chambre de Commerce des Jeunes, pareillement aidée, passera de porte en porte pour solliciter, cette fois, les familles elles-mêmes. Le tout est sous la direction d'un comité de la société Saint-Jean-Baptiste que dirige M. Bertrand Grimard.

A Jonquière et Kénogami, dans certaines paroisses, ce sont les Chevaliers de Colomb qui dirigent cette collecte. Elle se fera également dimanche prochain. Mais partout, on verra à solliciter la générosité du public, par une société ou par une autre.

Dans la Baie, les membres des gardes paroissiales et des Chevaliers de Colomb ont déjà recueilli, en valeurs diverses, pour au-delà de mille dollars qui seront répartis entre les deux orphelinats de Saint-François-Régis et de Chicoutimi.

A Alma et dans les villes environnantes comme Naudville et Isle-Maligne, la Guignolée se fait présentement dans les maisons de commerce et la collecte, de porte en porte, dans les familles, se fera dimanche prochain. Dans les deux cas, ce sont les Chevaliers de Colomb qui s'en chargent.

A Roberval, dans les deux paroisses de Notre-Dame et de Saint-Jean de Brébeuf, les Chevaliers de Colomb passeront par les maisons dimanche 20 décembre également, pour recueillir les aumônes et les dons en nature que les particuliers voudront faire, en cette circonstance.

Que les collaborateurs bénévoles accompagnent leur quête du traditionnel refrain: "La Guignolée, la guignoloche, mettez du lard dedans ma poche..." ou qu'ils agissent tout uniment, le résultat est le même: ils accomplissent une oeuvre de charité, au profit de toute la communauté. Ce sont les pauvres de chacune des villes et cités qui bénéficient des largesses ainsi recueillies à l'approche de Noël. C'est pour rendre un peu de joie et de gaîté dans les foyers attristés par la misère.

C'est pour épanouir autant que possible l'esprit de Noël dans le plus grand nombre de familles que ces quêtes sont effectuées dans nos villes et cités.

Georges-Henri Dagneau.

Commentaires

Une exposition de livres d'enfants présentée en primeur à Genève

Environ deux mille livres pour enfants, publiés dans une vingtaine de pays, ont été présentés au public genevois au début du mois de novembre. Cette exposition était organisée par le Cercle genevois de libraires et d'éditeurs, avec la coopération du Bureau International de l'Education et du Ministère helvétique de l'Education publique. Après la fermeture de l'exposition, ces livres seront distribués gratuitement dans les maisons de repos pour enfants, dans les orphelinats et autres institutions de ce genre. (UNESCO)

Pèlerinages d'invalides aux sanctuaires d'Europe

— L'aumônier du premier pèlerinage national que des invalides américains ont fait en Europe est rentré aux Etats-Unis, conscient d'un seul "miracle" survenu au cours du pèlerinage.

Ce fut un "miracle de courage", a déclaré le R.P. Richard Cahill, S.J., curé de l'église Gésu de Milwaukee. Le courage héroïque des invalides durant le pèlerinage peut déterminer la conversion de plusieurs personnes qui ont été édifiées par des figures où la douleur se cachait derrière un sourire épanoui.

Le R.P. Cahill et le R.P. Kita, O.F.M., ont dirigé les 48 pèlerins invalides vers la plupart des principaux sanctuaires mariaux d'Europe.

"Ces gens n'ont pas fait le pèlerinage pour obtenir la guérison de leurs maladies, dit le père Cahill. Ils se sont plutôt rendus en Europe pour obtenir le réconfort spirituel dont leur famille et leurs amis ont aussi besoin. Ce fut surtout un pèlerinage de réparation". (C.C.C.).

Les passages à niveau présentent de graves dangers aux automobilistes

Les passages à niveau au Canada sont nombreux et souvent la cause d'accidents tragiques, particulièrement quand l'automobiliste n'obéit pas aux signaux qui l'avertissent d'arrêter et regarder avant de s'y engager. Combien d'accidents auraient été évités si les précautions élémentaires avaient été prises. Jusqu'à présent on ne possède pas de statistiques dans ce domaine, mais les corps publics s'inquiètent et veulent réduire l'"Alarmante mortalité".

Dans un mémoire, soumis par l'Association canadienne des bonnes routes, à la Commission fédérale des transports d'intéressantes demandes sont faites pour améliorer la situation. Considérant que les gouvernements provinciaux et municipaux ne peuvent faire plus, faute de finance, et que le gouvernement fédéral est le seul corps possédant "les moyens financiers pour réduire les accidents" aux passages à niveau, l'Association demande un budget plus élevé pour la construction de signaux et barrières; un programme d'éducation pour diminuer les causes d'accidents auprès des automobilistes et des chemins de fer, pour corriger les erreurs de conduite; le relevé général de tous les passages à niveau dangereux.

Il s'agit d'amender la législation actuelle pour assurer non seulement la construction, mais "aussi l'entretien des travaux de protection". Ce sont des suggestions et des demandes qui sont dictées par le souci d'épargner des vies en augmentant la sécurité de la route, tout en soulageant les municipalités d'un lourd fardeau.

"La Presse.

"La Croche", de M. Arthur St-Pierre, roman canadien-français.

Dans le décor et dans l'ambiance d'une vieille paroisse rurale, au Canada français, M. Arthur Saint-Pierre évoque pour nous le conflit psychologique qui met aux prises, pour la conquête de l'inévitable héroïne, d'une part un cultivateur intelligent et instruit, et d'autre part un avocat plein d'avenir, qui est en même temps, son ami d'enfance. Une infirme, **La Croche**, personnage pitoyable qui donne son nom au roman, intervient très maladroitement dans ce conflit: elle semble poussée.

Une langue claire, facile, bien rythmée; une intrigue dont le fil se déroule sans heurt et sans illogisme; l'évocation d'une nature canadienne pleine de rudesse et de tendresse; des personnages qui, tout en symbolisant des idées et des attitudes devant la vie, ne sont pas des êtres désincarnés. Ce livre est écrit en pleine pâte humaine et débouche sur la vérité des coeurs et des âmes.

(L'Esprit des livres)

Deux mille savants en congrès scientifique à Canberra

Deux mille savants de toutes les régions du monde se réuniront à Canberra, du 13 au 20 janvier 1954, à l'occasion du trentième Congrès de l'Associations australienne et néo-zélandaise pour l'Avancement des Sciences. (UNESCO)

EPHEMERIDES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

EPHEMERIDES

LE 18 DECEMBRE, 1928

M. l'abbé Joseph Racine, vicaire à la Cathédrale, a béni, dimanche, à Jonquière, le parc de la Compagnie des Renards Argentés de Chicoutimi. A cette occasion, il développa le texte de saint Paul: "Je sème et Dieu donne la croissance."

La librairie du Progrès du Saguenay offre en vente l'Almanach de l'Action Catholique pour $0.50 et celui de la Langue Française pour $0.25, mais pour un vrai "bargain", comme disent les patriotes, les deux au prix de $0.88

Actuellement, notre journal emploie 84 personnes régulièrement et un certain nombre d'autres employés occasionnellement.

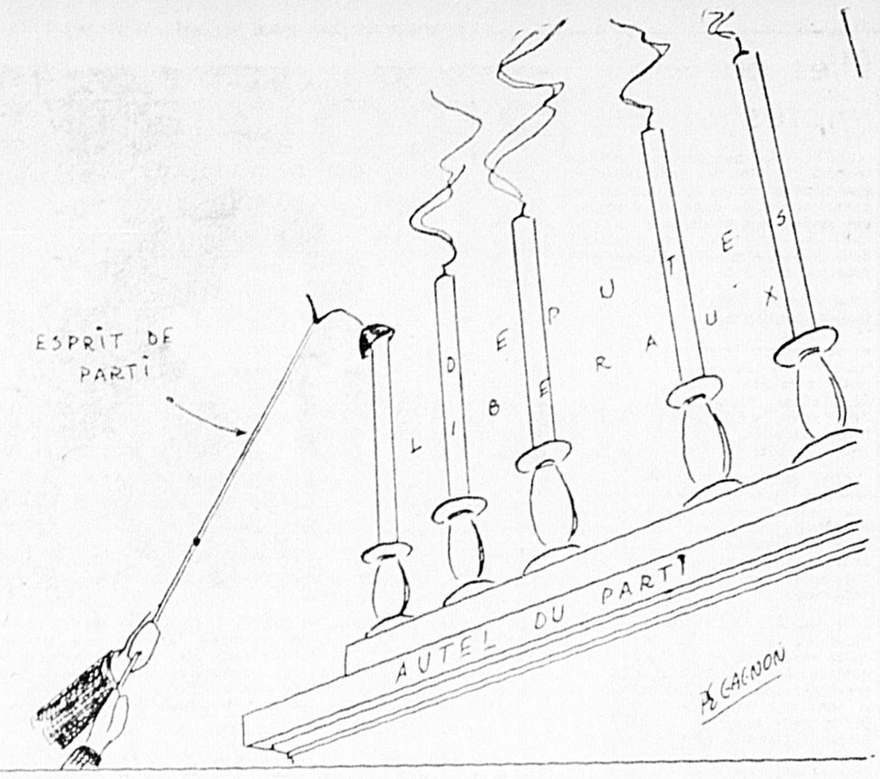
Samedi, est décédé à la Malbaie, M. Elie Maltais, à l'âge de 79 ans. Il fut shérif pendant de nombreuses années.

M. le Magistrat Robert Bergeron, de Roberval, a formulé son jugement dans la cause de la Port-Alfred et Paper Corporation. Le matériel roulant de la compagnie fut déclaré légalement immeuble par attachement moral ou destination.

L'évaluation de cette compagnie est de $15,400,

Pour le confort des voyageurs, le Canadien National a installé un service de wagons touristes, mun. d'une cuisinette et d'un poêle pour préparer les repas, ainsi qu'un service de garCons; tout ceci pour accomoder le touriste peu fortuné.

Trois cas de variole se sont déclarés la semaine dernière à St-Ambroise, et les autorités ont pris les mesures nécessaires pour enrayer ce commencement d'épidémie.



Sur la motion Bona Arsenault...

LE CINQUANTENAIRE DU "MOTU PROPRIO"

Lettre de S.S. le pape Pie XII pour une restauration liturgico-musicale

Grâce à l'obligeance et à la collaboration d'un jeune prêtre du diocèse actuellement aux études dans une université romaine, nous pouvons publier en primeur la traduction française de la lettre de S. Exc. Mgr Jean-Baptiste Montini, pro-secrétaire d'Etat de Sa Sainteté Pie XII, à Son Eminence le cardinal Joseph Pizzardo, préfet de la Sacre Congrégation des Séminaires et Universités, au sujet de la musique sacrée. Cette lettre a paru, en italien, dans l'édition du 23 novembre 1953 de l'Osservatore Romano", l'organe officieux du Vatican, à l'occasion du cinquantenaire de la publication du "Motu Proprio" du Bienheureux Pie X. Voici ce texte:

Eminence Révérendissime,

La célébration jubilaire du Motu Proprio "Tra le sollecitidini dell'ufficio pastorale" du Bienheureux Pie X rappelle, en Italie et ailleurs, les sages dispositions par lesquelles le grand Pontife, restaurant le chant sacré comme partie intégrante de la liturgie, voulut accroître la splendeur du culte divin et faire des fonctions sacrées un moyen toujours plus efficace de sanctifier le peuple chrétien.

A la vérité, la correspondance de ce document avec les exigences actuelles s'avive sans cesse et même, en un certain sens, se développe. De fait, de nos jours, la culture musicale est plus répandue et le goût artistique plus raffiné. C'est pourquoi le rappel du Bx Pie X à plus de noblesse et plus de vérité dans l'art musical sacré est pour autant plus écouté et apprécié par le peuple chrétien de toute condition.

De plus, nonobstant les fruits salutaires déjà produits par le Motu Proprio dans le champ de la musique sacrée, on ne peut encore affirmer que les sages règles qu'il contient soient toujours et partout observées. Et alors, malheureusement, il arrive maintes fois de remarquer que la musique exécutée dans le temple laisse à désirer, soit par la pauvreté de l'inspiration, soit par l'imperfection technique de la forme ou l'inadéquate préparation des exécutants.

Que cela vienne en tel contraste avec la tradition de l'Eglise, nous le voyons avec évidence en considérant le seul empressement qu'Elle a toujours déployé pour mettre au service du culte tout progrès artistique et son effort constant pour ne jamais priver la liturgie de l'apport de la musique sacrée, puissant moyen d'élévations mystiques quand la piété et la foi se joignent à un sincère esprit chrétien.

Afin de corriger les défauts, surmonter les difficultés, donner à tous les louables ouvriers de la restauration liturgico-musicale dans l'esprit de l'Eglise un réconfort mérité, Sa Sainteté a daigné me confier la charge d'exposer à Votre Eminence Révérendissime quelques points fondamentaux, sachant bien que la variété et l'importance de vos fonctions vous désigne particulièrement à en diffuser la connaissance et en obtenir la fidèle application sous les soins vigilants de l'Episcopat. C'est de cette manière que Sa Sainteté entend commémorer en cette heureuse célébration le Motu Proprio de Pie X, confirmé et enrichi par la Constitution Apostolique "Divini cultus" de Pie XI, tout en bénissant et encourageant le présent mouvement liturgico-musical de diverses nations en tant que moyen efficace de renouveau spirituel chez les fidèles.

Dans Sa récente encyclique "Mediator Dei", le Pontife regnant recommande avec grande insistance le chant du peuple à l'église. Il est donc nécessaire avant tout que le prêtre, comme docteur du peuple chrétien et président au culte divin, soit en possession d'une formation artistique convenable, devant s'étendre par degrés à partir des premières jusqu'au dernières années de la vie au Séminaire. A cette fin, le S Père préconise l'application intégrale des règles pratiques déjà portées par l'Instruction de cette même Congrégation en date du 15 août 1949. Cette Instruction est valable également pour les Collèges et Instituts du clergé séculier et régulier, sans exclure les Universités où il serait louable d'instituer des cours spéciaux à la fois scientifiques et pratiques en vue d'une complète formation des élèves.

Et puisque la Cathédrale est l'église-mère du Diocèse, le concours actif des séminaristes ne devra pas manquer à la liturgie des grandes fêtes afin d'accroître la splendeur des divins offices. A tous les dimanches et fêtes où les séminaristes ne se rendent pas à la Cathédrale, on célèbrera alors au Séminaire, avec la préparation qui convient, la Messe solennelle et les vêpres chantées, véritable école des choses célestes pour les élèves.

Aux jeunes dotés d'un talent musical particulier, et remarqués par leur piété liturgique, les Supérieurs des Séminaires faciliteront suivant l'opportunité l'étude scientifique du chant sacré et à cette fin dirigeront les plus aptes vers l'Institut Pontifical de Musique Sacrée à Rome.

A l'heure actuelle, grâce aux labeurs du clergé et à la piété des fidèles, on ne manque pas en maints pays de "Scholae cantorum" composées surtout de chantres volontaires, qui, bien volontiers accueillent comme un grand honneur l'appel que les prêtres leur adressent de prêter leur concours à une plus digne célébration des fonctions sacrées. Cependant, pour multiplier les fruits de si utiles initiatives, il s'avère nécessaire que partout et d'une façon méthodique le chant sacré vienne à être enseigné aux enfants dès l'école primaire, comme la chose se pratique déjà en quelques pays. A part l'assurance d'un meilleur service aux fonctions sacrées, une telle formation dispensée avec zèle aux "pueri cantores" aboutira pareillement à susciter et à préparer pour l'Eglise de nombreuses vocations ecclésiastiques.

Les Ordinaires auront soin en outre de diriger les jeunes gens désireux de servir l'Eglise en s'adonnant à la musique sacrée, non pas vers des institutions laïques dont le but spécifique diffère, mais vers des écoles en dépendance de l'autorité ecclésiastique, tel l'Institut Pontifical de Musique Sacrée, ou encore aux Sessions de Musique Sacrée tenues par quelques méritantes Académies Musicales Supérieures où, non sans d'heureux résultats, on s'en tient aux prescriptions du S. Siège en cette matière.

La Musique Sacrée étant dès lors partie intégrante de la liturgie, les mêmes Ordinaires voudront bien, en raison de leur extrême utilité pour l'apostolat catholique, donner tout leur appui, même économique, à toutes ces Institutions et Associations comme celles dédiées à Ste Cécile ou à S. Grégoire le Grand, dont le but est l'étude du chant religieux et la diffusion des oeuvres les plus remarquables de l'art sacré musical. Les instituer partout serait de la plus grande convenance.

Il est opportun enfin que la S. Congrégation des Séminaires et Universités prenne soin des diverses Ecoles Supérieures de Musique Sacrée qui surgissent providentiellement en plusieurs pays. Elles pourront même jouir de l'avantage d'être affiliées à l'Institut Pontifical de Rome quand elles en auront fait la demande.

Sa Sainteté nourrit donc la confiance que la date jubilaire du document solennel du Bx Pie X ne manquera pas de susciter dans les divers milieux de l'Eglise de louables initiatives destinées à la célébrer dignement et à l'appliquer plus efficacement. On contribuera sans doute ainsi au réveil de la vie liturgique au sein du peuple chrétien, tel que le S. Père glorieusement régnant le souhaitait dans l'Encyclique "Mediator Dei".

C'est avec une telle confiance que Sa Sainteté invoque du Seigneur lumière et assistance pour quiconque voudra s'employer en ce sens à la gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes, et envoie de tout coeur à Votre Eminence et à tous les serviteurs des présentes règles le réconfort de la Bénédiction Apostolique.

J.-B. Montini, Pro-Secr.

(Traduit de l'"Osservatore Romano", 23 novembre 1953)

Le clergé noir aux Etats-Unis

Même si en 1950 les Etats-Unis ne comptaient que 33 prêtres noirs faisant du ministère au pays même, on prévoit qu'il y en aura mille en 1960, déclare le père Yves Congar.

Dans la brochure de l'UNESCO, **raciale**, le dominicain français estime que le nombre de nègres américains actuellement appelés au sacerdoce accuse une augmentation et que le "Saint-Siège encourage naturellement cette tendance". (C.C.C.)

'Les droits d'accise sur les tissus de nayonne entrant dans les principaux pays producteurs de textile est de 86 pour cent. Les mêmes produits entrent au Canada pour moins d'un quart de ces droits."

LE LECTEUR NOUS ÉCRIT...

"Coeur de maman"

Monsieur le Directeur,

France-Film vient d'ériger dans nos esprit un monument dont la vivante silhouette a remué les plus purs souvenirs, provoqué les plus secrètes larmes. C'est que chacun l'a reconnu cet être sublime. "Coeur de maman" disait le cinema; "maman", tout court, clamait l'écho du tréfonds de notre âme!

Oh, sans doute, à l'instar de certains dithyrambes de Corneille, on en a fait un prototype de l'héroïsme et des vertus humaines. Mais, entre nous, qui pourra jamais outrepasser les frontières de l'amour maternel?

Dans le berceau, quand nous étions petits, qui se levait la nuit à nos moindres soupirs? Plus tard, qui a pris notre défense pour t'excuser nos folies de jeunesse? Une fois mariés, qui se contenta en souriant toujours de l'inique place que notre légèreté réserve d'habitude aux belles-mères?... Pourtant, les belles-mères furent d'abord et avant tout les mères de quelqu'un...

Elles ne sont tout de même pas des anges, diront les malins. Non, sans doute, car nous ne serions pas leurs fils. Mères ou belles-mères, parfaites ou non, ces êtres qui racontent mieux que des paroles sublimes la *miséricorde infinie de* Dieu, nous leur devons après Lui. Napoléon 1er disait: "L'avenir des enfants est l'ouvrage des mères."

Parlant devant les membres du Club Richelieu Roberval, M. le chanoine Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay, avait déjà formulé le désir que l'on érigeât un jour un monument à nos mères Canadiennes-françaises et catholiques.

Si jamais ce voeu se réalise, je voudrais que le chef-d'oeuvre ait pour sculpteur le plus célèbre artiste; que cette statue réflète un peu les traits de celle que je viens d'admirer dans le film.

Et, enfin, pour mettre un comble à ce beau rêve, il suffirait que le moment portât comme inscription ces mots: "Coeur de maman".

Oui, nos mamans, on les oublie, on les néglige, on les renie. On leur fait "l'aumône" d'un baiser distrait alors que leurs lèvres sont plus riches que tous les trésors; ces lèvres qui bénissent, encouragent, pardonnent nos faiblesses sans nombre! Elles sont surtout, ces bonnes mamans, la vôtre, la mienne (ou du moins elles étaient si nous les avons perdues), les vrais, les seuls paratonnerres de la paix dans la plupart de nos foyers.

Ah! si tous les films valaient 'Coeur de maman"! Car il m'est arrivé, mes amis, d'en voir d'autres.

L.-D. B.

LA MISSION DES ETATS-UNIS . . .

Conduire le monde à la paix

Les Etats-Unis ont la mission de conduire l'humanité à la paix dans la justice et la charité. Cette déclaration émane de Mgr Bryan J. McEntegart qui vient d'être intronisé recteur de l'Université catholique d'Amérique. Le prélat a prononcé un discours auquel assistaient le plupart des membres de la hiérarchie étatsunienne, y compris quatre cardinaux, et par le président Dwight D. Eisenhower, qui a reçu un doctorat en droit honorifique. Le décret papal de nomination de Mgr McEntegart comme recteur de l'Université a été lu à haute voix par l'archevêque Amleton Giovanni Cicognani, délégué apostolique aux Etats-Unis. Cet événement a aussi marqué le 50e anniversaier de l'Association nationale d'éducation catholique.

Le discours du nouveau recteur s'intitulait: "Vers de plus larges horizons"; il signalait les progrès accomplis en sciences et en technologie au 20e siècle, les tensions mondiales, "la redoutable expansion furtive du communisme qui réduit l'homme en esclave". "Le drap funéraire d'une longue nuit descend-il sur la cixvilisation occidentale?" s'est demandé le prélat. Et il a répondu: "En mon nom et au nom de cette université, je réponds hardiment par la négative. C'est l'aube, et non le crépuscule du soir, qui colore le sommet des montagnes et nous invite à considérer des horizons nouveaux et plus vastes."

"Notre institution, dit-il, est fermement convaincue que la religion aide la science en amie. La vérité des créatures ne peut nullement contredire celle du Créateur. Nous devrions donc, en autant que nos ressources le permettent, nous adonner à des recherches systématiques en science. Nous devons chercher à découvrir de nouvelles vérités et de nouveaux aspects de la vérité, et ainsi ouvrir de nouveaux sentiers vers la source ultime de toute vérité: Dieu lui-même.

"En second lieu, l'Université doit travailler sans cesse à élargir les horizons de la société. Par la Providence de Dieu, notre cher pays a accédé à la direction du monde. Les Etats-Unis ont une mission à remplir envers l'humanité: frayer la voie qui mène à la paix dans la charité et la justice. Il ne nous est pas permis de l'éluder. Nous n'osons pas y manquer. Nos chefs élus appelés à protéger et à favoriser les intérêts bien entendus de chaque citoyen, de notre pays, et du monde en tant que communauté de nations. Afin que nos chefs et notre population puissent juger sagement, il faut sans cesse évaluer et rectifier nos institutions et nos méthodes sociales, politiques et économiques. Nos chefs et notre population ont le droit de compter que les universités contribueront effectivement à ces évaluations et à ces rectifications.

(C.C.C.)

Village de St-Jean-Vianney

Voici le tableau d'honneur de l'école des garçons, du village de St-Jean-Vianney:

9e: 1. M. Guy Gravel; 2. M. Denis Lapointe.

7e: 1. M. Roger Maltais; 2. M. Julien Gravel; 3. M. Léon Girard.

6e: 1. M. Roger Langevin; 2. M. J.-Joseph Gravel; 3. M. Laurier Girard.

"L'un des principaux facteurs qui permette le développement du nord canadien est l'avion."

La Grande-Bretagne et le Saint-Siège soulevée une fois de plus

La nomination d'un nouveau délégué apostolique à Londres pour succéder à S. Exc. Mgr William Godfrey, nommé au siège de Liverpool, soulèvera derechef la vieille question des rapports diplomatiques entre la Grande-Bretagne et le Saint-Siège, prédit-on dans les milieux catholiques. D'autre part, cela excitera probablement le courroux des extrémistes protestants qui exercent tant d'influence dans les affaires ecclésiastiques de Grande-Bretagne, à un moment où pour d'obscurs motifs d'envie, en pleine crise morale, les porte-parole protestants dont la modération s'imprègne de raison se montrent moins amicaux que d'ordinaire ces dernières années.

La nomination de Mgr Godfrey a soulevé une petite tempête il y a quinze ans quand il vint à Londres à titre de premier représentant du Pape au pays depuis la Réforme. Des questions furent posées à la Chambre des communes. D'autres suivirent chaque fois que toute démarche projetée en vue d'obtenir la reconnaissance diplomatique fut entreprise, et cela même pendant les années de guerre, quand Mgr Godfrey et le Saint-Siège accomplissaient tant de travail à titre d'intermédiaires non belligérants dans les questions non politiques comme le repérage des prisonniers.

La situation où se trouvait Mgr Godfrey devint un peu moins difficile après l'effondrement survenu en Europe, car même si officiellement, en ce qui concernait la Grande-Bretagne, il n'avait pas de statut diplomatique, il fut nommé chargé d'affaires pour le Saint-Siège auprès du Gouvernement polonais en exil; il était ainsi le seul envoyé papal détenant un poste de rang diplomatique en même temps qu'un autre poste sans statut diplomatique.

Cela a permis au délégué apostolique d'occuper officiellement le rang de diplomate de plein droit, de jouir de privilèges et de contacts diplomatiques, et dans une certaine mesure a permis au gouvernement britannique de maintenir des communications diplomatiques avec le Saint-Siège sans perdre la face devant les extrémistes protestants. Pourtant même si la Grande-Bretagne maintient une légation au Vatican depuis la première Grande Guerre, elle n'entretient pas avec lui de rapports à caractères pleinement diplomatique.

(C.C.C)

La Bible vous parle

Envoie ta lumière et ta fidélité, qu'elles me guident, qu'elles me ramènent vers ta montagne sainte, et vers tes tabernacles. (Psaume 43, 3) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

HORAIRES DE NOS CINÉMAS

CARTIER (Chicoutimi)

Jeudi-vendredi
version française
1h. à 2h. 50, 4h. 50 à 6h. 40
et 8h. 45 à 10h. 25
film anglais
2h. 50 à 4h. 50, 6h. 40 à 8h. 45
et 10h. 25 à 12h. 25
TEL.: 4-3138

CAPITOL (Chicoutimi)

Film français
Jeudi-vendredi-samedi
1h. à 3h., 4h. 30 à 6h. 20 et 7h. 40 à 9h. 45
Film anglais
3h. à 4h. 30, 6h. 20 à 7h. 50 et 9h. 45 à 11h. 15
TEL.: 4-3097

IMPERIAL (Chicoutimi)

Jeudi-vendredi
film anglais en technicolor
7h. à 8h. 30 et 9h. à 11h. 20
version française
8h. 30 à 9h. 50
TEL.: 4-5469

BELLEVUE (Jonquière)

mercredi-jeudi-vendredi
Programme double
Le premier film débute à: 7h. à 8h. 45 et 10h. à 11h. 36
le second film
8h. 45 à 10h. 10
TEL.: 2-5839

EMPIRE (Jonquière)

Mercredi-Jeudi-Vendredi
Film français
1h., 5h. et 9h.
Film anglais en couleurs
3h. 15, 6h. 40 et 10h. 40
TEL.: 2-5333

PALACE (Arvida)

Le théâtre sera fermé vendredi et samedi pour réparations.

Offrez des petits fours comme cadeau à Noël

La célébration de Noël à la façon traditionnelle de grand'mère n'est-elle pas l'un de nos plus doux souvenirs d'enfance? Qui ne se souvient pas de ses jolies pâtisseries du temps des fêtes? Grand'mère savait qu'un cadeau est d'autant plus précieux que le donneur y met de son travail et de son art. Aussi, ses cadeaux étaient-ils des oeuvres de ses mains. Comme elle était un cordon bleu, elle offrait à ses amis et voisins quelques uns de ses chefs-d'oeuvre culinaires, en particulier ses délicieux biscuits au beurre.

Même en 1953, on peut suivre la mode de grand'mère et offrir aux siens de jolies boites de métal remplies de biscuits au beurre gaiment décorés . . . Pour vos nombreuses réceptions des fêtes, il vous faut aussi un assortiment de biscuits de fantaisie. Des biscuits au beurre vous vaudront de nombreuses félicitations. Le beurre - ce produit laitier doré - n'a pas de rivaux pour donner à la pâtisserie une texture parfaite et une saveur délicate.

Essayez les recettes suivantes. Nous sommes assurés d'avance que vous les aimerez et que vous voudrez les faire souvent. Ceux qui recevront une jolie boite de ces bonnes choses ne pourront s'empêcher de vous faire des éloges.

L'arôme subtil de vos biscuits de Noël dira mieux que toute autre expression vos souhaits et votre affectueuse sollicitude pour les vôtres.

CROISSANTS
"A LA NOIX DE PACANE"

1 tasse de beurre
½ tasse de sucre en poudre
2 c. à thé de vanille
2 tasses de farine ordinaire tamisée
½ c. à thé de sel
2 tasses de noix de pacane hachées fin.

Défaire le beurre en crème; ajouter le sucre graduellement et battre jusqu'à ce que le mélange soit mousseux. Ajouter la vanille. Tamiser ensemble la farine et le sel; ajouter au beurre et au sucre. Incorporer les noix de pacane. Utiliser 1 cuillerée à table de pâte pour chaque biscuit. Façonner chaque biscuit en croissant à la main. Disposer sur une tôle à biscuits non graissée. Cuire à four lent (325°F) pendant 30 à 40 minutes. Rouler dans le sucre en poudre au sortir du four.

FANTAISIES DE NOEL AUX FRUITS

½ de tasse de chacun des fruits suivants: raisins secs ordinaires, raisins de Corinthe, ananas confits, cerises confites, amandes hachées
¼ tasse de citron tranché mince
¼ tasse de beurre
¾ tasse de sucre brun, bien tassé
2 oeufs séparés
¼ tasse de lait évaporé
¾ c. à thé de vinaigre
1 tasse de farine à tout usage tamisée
¼ c. à thé de chacun: bicarbonate de soude et sel
½ c. à thé de chacune des épices suivantes: cannelle, clou de girofle et toute-épice soupçon de muscade.

Laver les raisins; les égoutter. Couper les autres fruits en petits morceaux et les combiner avec les raisins. Défaire le beurre en crème jusqu'à consistance lisse. Ajouter graduellement le sucre et continuer à travailler le mélange jusqu'à ce qu'il soit mousseux. Incorporer les jaunes d'oeufs tout en brassant. Verser le vinaigre le lait en agitant et ajouter au mélange de beurre. Tamiser ensemble la farine, le bicarbonate de soude, le sel et les épices. Incorporer au mélange de beurre en même temps que les fruits et les noix. Fouetter les blancs d'oeufs jusqu'à consistance ferme mais non passèche. Les incorporer délicatement à la pâte. Verser par cuillerées sur une tôle à biscuits graissée. Cuire à four lent (325° F.) pendant 20 à 25 minutes.

BOULETTES AUX NOIX DU BRESIL
(5 douzaines)

6 c. à table de shortening
½ tasse de beurre
¼ de tasse de sucre en poudre
1 c. à thé de vanille
2 c. à table de crème épaisse
2 tasses de noix du Brésil hachées assez gros
2¼ tasse de farine ordinaire tamisée.

Défaire le shortening et le beurre en crème. Ajouter le sucre et travailler jusqu'à consistance légère et lisse. Ajouter la vanille et la crème et bien incorporer. Combiner les noix et la farine et les ajouter au mélange crémeux. Rouler la pâte en petites boules. Cuire sur une tôle à biscuits non graissée dans un four lent (325°F) pendant 30 minutes ou jusqu'à ce que légèrement doré. Lorsque les biscuits sont refroidis, les rouler dans le sucre en poudre ou dans les noix hachées.

BATONNETS AUX DATTES
(2½ douzaines)

2 oeufs
1 tasse de sucre
1 c. à table de beurre fondu
2 tasses de dattes hachées fin
½ tasse de noix hachées
1 tasse de farine ordinaire tamisée
1 c. à thé de bicarbonate de soude
½ c. à thé de sel
1 c. à table d'eau chaude.

Battre les oeufs parfaitement, ajouter le sucre et le beurre fondu. Mélanger. Ajouter les dattes et les noix en brassant. Alterner l'addition des ingredients secs mélan-

(Suite à la 11ième page)

Mme Eisenhower et une tradition

L'épouse du président des Etats-Unis, Madame Eisenhower, a rompu avec une vieille tradition de la Maison Blanche. Elle a changé la forme de la table présidentielle aux diners d'Etat.

La raison de ce changement? Madame Eisenhower veut voir et parler aux convives assis à sa table sans avoir à se retourner.

La tradition a toujours voulu qu'une table en forme de U soit utilisée aux diners d'Etat de la Maison Blanche. Le président, assis à l'extrémité extérieure de ce U, pouvait ainsi voir parfaitement tous ses invités et être vu d'eux. Le même avantage n'était cependant pas offert à sa femme, placée en face de lui, de l'autre côté de la table.

Elles ont été impressionnées

(PC) — Le nombre des instituteurs à l'emploi des universités et écoles canadiennes et le travail de geant accompli dans le domaine des recherches médicales au Canada ont fortement impressionné deux jeunes femmes médecins originaires de l'Inde.

Le Docteur Prema Naidu, professeur d'obstétrique à l'université d'Asmania, dans l'Hyderabad, et le Docteur E.V. Kalyani, instructrice en obstétrique à l'hôpital gouvernemental pour les femmes de Madras, étudient toutes deux l'éducation médéicale à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, en vertu du plan Colombo.

Elles sont ici depuis plusieurs mois et croient que le plan qui leur permet de se spécialiser en Amérique pourrait fonctionner dans les deux sens et apporter des avantages autant à l'Inde qu'au Canada et aux autres pays qui s'y adhèrent.

Le Docteur Naidu affirme que, dans les villes indiennes, les secours médicaux sont très bien organisés. Leurs hôpitaux et leur enseignement sont également aussi bons que partout ailleurs. Plus de 98 pour cent de la population vivent cependant dans des villages, où il y a pénurie de médecins et d'infirmières.

De plus en plus, les Indiennes se consacrent à l'étude de la médecine, dit-elle. "Le cours de médecine est chez nous de cinq ans."

Dans toutes les universités, précise le Docteur Naidu, 30 pour cent des sièges sont réservés aux femmes. "Cela prendra cependant des années avant que nous ayons pour servir le pays un nombre suffisant de médecins et d'infirmières. Dans les campagnes, des femmes-sages aident encore à l'accouchement des bébés.

Quelques conseils culinaires

(PC) — Les oeufs à coquille blanche ne différent des oeufs bruns que par leur couleur. La coquille n'affecte ni le goût, ni les qualités de cuisson, ni la valeur nutritive de l'oeuf.

Si votre marché local offre des oeufs à coquille brune à des prix plus avantageux, vous pouvez en profiter sans inquiétude aucune, s'ils sont de la même qualité et de la même catégorie que les blancs.

Des asperges en conserve relevées de sauce au beurre ou de sauce blanche ajoutent couleur et saveur au plat d'entrée d'un menu. Il y a moyen de sortir les asperges de la boite de fer blanc dans laquelle elles se trouvent, sans en briser la pointe, en ouvrant la boite à l'extrémité indiquée par le manufacturier.

Variez le goût des garnitures au fromage de vos sandwiches en mêlant au produit laitier soient des noix, soient des fruits secs. Des carottes, du chou et des pommes mêlés à des noix font également des garnitures délicieuses et nutritives.

Il est à conseiller de toujours essuyer les fruits frais avant de les placer dans le caveau froid où vous les conservez. Ce nettoyage à l'aide d'un linge humide protège les fruits qui, parfaitement propres, ont moins tendance à se gâter.



AVEC SON EPOUSE ALLEMANDE: — Le Sapeur Harley Hegardoren de Peterborough, Ont., est photographié ici avec son épouse et sa fillette. Ils arrivent à Halifax afin de passer Noël dans leur foyer. Le Sapeur Hegardoren rencontra son épouse Renata à Hamelin, alors qu'il servait dans la 27e Brigade d'Infanterie. Environ 350 soldats et 80 de leurs épouses et enfants étaient du groupe.

Elizabeth II, femme de l'année pour la troisième fois

Elizabeth II d'Angleterre a été proclamée "la femme de l'année" pour une troisième fois consécutive. Les rédactrices féminines des journaux affiliés à la Presse Associée ont également, à l'occasion d'une douzième enquête annuelle de cette agence, inscrit sur la liste des femmes qui se sont distinguées dans les différents domaines, en 1953, les noms de neuf personnalités américaines.

Voici les noms de ces femmes et les raisons qui ont présidé à leur choix presque unanime.

Dans le domaine des affaires publiques, Oveta Culp Hobby, la deuxième Américaine à détenir un poste ministériel aux Etats-Unis, vient en tête de la liste. Madame Hobby, souvent appelée "le petit Lionel", a organisé le corps auxiliaire féminin de l'Armée américaine, durant la seconde guerre mondiale. Le président Eisenhower reconnaissait ses services, cette année, en la nommant à un poste crée spécialement pour elle, celui de secrétaire de la Santé, de l'Education et du Bien-Etre de son nouveau cabinet.

Claire Booth Luce, ancienne chroniqueuse de modes, dramaturge, écrivain et ex-membre du Congrès des Etats-Unis, a été choisie "femme de l'année" en politique. Madame Luce est le premier ambassadeur de sexe féminin de Rome et la première femme nommée à une ambassade de cette importance par le gouvernement américain.

La "femme de l'année" dans le domaine des affaires est une personnalité dynamique, la blonde et versatile Jacqueline Cochran. Elle a réussi à établir 2 records de vitesse aéronautiques, tout en assumant avec succès la direction de trois firmes de cosmétiques dont elle est propriétaire et qui font pour plusieurs millions de dollars d'affaires par année. Tôt en 1953, Madame Cochran est devenue la première femme à voler plus rapidement que le son. Elle a aussi établi un nouveau record international en parcourant un nouveau record international en parcourant un champ fermé de 100 kilomètre à 652 milles à l'heure dans un appareil réacté.

Dans le monde des sports, Babe Didrikson Zaharias, célèbre championne golfeuse, est la "femme de l'année". Elle a réussi à vaincre le cancer et est retournée au golf, sport dans lequel elle a tout particulièrement brillé durant les dernières années. L'Américaine, que souvent on se plaît à nommer la "plus grande femme athlète connue", a survécu à une dangereuse intervention chirurgicale de trois heures et a repris la vie active qu'on avait cru qu'elle abandonnerait.

Le soprano américain Helen Traubel occupe la tête de la liste des femmes qui se sont distinguées dans le domaine de la musique. Mademoiselle Traubel, une des meilleures cantatrices wagnériennes de la Metropolitan Opera Compagny, causé tout un scandale en préférant les cabarets au Met. Elle a refuse le contrat que lui offrait la compagnie d'opera pour pouvoir continuer à chanter dans les boites de nuit, où elle est devenue fort populaire. Le Met voulait lui défendre une telle carrière.

Shirley Booth est la "femme de l'année" pour la scène et l'écran. La vedette du Broadway s'est méritée un "Oscar" pour la performance qu'elle a donnée dans "Come Back, Little Sheba". Les critiques newyorkais la louangeaient également pour son rôle dans la comédie "Time of the Cuckoo", sur le Broadway. L'actrice de 45 ans est actuellement à Hollywood, où elle tourne dans "About Mrs. Leslie."

Dans le domaine de la littérature, les rédactrices féminines américaines ont élu "Femme de l'année" Edna Ferber, auteur du roman populaire "Giant". Mademoiselle Ferber, qui est deuis 40 ans romancière, est également l'auteur de "So Big", Show Boat", Dinner et Eight," Cimmaron." Son dernier succès, "Geant," a soulevé e violente controverse au Texas.

En éducation, le Docteur Frances . Roewich, de Chicago, donne le pas. Docteur en philosophie, elle est l'instigatrice et la vedette d'un programme éducationnel très aimé à la TV américaine, "Ding Dong School."

Lucielle Ball est "la Femme de l'année" dans le champ de la radio et de la télévision. Elle est la vedette, avec son mari Desi Arnaz, de l'émission "I Love Lucy." Le contrat de TV signé cette année par le couple, est le plus gros jamais offert à des vedettes.

Parmi les personnalités féminines qui ont fait une lutte fort contestée à ces dix "femmes de l'année" on relève les noms de Mamie Eisenhower, épouse du président des Etats-Unis, et de Madame Pandit, de l'Inde, présidente de l'assemblée générale des Nations Unies.

Le monde change en 27 ans!

(PC) Une religieuse carmélite âgée de 64 ans, a demandé hier à un laïc "Qu'est-ce qu'une bombe atomique?"

La Révérende Mère Anna, supérieure du couvent des Carmélites de Détroit, a déclaré qu'elle n'avait que vaguement entendu parler de l'énergie atomique, dans des lettres. Elle a dit que les religieuses toujours en prière et en méditation, ne sont pas au courant des affaires internationales.

Mère Anna est sortie de son cloître pour se rendre à Kansas City préparer les plans d'un nouveau couvent pour cet endroit.

La Haute couture et Gabrielle Chanel

Les hauts cris poussés l'été dernier à l'apparition de la nouvelle jupe courte prônée par Dior ne se comparent en rien à la consternation créée cette semaine, à Paris, par la parution de cette simple annonce:

"Gabrielle Chantal recommencera à vendre des robes le 5 février". Chanel, qui aura bientôt 70 ans, s'occupe actuellement de la redécoration de l'établissement où, depuis 15 ans, ne s'est vendu que la fameux parfum qui porte son nom.

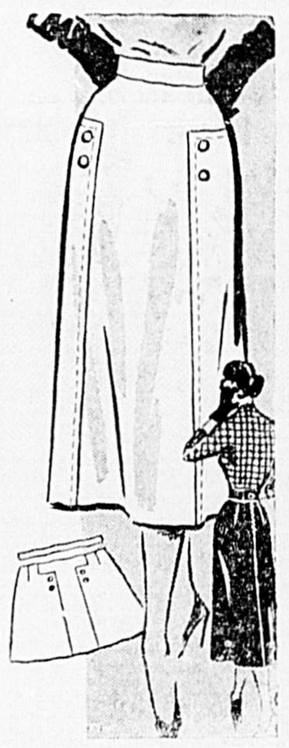
Cette semaine, dans l'intimité de la suite qu'elle habite à l'hôtel Ritz, elle a annoncé officiellement la réouverture, à temps pour la présentation des collections printanières, de son salon de haute couture.

La raison qui pousse "Coco" Chanel à revenir dans le monde sur lequel elle régna durant les années 1920 et 1930 demeure un mystère. Elle abandonnerait en effet la haute couture en 1939, immédiatement avant la guerre, pour ne mêler son nom qu'à la vente du parfum internationalement celèbre, "Chanel numéro cinq".

A-t-elle besoin d'argent? L'inflation aurait peut-être réussi à dissiper la fortune amassée durant une fructueuse carrière. Ou s'ennuie-t-elle tout simplement, pendant que des nouveaux venus tels que Dior, Balmain et Fath nagent dans l'argent et la gloire?

Quels que soient les motifs qui ont poussé Gabrielle Chanel à sortir de l'ombre dans laquelle elle s'était réfugiée, la nouvelle de sa décision a eu l'effet d'une bombe dans le monde de la haute couture parisienne. On craint non seulement qu'elle ressuscite cette nostalgie des "bonnes vieilles années" dans les milieux fashionables de Paris, mais encore qu'elle accomplisse encore de ces exploits vestimentaires qui déjà ont fait sa réputation. Les grandes maisons qui voient en elle une compétitrice qu'il faut craindre sont un peu nerveuses.

L'on se souviendra que, déjà, "Coco" Chanel a révolutionné la haute couture en défiant ouvertement préjudice et tradition. C'est elle qui lança les robes de jersey de laine toujours très populaires auprès de l'élégante. Ce tissu était alors réservé à la confection des vêtements de travail pour homme.



Vous n'aurez qu'à vous féliciter d'avoir confectionner cette jupe. Tailles de demoiselles: 24-25-26-28-30. Envoyez trente-cinq cents, en pièces, pas de timbres-postes. Faites parvenir la grandeur, le no du patron, votre nom, votre adresse, à l'adresse suivante: Anne Adams, "Le Progrès du Saguenay" 60, Front St. West. Toronto, Ont.

Courrier de Myriam

NOTE DE LA REDACTION

Nos lecteurs sont priés de prendre note que toute question envoyée au: Courrier de Myriam, Progres du Saguenay, Chicoutimi recevra gratuitement une réponse dans ce courrier.

Q. — Je vous écris pour la première fois. J'aime bien votre courrier, c'est pour cela que je m'adresse à vous, pour avoir quelques conseils; j'ai été fréquentée par plusieurs jeunes gens et j'en ai aimé un qui me le rendait bien d'ailleurs. Nous nous sommes fréquentés un an et nous avons rompu deux fois, mais malgré notre amour réciproque, nous avons rompu définitivement, par ma faute. Il m'a prévenu alors, que j'aurais à le regretter peut-être; il avait raison, car j'ai regretté mon erreur et j'ai tenté de m'excuser, mais il m'a répondu que le hasard fait bien les choses et il ne semblait pas contre une réconciliation, mais elle doit venir d'elle-même, si non il vaut mieux ne rien faire, a-t-il dit. Je prie et j'espère; pensez-vous que j'aurai une réponse?

PETITE BRUNE.

R. — Chère correspondante, j'ai abrégé votre lettre, mais, je suis bien sûre que tout finira par s'arranger. Continuez de prier, car pour les catholiques, c'est là la seule vraie consolation. Je vous dirai, puisque vous le dites vous mêmes, vous êtes cause de cette rupture, ayant fait les excuses nécessaires, il ne vous reste plus qu'à attendre et laisser les événements suivre leur cours. N'attendez pas d'une manière passive, attendez mais soyez philosophe et dites-vous; si ça arrive comme ça, c'est que c'est mieux ainsi. Allons bonne chance et surtout... ne vous en faites pas, car il est si facile de se tromper.

* * *

Q. — J'ai 16 ans et je suis petit, je pèse à peine 120 livres, je voudrais devenir grand. Pourriez-vous me donner un bon moyen, pas trop difficile. Je suis même prêt à faire de grands sacrifices, pour grandir et grossir. J'ai confiance en vous. Je joue bien au "Hockey". Merci à l'avance.

UN FUTUR GRAND.

R. — Eh bien... mais, à 16 ans il ne faut pas désespérer de grandir, au contraire, il y a de bonnes chances pour que vous commenciez à grandir pour de bon. On dit que jusqu'à 21 ans, le corps humain se développe et de cette façon il n'y a aucunement à craindre pour vous de ne pas grandir. Cependant, vous pourrez faire beaucoup de culture physique; pour un jeune homme, c'est la grande ambition aujourd'hui, faire de la culture physique, afin de devenir un athlète. D'ailleurs, le fait que vous vous intéressiez au "Hockey" ce sera pour vous une occasion magnifique de grandir. Bonne chance.

Dans des casseroles individuelles, placez des tranches de jambon très mince et recouvrez de poulet en crème. Placez au four jusqu'à ce que le poulet adopte une teinte de doré. Garnissez de branches de persil et servez immédiatement.

Des tranches de pommes frites ont pour don de varier agréablement la saveur de côtelettes de lard ou de bouts de saucisses. On conseille aussi, pour relever la saveur de côtelettes, une farce au pain.

LE TOUT PREMIER BROSSAGE DES DENTS AVEC LE DENTIFRICE COLGATE À LA CHLOROPHYLLE DÉSODORISE L'HALEINE

2 TUBES RÉGULIERS 45¢ POUR 69¢ SEULEMENT

EMBALLAGE SPÉCIAL —TEMPS LIMITÉ

53-C-188

THEATRE CAPITOL
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3097

JEU-VEN-SAM 17-18-19 DEC.
PROGRAMME DOUBLE

"LE BOSSU"
Nouvelle version
avec: Pierre Blanchard et Jacques Varenne
AUSSI
"THE SELLOUT"
avec: Walter Pigeon et Audrey Trotter

. . . Donnez-lui un Certificat-Cadeau Biltmore et il aura le chapeau le plus confortable au monde.



Une boîte-cadeau renferme son Certificat et un cendrier en forme de chapeau miniature

Avec ce Certificat-Cadeau, il choisira, quand il le désirera, le Chapeau Biltmore qu'il préfère — en vente chez les marchands Biltmore d'un littoral à l'autre. de $5.00 à $50.00

LARYNGITE?
PASTILLES VALDA
et
PASTILLES VALDAMILD
pour les enfants et leurs mamans

VF 34

Mesdames..



Nous avons toujours en magasin des fleurs coupées ou en pots pour toutes les occasions.

Vous n'avez qu'à téléphoner à:
219
et nous ferons la livraison

Nous pouvons également télégraphier vos fleurs dans tout l'univers

L.-Isidore Barrette & FILS
72, Collard Tél.: 219 Alma

Exquisite Form BRASSIERES

Cicloform WITH THE BUILT-IN Floating Action



Style 475 — Buste à coutures circulaires avec bande élastique au diaphragme. Facilite la respiration. A — jeunes, 32 — 36, B — moyens, 32 — 40, C — forts, 32 — 42.

$2.00

Style 395 — Suspension libre. Distribution uniforme sur les bretelles sans tensions ni pression sur le buste. Buste à coutures circulaires. Satin noir ou blanc. A — jeunes, 30 — 36, B — moyens, 32 — 40, C — forts, 32 — 42.

$2.50



Style 425 — Soutien gorge sans bretelle en satin noir ou blanc, ajustable de partout et attrayante. A — buste jeunes, 32 — 36, B — bustes moyens, 32 — 38, C — bustes forts, 32 — 42.

$3.00



Style 505 — Confection en satin blanc ou noir avec piqûres au maintien buste. A — bustes jeunes, 30 — 36, B — bustes moyens, 32 — 40, C — bustes forts, 32 — 40.

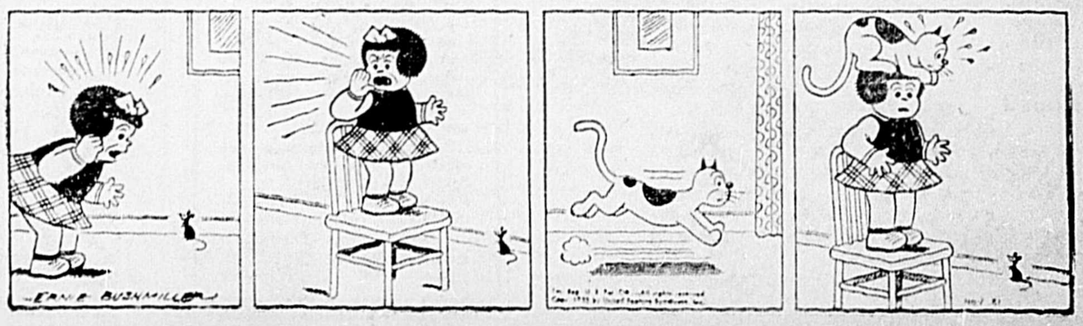
$1.50

LE Syndicat DE CHICOUTIMI, inc.
132 est, rue Racine Tél.: 4-3624

LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



Un paquebot norvégien réussit à traverser l'océan sans gouvernail

Oslo (PC) — Le paquebot Stavangerfjord de la compagnie Norwegian-American le premier grand navire affecté au transport des passagers qui a traversé la plus grande partie de l'Atlantique sans gouvernail, a jeté l'ancre à Oslo hier en soirée. Il n'avait malgré tout que deux jours de retard.

Le capitaine Olaf Bjoernstad qui navigue depuis 1914 a dit que cette traversée sans gouvernail "est la pire expérience que j'aie eue en mer".

Ce paquebot, qui jauge 13,334 tonneaux, a perdu son gouvernail au cours d'une violente tempête dans la soirée du 8 décembre à environ 500 milles au large de Terre-Neuve, soit à trois jours de New-York transportant sa "cargaison humaine" pour la traversée d'avant-Noël.

Le navire a navigué pendant neuf jours sans gouvernail franchissant une distance de 2,500 milles, se dirigeant au moyen de ses hélices jumelles. De cette façon une hélice sert à actionner le navire et l'autre à son tour à le diriger.

Le commandant est d'avis qu'il a corrigé la route du navire 14,000 fois au cours de cette mémorable traversée. D'ordinaire il faudrait cinq ou six ans pour effectuer autant de corrections à la marche d'un paquebot.

Le gros remorqueur britannique Turmoil, qui s'est signalé dans une épopée de la mer, celle du cargo Flying Enterprise il y a deux ans, a rejoint le Stavangerfjord au milieu de l'Atlantique il y a quatre jours et lui a servi de guide.

Le capitaine Bjoernstad a dit aux journalistes que la tempête a augmenté de violence après que le gouvernail eut été arraché.

La force du vent était telle, a-t-il, dit, que l'indicateur du vent ne pouvait l'enregistrer. "Ainsi personne ne connait la vélocité du vent au plus fort de cette tempête".

Le commandant a raconté comment le gouvernail pesant 18 tonnes a finalement tombé malgré les efforts de l'équipage pendant 11 jours pour réparer la tige qui le retenait. Il a donc décidé de revenir à St-Jean, Terre-Neuve, mais le temps s'est amélioré et il a attendu deux jours l'arrivée d'un autre navire de la même compagnie, le Lyngenfjord.

En arrivant, le Lyngenfjord a réussi à installer un solide cable mais il s'est brisé. Peu après la mer est devenue infiniment plus calme et le capitaine Bjoernstad a décidé de continuer sa route vers la Norvège.

Qu'est-ce que le juge va décider?

Los Angeles (PA) — Un juge tente aujourd'hui de trouver une solution au problème de Mme Louis Davidson: comment obtenir une obligation d'épargne de $100 qu'elle dit avoir gagnée d'un service de lavage de couches pour avoir prédit deux mois à l'avance le jour et l'heure de la naissance de son bébé.

Mme Davidson, 27 ans, a dit au juge qu'elle n'a pas réussi à obtenir son prix, c'est qu'elle est très embarrassée parce que ses amis se moquent d'elle en disant qu'elle doit engager des gardiennes, alors qu'elle tente de se faire rembourser.

Un MAL de DOS peut être un Avertissement

Le mal de dos est souvent dû à la paresse des reins. Quand les reins ne fonctionnent pas, l'excès d'acidité et les déchets restent dans l'organisme. Un mal de dos, un repos brisé ou cette sensation de fatigue et de tête lourde peuvent s'ensuivre. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux —travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. 31f

Procès intentés contre trois chefs juifs

Vienne, Autriche (PA) — De source fiable, on a révélé hier que la Hongrie a fait subir un procès secret à trois importants chefs juifs et les a trouvés coupables de trahison.

Les informateurs ont révélé que la Hongrie est le troisième pays communiste à déclencher une persécution sournoise contre les Juifs au cours des derniers mois. La Tchécoslovaquie et la Roumanie ont également terrorisé leur population juive en citant leurs chefs devant les tribunaux.

Les chefs juifs hongrois ont été condamnés au cours de deux procès qui se sont déroulés à Budapest le 2 et le 8 décembre.

Le premier a été intenté à Georg Schay, directeur du Groupe de la jeunesse juive en Hongrie. Schay aurait été trouvé coupable d'espionnage au profit de l'Ouest par une cour martiale, et condamné à cinq ans d'emprisonnement.

Les accusés au deuxième procès étaient Lajos Stoeckler, chef du groupement juif de Budapest, et le Dr Zoltan Benedek, président de la Fédération des associations juives hongroises. Les rapports parvenus à Vienne ne révèlent pas les sentences qui leur ont été imposées.

Stoeckler et Benedek sont deux des plus importants dirigeants juifs non seulement de la Hongrie mais aussi de toute l'Europe orientale. On avait rapoprté leur arrestation en février dernier.

Les observateurs occidentaux ont déclaré à Vienne que leur procès visait à répandre la peur parmi les 80,000 Juifs demeurant en Hongrie. Les procès, toutefois, ont été tenus secrets parce que les communistes ont craint la réaction des pays de l'Ouest.

La buanderie affirme qu'il n'y a aucune preuve que Mme Davidson ait rempli une formule d'inscription au concours, parce que le chauffeur qui a distribué les cartes en janvier dernier a remis sa démission et a emporté ses livres avec lui.

Les meurtriers du...

(Suite de la 1ère page)

Hall a tenté une dernière fois de faire absoudre sa maîtresse. Tout comme il l'a fait lors de son procès devant le jury à Kansas City, le mois dernier, il a demandé à Dietrich de dire que "Mme Heady n'est pas à blâmer.

Le complot de Hall et de Mme Heady a été fantastique dès le début. Il a soulevé l'ire du public lorsqu'on a appris que les ravisseurs avaient l'intention de tuer le petit Greenlease avant même que Mme Heady n'aille le quérir, à une école catholique de Kansas City.

Une fois arrêtés, les deux sinistres amis ont avoué leur culpabilité. Ils ont été condamnés à mort sur la recommandation d'un grand jury fédéral en vertu de la loi Lindberg. On n'en a pas appelé de la condamnation et les deux coupables ont catégoriquement refusé de porter leur cause en appel.

On a rapporté que Mme Heady était, elle aussi, résignée à son sort.

Son avocat a déclaré que Hall a admis avoir commis un crime horrible. Mais d'autres sources d'informations, des membres du personnel du pénitencier qui se sont entretenus avec les prisonniers depuis qu'ils ont été conduits dans les cellules des condamnés à mort, le 20 novembre dernier, ont déclaré que le seul regret manifesté par Hall était celui d'avoir été pris à son propre piège, de s'être lancé dans la beuverie qui l'a conduit à son arrestation, à St-Louis, le 6 octobre dernier.

"C'était, pour moi, une question de vie ou de mort", aurait déclaré Hall à un des gardes. "Je me proposais de cacher cet argent pour cinq, ou même dix ans si nécessaire, avant ne me mettre à faire la vie facile", aurait ajouté Hall. "Si j'avais eu une chance, on ne m'aurait jamais pris en vie; mais les policiers m'ont fait asseoir dans une chaise et ils ont réussi à me séparer de mon revolver", aurait-il déclaré. La même source d'information a rapporté que Hall l'avait mis au courant de ses plans d'assassiner Mme Heady parce qu'elle se préparait à le trahir.

Dietrich a cependant déclaré que Hall n'a jamais fait de telles déclarations. Il a de plus manifesté son désir de voir Mme Heady avant de mourir.

Hier après-midi, Hall et Mme Heady se sont vus durant une demi-heure. Hall était assis sur son grabat, dans sa cellule, et Mme Heady était assise en face de lui, de l'autre côté d'un grillage. Ils ont décidé de prendre du poulet rôti pour leur dernier repas.

Dietrich a déclaré que Hall, qui a dissipé une fortune de $200,000 en quatre ans, lui a confié qu'il ne serait pas ou il en était si seulement il avait su ce que la religion pouvait lui apporter.

Avant son exécution, il a lu le volume de Mgr Fulton Sheen, un evêque catholique, intitulé "The World's First Love" — "Le premier amour du monde". Il avait lu la moitié du volume lorsqu'on la remis à Mme Heady.

Funérailles de M. Charles Tremblay

Lundi matin, le 14 décembre, dans l'église de St-Joseph-de-la-Rive, comté de Charlevoix, avaient lieu les funérailles de M. Charles Tremblay, époux de feu Victorine Tremblay, décédé le 10 décembre, à l'âge de 92 ans. Le service fut célébré par son fils, l'abbé Alphonse Tremblay, prêtre de St-Bruno, Lac-St-Jean, assisté comme diacre de l'abbé Lucien Tremblay, prêtre, professeur à l'école d'Agriculture de Chicoutimi, et de Maurice Girard, curé de la paroisse, comme sous-diacre. La levée du corps fut faite par Mgr F.-X. Savard, professeur à l'Université Laval de Québec. Au choeur, on remarquait l'abbé Léon Côté, aumônier des Frères du Sacré-Coeur, et le Vicaire des Eboulements.

Parmi les nombreux parents et mis qui ont assisté aux funérailles, nous avons remarqué M. J.-W. Tremblay, capitaine, et sa dame; J.-C. Tremblay, marchand; Rodolphe Tremblay, marchand; Edmour Tremblay, cultivateur, tous trois fils du défunt; ses petits-fils: Wellie et Alphonse Tremblay; Maurice, Jacques, René et Jean-Marc Tremblay; Florent, Hélène et Denise Tremblay, MM. Albert, Wellie et Sylvio Boudreault; Edmond, Louis et Philippe Tremblay; Albani Tremblay, Errol Lindsay; Louis Tremblay, Pierriche; Paul-Adélard et Arthur Rochefort; Théodore et Xavier Boudreault; Joseph et Arthur Tremblay, (André); M. Hector Tremblay; capitaine J.-E. Desgagné, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents ou amis dont les noms nous échappent. Portait la croix, Florent Tremblay. Le cercueil était porté par: Wellie, Alphonse, Jacques, Maurice, René et Paul Tremblay.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, ses quatre fils: l'abbé Alphonse Tremblay, curé de St-Bruno, Lac-St-Jean; J.-C. Tremblay, Rodolphe Tremblay et Edmour Tremblay, tous trois de St-Joseph-de-la-Rive; ses petits-enfants: l'abbé Lucien Tremblay, prêtre, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Chicoutimi; Les Révérendes Soeurs Marie-de-St-Lucien et Marie-St-Alphonse, de la communauté des Soeurs Antoniennes-de-Marie de Chicoutimi; la Révérende Soeur Claire-Agnès, des Servantes-du-Très-Saint-Sacrement, à Québec; Nime Réal Bertrand, de Québec, née Julienne; M. Philippe Tremblay, de Chicoutimi; Wellie et Alphonse Tremblay, de St-Joseph-de-la-Rive; Germain Tremblay, de Montréal; Madeleine Tremblay, de St-Joseph-de-la-Rive; Paul-Henri, de Roberval; Marthe, de Shawinigan; Léo, de Québec; Lucienne, d'Ontario; Georges, de Shawinigan; Jacques, Maurice, René et Jean-Marc, de St-Joseph-de-la-Rive; Claire, de Gilford; Thérèse et Jean-Marie, de Lauzon; Hélène, Florent et Denise, de St-Joseph-de-la-Rive.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison J.-A. Coulombe, des Eboulements. Le corps du défunt fut déposé dans le cimetière de la paroisse.

Propulseur électrique pour les invalides

Ottawa (PC) Il se peut que les 18 anciens combattants canadiens atteints de quadriplégie (paralysie des bras et des jambes) soient bientôt en mesure de se déplacer de leurs propres moyens.

On a mis au point un nouveau genre de propulseur électrique que l'on peut fixer aux chaises roulantes ordinaires. Le levier de commande est tellement sensible que les mouvements du corps peuvent manoeuvrer la chaise.

Le propulseur a été mis au point par M. George-J. Klein, 49 ans, de la division de génie mécanique du Conseil national des recherches, pour le ministères des Affaires des anciens combattants. Un prototype a subi une épreuve fructueuse à l'hôpital Sunnybrook et au centre paraplégique Lyndhurst à Toronto.

Le ministère des Affaires des anciens combattants projette de produire 24 unités, dont quelques-unes de rechange, pour les quadriplégiques des hôpitaux d'anciens combattants ainsi que pour ceux qui ne sont pas hospitalisés.

Le ministère a dit qu'un nombre limité de propulseurs seront mis plus tard à la disposition de l'Association paraplégique canadienne. Cependant, on n'a pas mis au point les détails de la production de ces appareils pour les quadriplégiques civils. On n'a pas déterminé le coût de production en série de propulseurs et le coût de leur installation sur des chaises roulantes ordinaires.

Avis du service

Vancouver (PC) — Le service fédéral de placement a averti hier les ouvriers de l'est du Canada de ne pas se rendre en Colombie-Britannique avec l'espoir de travailler à l'oléoduc Haines-Fairbanks. Les travaux ne commenceront pas avant avril. L'oléoduc se rendra de Haines, Alaska, à Fairbanks.

M. Bideault retire...

(Suite de la 1ère page)

Les communistes ont accordé leurs votes à Naegelen au deuxième tour parce que, disent-ils, "il a exprimé son opposition à l'armée européenne".

L'agence Reuters, citant des observateurs, dit que la popularité manifestée par Laniel aux deux premiers tours le laisse grandement favori pour remporter la victoire à la reprise du vote aujourd'hui. Ces observateurs fondent leur raisonnement sur le fait que Laniel et Bidault ont obtenu leur appui des partis du centre et de l'aile droite et qu'advenant le retrait de Bidault de la course, ses partisans accorderaient leur appui à Laniel.

Aucune autre élection présidentielle dans l'histoire de la république française n'a nécessité plus que deux tours de scrutin.

M. Auriol, âgé de 69 ans, aurait pu conserver le poste facilement s'il avait consenti, mais il insiste pour se retirer à la fin de son mandat, le 16 janvier.

Pratiquement n'importe qui peut être candidat à la présidence en France, mais comme il appartient strictement au Parlement de choisir, le poste va habituellement à un député ou un sénateur.

M. BIDAULT RETIRE

Les spectres de l'armée européenne et de l'anticléricalisme assombrissent aujourd'hui l'élection présidentielle française, alors que les parlementaires en sont rendue au troisième tour de scrutin pour la première fois dans l'histoire.

Le ministre des Affaires étrangères, M. Bidault, touché de trop près par les deux questions, s'est retire de la lutte ce matin, plusieurs heures avant le début de ce scrutin.

Trois candidats se font toujours une lutte serrée à la suite du deuxième vote, mercredi soir, dans lequel le socialiste Marcel-Edmond Naegelen, l'ancien gouverneur général d'Algérie, a recueilli 299 des votes deposés par les 923 membres de l'Assemblée nationale et du Sénat.

Bien que la présidence soit un poste qui ne comporte à peu près aucun pouvoir, les opinions des candidats ont joué un très grand rôle dans les discussions politiques qui accompagnent toujours l'élection.

Les communistes, après le premier tour de scrutin, ont accordé leur appui à Naegelen parce qu'avec les socialistes, tout comme les rouges, il s'oppose à l'armee européenne. Certains observateurs croient que ce changement communiste sera peut-être le baiser de la mort.

Parce que le parti de M. Bidault ressemble plus à un parti religieux que tout autre en France, il s'est heurté à l'opposition de plusieurs groupes, particulièrement des radicaux-socialistes.

Delbos est en faveur de l'armée européenne, mais sa candidature n'a pas soulevé d'enthousiasme.

Laniel était le favori parmi les membres de la droite. Ceux-ci espéraient que si Bideault ou Delbos se retiraient, le premier ministre pourrait gagner des votes et emporter le gâteau.

Il est toujours rumeur qu'une impasse puisse provoquer un choix de compromis. L'ancien premier ministre Henri Queuille, un radical-socialiste, et le président sortant de charge, Vincent Auriol, ont été mentionnés.

Auriol a dit fréquemment qu'il désirait se retirer, mais plusieurs de ses amis croient qu'il reviendrait peut-être sur sa décision si nécessaire pour briser une impasse.

La télévision en couleurs est commencée aux Etats-Unis

Washington — (PA) — L'ère de la télévision en couleurs aux Etats-Unis est déjà commencée mais il faudra encore plusieurs mois — et plusieurs centaines de dollars aux téléspectateurs — avant que l'Américain moyen n'en jouisse.

En réalité, le public ne peut actuellement pas se procurer d'appareils qui captent les émissions en couleurs et il s'écoulera plusieurs mois, sinon plus, avant que ce soit possible. Et quand cela sera, l'industrie estime qu'un appareil disposant d'un écran de douze pouces et demi coûtera $1,000. La production en masse pourra en faire baisser le prix.

Pour les entrepreneurs en télévision, la couleur signifiera aussi de fortes dépenses.

La Commission fédérale des communications a annoncé, tard hier, qu'elle approuvait un nouveau mode de télévision en couleurs. Tout aussitôt, les téléviseurs lancèrent des émissions en couleurs, mais les appareils ordinaires les reproduisaient en blanc et noir.

La CFC a souligné ce point en approuvant le nouveau mode qui remplace le système élaboré par le Columbia Broadcasting et approuvé déjà par la CFC en 1950.

Le nouveau mode est l'oeuvre de toute l'industrie par l'entremise de son Comité national et a été soumis à la CFC en août dernier. L'approbation signifie qu'il y aura maintenant standardisation de la télévision en couleurs, dont il existe plusieurs procédés.

Le procédé approuvé hier deviendra la méthode officielle de télévision en couleurs 30 jours après la publication, dans le Federal Register (Gazette officielle), d'un avis contenant la déclaration de la CFC. Cet avis ne sera publié que dans une semaine ou dix jours.

Peandant ce temps, la NBC projette un programme spécial en couleurs pour Noël, de même que la télédiffusion en couleurs du défilé des roses, à Pasadena, Ca., avant la joute de football dite du Rose Bowl. La NBC et le CBS se proposent tous deux de faire alterner les programmes en couleurs avec les blanc-et-noir au cours des programmes réguliers, avec quelques spectacles spéciaux tout en couleurs.

Le procédé de CBS, que remplace le nouveau mode, comportait une roue mécanique tournant à l'intérieur des récepteurs. Le nouveau système est entièrement électronique et ne comporte aucune partie mobile. Le procédé de CBS exigeait aussi un attachement aux appareils récepteurs pour qu'ils captent les émissions en couleurs et cela seulement en blanc et noir.

Ce procédé ne reçut jamais un chaleureux accueil, et la rareté des matériaux nécessaires a rendu la fabrication d'appareils à peu près impossible.

La CFC, dans sa déclaration, estime qu'il en coûtera jusqu'à $187,850 à un poste émetteur pour se munir de tout l'outillage qu'exigeront les émissions en couleurs.

L'Opposition réclame...

(Suite de la page 3)

n'est même pas capable de pratiquer la justice tout court.

Nous avons une grande province. Avec la coopération de tous les esprits bien pensants, nous pouvons atteindre les cimes. Pourquoi, à une periode de developpement prodigieux, alors que la province dépense de $175,00,000 à $200,000,000 pour ses oeuvres sociales, l'opposition ne se pénetre-t-elle pas de ses devoirs et ne cesse-t-elle pas son rôle de destructrice? ce qu'elle fait présentement, ce n'est certainement pas la mission qui lui a été devolue, surtout lorsqu'il s'agit d'une loi humanitaire comme celle que nous étudions. Pourquoi s'obstine-t-elle à présenter notre peuple comme un peuple d'arriérés et de pensionnaires de l'Etat? Ne sait-elle pas que nous appartenons à une race fière et que notre population est la plus belle des populations? Pourquoi cette tendance à toujours aller chercher des exemples à Ottawa et en Ontario? Pourquoi cet assujettissement aux gens d'ailleurs? Le rôle de l'opposition devrait être non l'asservissement aux gens d'en dehors, mais la collaboration avec le gouvernement de la province. Pourquoi toutes ces critiques de la part de l'opposition. Quand elle reconnait devoir voter en faveur de la loi? De l'autre côte de la chambre, il y a des gens sympathiques et sincères — Ce n'est pas la majorité et ils doivent s'étonner de l'attitude de leur parti.

Nous voulons l'aider et elle a besoin d'être aidée. Que l'opposition fasse donc l'étude des lois de façon objective. Nous n'avons pas peur de la critique et nous sommes toujours prêts à recevoir les suggestions, mais, de grâce, qu'on cesse donc de dénigrer les siens.

M. GEORGES LAPALME

Il est alors 10 h. 55. M. Georges Lapalme se lève pour reprendre le débat.

Je me demande, dit le chef de l'opposition, en jetant un coup d'oeil à la grande horloge de l'assemblée legislative, si je dois commencer mes remarques immédiatement ou proposer l'ajournement.

M. DUPLESSIS

L'ajournement.

M. LAPALME

Les remarques que je veux faire seront dans le même esprit que celles que j'ai faites lorsque nous avons commencé l'etude de la présente loi. Je veux parler objectivement et de façon constructive. S'il est un homme qui ne s'attendait pas à parler ce soir, c'est bien le député d'Outremont. Mais apres le discours du premier ministre, je voudrais définir le rôle de l'opposition, tel que nous le comprenons et tel que nous l'avons compris en votant onze lois du gouvernement le même jour. Quand on offre à quelqu'un un peu d'argent, alors qu'il en a besoin de beaucoup, il accepte ce qu'on lui offre. C'est en somme la position que nous avons prise relativement au présent bill. Et c'est dans cet esprit que nous allons voter la loi. Mais comme je ne veux pas entrer dans le vif de mes remarques, je me permettrai, seconde par le député de Westmount, de proposer l'ajournement.

La motion est adoptée. Il est d'ailleurs onze heures et la chambre s'ajourne cet avant-midi, à onze heures.

Le plus beau cadeau de Noël à Mme Mooney

Carp, Ont. — (PC) — Un appel téléphonique interurbain a apporté un beau cadeau de Noël, jeudi soir, à Mme Mary Mooney.

Elle a appris qui sont sortis de la forêt du nord québécois, tard hier, après une disparition qui se prolongeait depuis le 6 décembre.

Garnett Mooney et cinq compagnons, dont on était sans nouvelle depuis la disparition de leur avion au cours d'une envolée de Ross-Bay, Labrador, à Sept-Iles, Que., sont arrivés hier dans un poste météorologique situe à 150 milles à l'ouest de leur destination première.

Mme Mooney a appris que son fils était sain et sauf de la compagnie de construction McNamara, de Toronto, pour laquelle M. Mooney travaillait depuis 23 ans.

La Commission...

(Suite de la 1ère page)

serait heureuse de tout appui que la Chambre voudrait bien lui accorder dans la solution de ce problème. Là-dessus, la Chambre décida de remettre à plus tard les démarches qu'elle jugera à propos de faire.

Il est à remarquer que la Chambre n'a encore fait jusqu'ici, aucune démarche officielle à Québec même, bien qu'elle se soit occupée de l'affaire constamment, ici, à Chicoutimi, par l'intermédiaire de son comité d'éducation, présidé par M. Paul Beaulieu. Contrairement à ce que laissait entendre le sous-titre de la nouvelle parue dans le "Progrès du Saguenay" mardi dernier, M. Beaulieu personnellement n'a fait aucune démarche à Québec et n'entend nullement en faire personnellement. Mais à titre de président du comité d'éducation de la Chambre de Commerce, il s'est constamment intéressé, de concert avec les membres de son comité, à la question de l'Académie Commerciale et continue de le suivre attentivement.

Escortés de force ils lancent un S.O.S.

Bari, Italie (PA) — Un groupe de navires de pêche italiens ont émis hier un SOS disant qu'ils étaient escortés de force par une vedette yougoslave

Dow couronne tout



Pour couronner une journée de ski, il n'y a rien comme une Dow "climatisée". Protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication, elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent, pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières. Dow . . .

"CLIMATISÉE"

DCR-51F

Rectification des SPÉCIAUX Du 17 au 23 déc.

EPICERIE S.E. (SOYONS UNIS NOUS SERONS FORTS)

Service-Economie

Salade aux fruits

cropps - boite de 20 onces

2 pour .59

au lieu de . . . .

2 pour .49

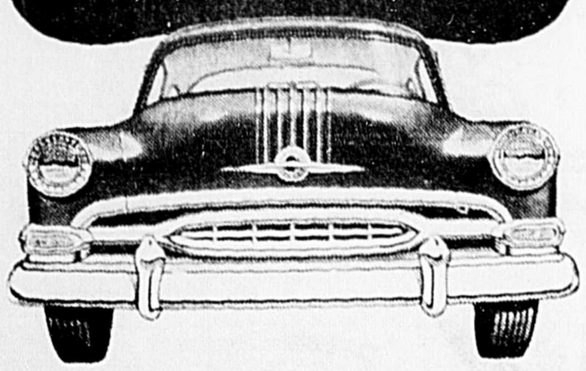
Voyez-la en montre chez

Boivin Fils Auto Ltée

31 est, Jacques-Cartier

CHICOUTIMI — Tél.: 4-4428

LA SUPERBE NOUVELLE Pontiac POUR 1954



Présentant 31 NOUVEAUX MODÈLES ÉPATANTS EN 6 GRANDES SÉRIES

Réunion annuelle des Actionnaires de la Laiterie de Kénogami

Veuillez prendre avis que l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie de la Laiterie de Kénogami Ltée sera tenue au siège social de la compagnie, à 125, rue Nelson, Kénogami, Québec, le 28 décembre 1953 à 2 heures de l'après-midi.

A la dite assemblée seront considérés les points suivants:

1—élire le conseil d'administration de l'année;

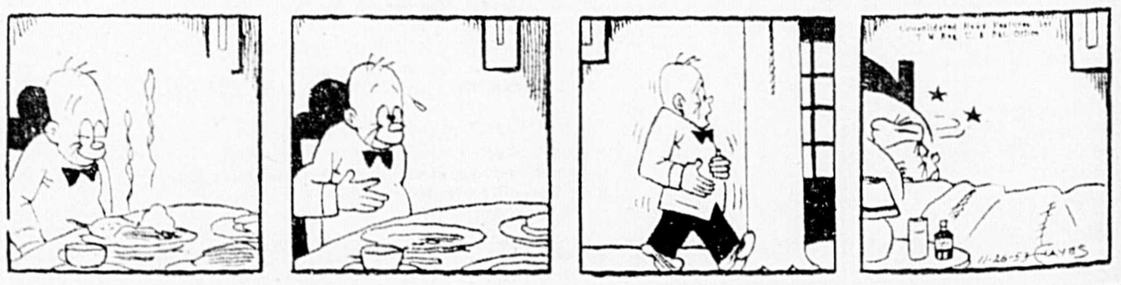
2—examiner le rapport annuel et sanctionner le travail des directeurs et des officiers de la compagnie, selon ce qui sera contenu dans le dit rapport et ce qui sera soumis à l'assemblée;

3—Continuer toutes autres affaires qui pourront être soumises à l'assemblée;

Par ordre du conseil d'administration, ce 17ième jour de décembre 1953.

ROCH LALANCETTE,
secrétaire

Les aventures de Timothée — CHANGEMENT ! par Jeff Hayes



LE CHEVALIER MASQUE par Fran Striker



SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON... COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, VENDREDI, 18 DECEMBRE 1952

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON... COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY



Le commandeur Roger Brien, président du Centre marial canadien de Nicolet, vient de recevoir une lettre de félicitations de la part du Saint-Père pour tout ce qu'il fait dans le but de glorifier la Vierge Marie. Le Commandeur Brien a également reçu des témoignages d'appréciations de S. Exc. Mgr Panico, nouveau délégué apostolique au Canada, et de S. Em. le Cardinal Pizzardo. Enfin l'Université de Dayton, Ohio, lui a décerné la "Marianist Award" le 8 décembre. (C.C.C.)

Assemblée patronale des marchands de Mistassini

Mistassini, (D.N.C.) Environ cinquante marchands se réunissaient à la salle municipale du Centre Social de Mistassini, pour leur assemblée patronale. M. Roland Dion présidait. M. l'abbé Nadeau, aviseur moral régional, parla de la nécessité pour les marchands de s'unir en association. Il eut lecture des minutes de la présidente assemblée, forum. M.C. A. Gauthier, marchand et maire de la ville de Mistassini, souhaite à tous ses confrères de Dolbeau et de Mistassini, la bienvenue.

Offre d'armistice

Hong-Kong (Reuters) — Radio-Pékin a diffusé hier un message en chinois du chef communiste de l'Indochine, Ho Chi Minh, réitérant son offre de négocier un armistice avec la France.

Saut involontaire en parachute

Tokyo (PA) — Un sans-filiste de l'aviation américaine a fait un saut involontaire en parachute au dessus du Japon mercredi quand la pression d'air l'a expulsé d'un avion par une porte ouverte. L'aviateur a atterri sain et sauf.

La mère de Marie-Anne Carrier s'est évanouie à l'enquête préliminaire, hier

Morrisburg, Ont., (PC) — La mère de Marie-Annie Carrier s'est évanouie hier durant une interruption à l'enquête préliminaire en marge de l'assasinat à coups de couteau de sa fille.

Mme Marie-Anne Carrier l'une des huit témoins entendus hier alors qu'a débuté l'enquête sur la mort de sa fille de 22 ans, de Bienville, Qué.

Le sous-lieutenant Peter Ernest Robin Balcombe, âgé de 24 ans, de London, Ont., est accusé du meurtre de Marie-Annie Carrier, sergent dans la section féminine de l'armée, dont le corps nu fut trouvé dans un fossé près de Morrisburg, le 15 octobre.

L'enquête se poursuivra aujourd'hui. Il reste dix-sept témoins à entendre.

Une soeur de la victime, Thérèse, âgée de 20 ans, a identifié les pièces de vêtements exhibées par la police comme appartenant à sa soeur Annie. Contre-interrogée par l'avocat de la défense, Thérèse a dit qu'un chapeau et un jupon se trouvant parmi les articles exhibés étaient "semblables" à ceux qui appartenaient à sa soeur.

Mme Carrier a suivi sa fille dans la boîte aux témoins. Elle a dit qu'Annie lui présenta Balcombe pour la première fois à leur demeure le 25 janvier dernier et qu'il revint à la maison très souvent par la suite.

Un soir, dit-elle, vers la fin de février, elle se tenait dans la porte du salon quand elle vit Balcombe donner une bague à Annie. Celle-ci lui montra la bague plust tard dans la cuisine, tandis que Balcombe restait dans le salon.

Mme Carrier a dit qu'Annie ne porta pas la bague durant l'été dernier et elle ignore si elle la portait le soir de sa disparition.

La mère de la victime dit qu'elle vit sa fille pour la dernière fois le soir du 14 octobre et Balcombe, le soir du 12 octobre. Ce soir-là, Annie sortit jusque vers 10. h. 50 p.m. et pendant son absence, le téléphone sonna plusieurs fois. Chaque fois, un homme demanda à parler à Annie.

Mme Carrier a dit que Balcombe arriva à 11. h. 20 le soir du 12 octobre et ce fut la dernière fois qu'elle le vit.

Mme Carrier s'est évanouie durant l'interruption de quatre heures à l'enquête et elle dut être transportée dehors pour respirer l'air frais.

Balcombe, qui fait partie du régiment Hasting and Prince Erward, était en congé du camp de Valcartier, près de Québec, lors du meurtre. Il fut arrêté alors qu'il dinait avec sa femme et leurs deux enfants dans sa demeure de London.

Un autre témoin à l'enquête, Marie-Gisèle Bargone, de Lévis, qui a fréquenté l'école avec la victime, a dit avoir vu Annie pour la dernière fois le 14 octobre alors qu'elle traversait de Lévis à Québec sur le bateau-passeur.

Annie était seule et portait un chapeau noir, un manteau couleur saumon et des souliers noirs ou vert foncé. Elle a affirmé que le manteau produit en preuve par la police appartenait à Mlle Carrier et que le chapeau exhibé ressemble beaucoup à celui qu'elle portait ce soir-là.

Melle Bargona a raconté qu'elle et Mlle Carrier se sont séparées en arrivant à Québec. Elle prit l'ascenseur pour se rendre à la Terrasse, mais Mlle Carrier resta à la base-ville.

Le corps de la victime fut trouvé par un écolier dans un fossé le long d'une route rurale à 12 milles au nord-est de Morrisburg, ville située en bordure du St-Laurent à 45 milles au sud d'Ottawa. Elle avait été poignardée à cinq reprises.

Balcombe, qui était alors en congé de trois semaines, fut arrêté trois jours plus tard.

Balcombe, calme, était assis dans la première rangée près de la mère, de trois soeurs et trois frères de la victime. La famille Carrier était accompagnée du lt-col. Gordon Ross, commandant de l'unité de l'armée de réserve à laquelle appartenait Mlle Carrier à Québec et qui a joué un grand rôle dans l'identification de la victime après la découverte du corps.

Balcombe portant un uniforme de campagne de l'armée et l'étoile de sous-lieutenant sur l'épaulette, ainsi que les insignes de son régiment. Il se tint à l'attention pendant la lecture de l'accusation et n'enregistra aucun plaidoyer.

On prévoyait que la Couronne interrogera vingt-cinq témoins.

A l'ouverture de l'enquête, l'avocat de la défense, Me G.-M.-P. Kelly, demande au juge F.-M. Cass d'exclure les représentants de la presse et le public de la salle. Le juge refusa prarce qu'il n'y avait pas de raison suffisante.

Le frère de la victime, Georges Carrier, dit qu'il vit sa soeur vivante pour la dernière fois à la maison le 14 octobre, un mercredi. Il a raconté être venu à Morrisburg avec deux de ses frères le 18 octobre pour identifier le corps de sa soeur.

Il dit n'avoir jamais vu Balcombe antérieurement, car il travaillait chaque fois que Balcombe vint chez les Carrier. Il a déclaré que sa soeur n'était pas fiancée.

Thérèse Carrier a dit avoir vu Balcombe "souvent" à la demeure de ses parents. Elle croit que Balcombe et Marie-Annie se sont rencontrés la première fois en janvier dernier à Shawinipan-Falls et sont sortis ensemble cinq ou six fois par la suite.

Le procureur de la Couronne, Me Milligan, l'interrogea au sujet d'une visite faite par Balcombe en février dernier à la demeure des Carrier. Ce soir-là dit-elle sa soeur lui montra une bague avec une "pierre blanche taillée" que Marie-Annie portait parfois à l'annuaire.



LE CHANOINE JOSEPH ALLAMANO, fondateur de l'Institut de la "Consolata" pour les Missions étrangères, décédé en février 1926. Il était le neveu de saint Joseph Cafasso, que Pie XI a appelé la Perle du clergé moderne. Ses fils spirituels ont maintenant plusieurs maisons au Canada (C.C.C.)

L'oeuvre des Chevaliers de Colomb d'Arvida

Arvida — (DNC) — Les Chevaliers de Colomb d'Arvida ont choisi comme oeuvre maîtresse de venir en aide aux miséreux de notre ville ont remporté un beau succès, lors de la guignolée de dimanche dernier que dirigeait M. Edouard Martel, député grand-chevalier du conseil d'Arvida.

En parcourant les rues, les Chevaliers de Colomb ont recueilli la somme de $805.06 et ont reçu en marchandises, (vêtements et denrées alimentaires, une valeur de $45.

A la fin de l'année 1952, des Chevaliers de Colomb avaient en banque $129.53 et la guignolée de décembre 1952 avait rapporté un montant de $741.35; ce qui faisait un total de $870.88.

Au cours de cette année, les Chevaliers ont distribué des paniers de provisions à 38 familles d'Arvida pour une valeur de $592.46; du charbon au montant de $52.48; des vêtements d'une valeur de $60.53. Ils ont fait parvenir au sanatorium de Roberval un chèque de $55.75 et de plus ils ont fourni $40. à l'ouvroir des pauvres. Si bien que durant l'année 1953, les Chevaliers de Colomb d'Arvida ont aidé les nécessiteux de leur ville pour une somme de $801.12. Il restait donc $69.76 en caisse avant la guignolée du 13 décembre.

Il est à noter que la charité que pratiquent les Chevaleers de Colomb se fait avec la plus grande discrétion. Les paniers de provisions sont distribués directement par les marchands et aucun nom n'est divulgué.

M. Adrien Courville, grand chevalier se joint à M. Edmond Martel, député grand chevalier, pour remercier la population d'Arvida de la générosité dont elle a fait preuve lors de la dernière guignolée. "Les bas rouges se sont étirés sous le poids des deniers qu'on y déposat.

Remarque du premier ministre Duplessis

Québec (PC) — Le premier ministre Duplessis a laissé entendre hier que le temps est peut-être venu d'amender le code civil de la province de Québec concernant le mariage de mineurs.

En vertu du code civil du Québec, un jeune homme de 14 ans et une jeune fille de 12 ans peuvent contracter mariage, mais certaines de leurs transactions immobilières ne peuvent être faites sans l'avis d'un tuteur.

M. Duplessis a fait cette remarque à une délégation de l'Association du Barreau rural de la province. Il a dit que l'âge minimum établi pour le mariage est "excessivement bas".

L'Association a présenté un mémoire dans lequel elle propose que les mineurs puissent effectuer des transactions immobilières sans l'assistance de tuteurs.

Le mémoire recommande également une loi prévoyant la nomination de 15 juges additionnels à la Cour Supérieure. On sait que la province doit approuver la nomination de juges additionnels à la Cour supérieure, mais ils sont nommés et payés par le gouvernement fédéral.

M. Duplessis a dit que le problème important dans la situation judiciaire aujourd'hui est d'augmenter la juridiction de la Cour des Magistrats, qui sont nommés et payés par la province.

Washington approuve la télévision en couleur

Washington (PA) — La Commission fédérale des communications a approuvé hier un système de télévision en couleur qui peut également desservir en noir et blanc des appareils actuels.

La Commission a adopté le système recommandé plus tôt cette année par le comité national de la télévision.

Le comité est un groupement industriel auquel ont collaboré presque toutes les manufacturiers importants d'appareils de télévision.

Le système approuvé pourra être utilisé par le commerce 30 jours après la publication de la résolution d'hier dans la gazette officielle du gouvernement. La publication paraîtra au cours de la semaine prochaine.

Causerie de M. Arthur Vigeant

Vendredi soir, à 7 heures 30, à l'Ecole d'Agriculture, M. Arthur Vigeant, agronome, entretiendra les cultivateurs que la chose intéresse sur le développement du veau et du cochonnet dans le corps de la mère. M. Vigeant appuiera sa causerie de films relatifs au sujet traité. De même M. Vigeant entretiendra-t-il les enfants sur le même sujet dans l'après-midi du même jour.

La Guignolée

Nous avons donné les détails de l'organisation de la Guignolée à Chicoutimi, au cours de la journée de samedi. Rappelons rapidement qu'elle se fera sous les auspices de l'A.V.A.S., ce jour-là, dans les bureaux, magasins et autres locaux d'affaires. Sans doute fera-t-on partout bon accueil aux bénévoles solliciteurs, comme par les années dernières.

Mais il y a aussi la guignolée de porte en porte des domiciles, pour le lendemain après-midi, par des membres de corps publics bienveillants, sous la direction de MM. Bertrand Grimard et Guy Tremblay. Il faudra aussi les bien accueillir; car, les besoins étant de plus en plus nombreux et urgents, on s'est donné comme objectif la somme de $7,000 cette année.



Mgr Luigi Dadaglio, chargé d'affaires à la délégation apostolique au Canada depuis le départ de S. Exc. Mgr Hildebrando Antoniutti, Mgr Dadaglio, auditeur à la délégation depuis août dernier, demeure chargé d'affaires jusqu'à l'arrivée du nouveau délégué apostolique, S. Exc. Mgr Jean Panico. (C.C.C.)



M. l'abbé Alphonse Caouette, Prêtre des Missions Etrangères qui vient d'être expulsé de Chine après avoir subi un procès de 6 jours à Szepingkai. La façon dont ce missionnaire a défendu les droits de la Légion de Marie peut être considéré comme un hommage extraordinaire du Canada français à la Vierge à l'aube de l'Année mariale de la part de l'un de ses représentants en Chine.

Record de vitesse

Vancouver, (PC) — Le nouvel aérobus Douglas DC-6B des Canadiens Pacific Airlines a enregistré un nouveau record de vitesse mercredi soir en accomplissant en huit heures et 28 minutes le trajet entre Honolulu et Vancouver. Le record précédent était de 9 heures et 20 minutes. L'avion a effectué la distance de 2,800 milles à une vitesse moyenne de 330 milles à l'heure.

Un duel Churchill-Bevan aux Communes d'Angleterre

Londres, (PC) — Le premier ministre Churchill et le secrétaire aux affaires étrangères Anthtony Eden ont entrepris la tâche de concilier à la politique officielle du gouvernement une groupe de "rebelles" conservateurs qui demandent que le Grande-Bretagne adopte une attitude énergique dans la dispute avec l'Egypte au sujet du canal de Suez.

Durant un débat sur les affaires étrangères aux Communes, sir Winston Churchill a dit qu'a part "un flot d'insultes et d'injures et de la continuation des outrages de moindre importance" de la part des Egyptiens, "aucun changement n'est survenu" dans la dispute anglo-égyptienne.

"Tout ce que je puis dire, c'est que notre politique sera fondée sur une étude prudente et fidèle des mérites duproblème et sera affectée soit par les sentiments de nos ennemis étrangers ou la pression de certains de nos meilleurs amis", dit-il.

Sir Winston et M. Eden ont prononcé les principaux discours du débat qui s'est terminé hier soir sans qu'il y avait vote.

M. Eden a déclaré aux "rebelles" de son parti que le gouvernement ne veut pas rompre les discussions avec le gouvernement égyptiens dans les circonstances actuelles.

"A notre avis, les négociations doivent continuer", dit-il.

Au cours du débat sir Winston et Aneurin Bevan, le leader travailliste de l'aile gauche du parti, ont échangé de vives réparties à l'amusement du Parlement.

M. Bevan se défendait contre les accusations de "trahison" de certains conservateurs à cause d'un article qu'il a écrit et qui a paru dans un journal égyptien. Dans cet article, il disait que les troupes britanniques devraient se retirer de la zone du canal de Suez.

M. Bevan a rappelé que Churchill avait écrit des articles de nouvelles syndiqués avant de devenir premier ministre et avait souvent critiqué des gouvernements conservateurs au pouvoir avant la deuxième guerre mondiale.

Bevan fit aussi remarquer que le père de Churchill, feu lord Randolph Churchill avait critiqué la politique britannique en Egypte "alors que l'on se battait en Egypte."

Le premier ministre répliqua que Bevan "avait tenté de se cacher jusqu'ici derrière moi. Maintenant, je crois qu'il cherche à se cacher derrière monp ère. Je suis sûr que nous pouvons tous deux nous défendre".

A un certain moment, Bevan se plaignit d'être attaqué sans avoir la chance de se défendre. M. Churchill l'interrompit en disant: "Vous vous défendez actuellement".

Cependant, le premier ministre a convoqué une réunion du cabinet pour aujourd'hui afin de terminer toutes les affaires courantes du gouvernement avant le congé de Noel. Il visitera sa demeure de campagne à Chartwell et passera la Noel à sa résidence officielle de campagne, à Chequeurs.

Création d'une commission du gaz

Toronto (PC) — Le gouvernement ontarien a révélé hier soir qu'un comité spécial a été formé pour étudier la possibilité d'établir une commission du gaz naturel qui aura des pouvoirs semblables à la Commission hydro-électrique ontarienne.

Examen mental ordonné par la Cour

Ottawa, (PC) — Sylvio Potvin, 48 ans, accusé d'avoir poignardé sa propriétaire, Mme Yvonne St-Amour, 55 ans, le 9 décembre dernier, a comparu hier en cour. Le tribunal a ordonné qu'on lui fasse subir un examen mental.

Fraden est accusé d'avoir assassiné froidement ses parents

New-York (PA) — Harlow Fraden, âgé de 20 ans, a été accusé hier d'avoir assassiné ses parents au cours d'un toast de la mort au moyen de coquetels au champagne empoisonné. Pendant quatre mois les autorités ont cru que la mort des parents était un suicide.

Fraden aurait même goûté à ce coquetel au champagne contenant du cyanure avant de l'offrir à ses parents le 19 août lors d'une petite cérémonie bien montée pour marquer la fin de sa vie de paresse. Il avait dit à ses parents qu'il devait se mettre à travailler bien qu'il n'ait eu aucunement l'intention de le faire.

Plus tard, Fraden a sangloté sur la tombe de ses parents et peu après il percevait une somme d'environ $150,000 en guise d'héritage à titre de fils unique et en dépensait le tiers rapidement en se livrant à des tas de dépenses folles.

Fraden, qui a démenti catégoriquement avoir eu quoi que ce fût à faire avec la mort de ses parents, devait être également interrogé au sujet de la mort d'un oncle et d'une tante survenue le 8 août alors que ce couple aurait été asphyxié dans un chalet des monts Fatskill.

L'ami de Fraden qui habitait avec lui, Dennis Wepman, âgé de 20 ans, a involontairement mis ce pseudo complot de suicide à jour quand sa conscience l'a torturé et qu'il a livré son secret à une jeune fille. Cette dernière saisit la police de cette affaire et les deux jeunes gens ont été arrêtés mercredi.

Hier dans une cellule, Wepman criait joyeusement aux autres prisonniers: "Nous irons à la chaise électrique. Où allez-vous?"

Wepman aurait avoué qu'il a collaboré à comploter ces meurtres et a même vu le Dr William Fraden et sa femme mourir.

La police a dit que Wepman a expliqué comment les parents de Fraden se tordaient de douleur sur le plancher après avoir bu le champagne empoisonné. Selon les policiers voici ce que Wepman leur a dit:

"Son père a tenté de se relever et Harlow, afin de s'assurer qu'ils étaient tous deux morts, leur a glissé du cyanure dans la bouche."

Wepman a dit que Fraden détestait sa mère, mais aimait son père.

Fraden avait été diplômé de l'université de New-York en juin dernier en qualité de chimiste. Seulement, il n'a jamais travaillé même après que ses parents eurent réduit son allocation afin de le forcer à se chercher du travail.

Les prétendus aveux de Wepman comprennent en détail le complot bizarre qui a pris naissance en juillet dernier alors que les deux jeunes hommes étaient avides d'argent.

"J'ai collaboré dans ce projet," a dit Wepman selon les détectives. "Je m'attendais de recevoir une part raisonnable de l'héritage mais je n'ai reçu que $120 par petits versements."

Fraden soutient n'avoir rien eu à voir à la mort de ses parents et après plusieurs heures d'interrogatoire un détective a dit:

"Il n'est pas près d'avouer."

Les deux jeunes hommes ne semblent pas se rendre compte de l'importance des procédures judiciaires et prennent le tout calmement légèrement.

Ils ont même fait des blagues avec les photographes des journaux.

Les parents de Fraden avaient une petite fortune en économisant sur leurs modestes salaires. Le Dr Fraden, âgé de 50 ans, était médecin au service de la Santé, tandis que sa femme, Shirley, âgé de 46 ans, était institutrice.

Quand il a mis la main sur cette petite fortune de $150,000 le jeune Fraden s'est lancé dans la grande vie ce qui lui a coûté la jolie somme de $50,000 en peu de temps.

Il a loué une suite de $200 mensuellement au chic hôtel St-Moritz à Central Park sud. Il s'est acheté une voiture de marque Rolls-Royce de $18,000 et se préparait à se rendre en Angleterre pour la cueillir.

Dans une étrange manifestation de grandeur douteuse Fraden se croyait millionnaire. Il a rédigé un testament léguant la somme de $1,525,000, soit dix fois la valeur de la fortune dont il avait hérité, à des amis et des institutions.

Au terme de ce frauduleux testament, Fraden a écrit:

"Je déclare être sain d'esprit et de corps."

Cependant, le magistrat Théodore Galloway du Bronz a ordonné que les deux jeunes hommes soient conduits à l'hôpital Bellevue pour y subir des examens mentaux quand l'adjoint du procureur de district Fred Baroni a fait remarquer que ces jeunes gens s'étaient livré "à des actes incroyables et inconcevables."



La direction et le personnel du
NETTOYEUR IDEAL
de votre localité
souhaitent à tous leurs distingués clients et amis un très
Joyeux Noël
d'une
Bonne et Heureuse Année 1954

LE Nettoyeur Idéal ENREGISTRÉ
de votre localité

Venez choisir madame
LA ROBE
que vous porterez durant la période des fêtes. Nous en avons une superbe collection.
• LAINAGE • TAFFETAS
• NYLON • ORLON • CREPE
• TOUTES LES TAILLES
• TOUTES LES TEINTES NOUVELLES



$9.95 et plus

Joignez-vous à notre CLUB DES FETES
Magnifiques prix à gagner

H. Lessard & Frères Ltée.
En bas de la côte Chicoutimi

Chicoutimi supplante Québec en troisième place



L'ACTUALITE Sportive

Par Bertrand Tremblay

Un rapide coup d'œil sur le classement des clubs de la Ligue de Hockey du Québec, ce matin, nous permet de constater que les Saguenéens se sont hissés en troisième place, en avant des As de Québec, et ne sont plus qu'à trois points de la première position détenue par les Sénateurs d'Ottawa.

Il est permis d'entrevoir une montée rapide, au cours des prochaines joutes, car, comme ils l'ont démontré hier soir, les Saguenéens ont vraiment retrouvé leur aplomb pour devenir la véritable équipe combattive et productive de la saison dernière.

Comme tous l'avaient prévu, le retour de Pit Taillefer à l'arrière-garde a largement contribué à ce réveil définitif des Saguenéens. Hier soir, contre les Braves, qui pourtant venaient de remporter une série de trois victoires, les porte-couleurs du Saguenay ont évolué avec une fougue, une détermination vraiment remarquable, en plus de pratiquer un magnifique jeu de passes, pour déclasser les protégés de l'instructeur Toe Blake. Si le compte n'est pas plus élevé, les Braves doivent attribuer ce fait à la superbe tenue de leur nouveau cerbère Al. Payette qui remplace définitivement Paul Leclerc entre les deux poteaux.

Quand un cerbère réussit à déjouer un maître franc-tireur tel que Ralph "Bucky" Buchanan à trois reprises, eh bien il mérite certainement des éloges. Sans doute, Payette fut, à certains moments, favorisé par la chance, mais il a démontré beaucoup de sang-froid et il possède des réflexes rapides.

* * *

Les amateurs présents à la joute d'hier soir ont pu constater que Stan Smrke se fera respecter à l'arrière-garde. L'ex-ailier gauche a démontré des aptitudes de vétéran à la ligne bleue des Saguenéens et ses mises-en-échec, autant que ses passes précises en feront rapidement un des meilleurs hommes du circuit George Slater à cette position. Stan n'a pas froid aux yeux et Bingo Ernst s'en est rendu compte. Pour une fois, le gros joueur de défense à la chevelure blonde n'a pas culbuté ses adversaires à volonté et même, il plongea à une couple de reprises devant Stan Smrke.

* * *

Contrairement à son habitude, l'instructeur Toe Blake n'a pas rendu visite aux journalistes, dans leur chambre, après la partie. Son humeur ne se prêtait probablement pas à une conférence de presse. — Jean-Paul Lamirande, portant un protecteur à la suite de l'assaut de Tod Power, des Indiens de Springfield, a très bien fait. — Le centre Jackie Leclair a subi une blessure dernièrement.

* * *

Nous avons demandé, hier soir, au président des Saguenéens, M. Odilon Crevier, s'il a l'intention de vendre sa salle de quilles, comme le veulent certaines rumeurs. "C'est absolument faux. Tu joues toi-même et tu constates que c'est un centre assez achalandé. Pourquoi donc le vendrais-je?", de rétorquer M. Crevier. Que les quilleurs dorment donc sur leurs deux oreilles...

* * *

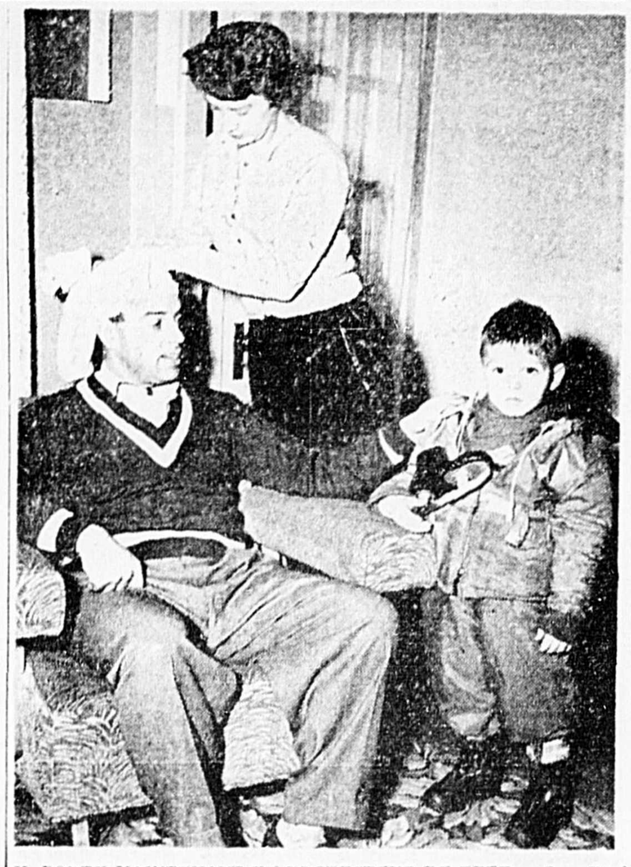
Amateurs du Saguenay, vous connaissez bien René Pronovost, ce jeune ailier droit, frère de Marcel, étoile des Rangers de New-York, qui évoluait avec les Aigles de Saint-Joseph d'Alma l'an dernier? Il prendra vraisemblablement sa retraite sur l'ordre de son médecin. Pronovost souffre de dépression depuis le début de la saison après avoir été victime de blessures assez graves. L'hiver dernier, Pronovost était considéré comme un sérieux "prospect". Hier, les Feuilles d'Erable de Rimouski, club affilié aux Saguenéens, ont libéré cet ailier. Mais Pronovost s'est rendu à Montréal afin de connaître l'opinion d'un spécialiste à ce sujet.

* * *

Le nouvel arrière-garde des Marquis de Jonquière, Mike Désilets, qui a grandement impressionné contre le Royal mercredi soir au Palais des Sports, est natif des Trois-Rivières. — Claude Chabot, un autre membre du nouveau contingent de notre équipe junior-A, devrait faire sa marque puisqu'il s'avérait le champion compteur des Red Wings, de la Ligue Junior-B Québec-Mauricie, la saison dernière. — Guy Labric, le grand chef des Loups de Rivière-du-Loup, a-t-il réellement été approché pour piloter le Frenchac. L'ex-instructeur des défunts Citadelles, Phil Watson, serait pourtant un choix logique car il possède la feugue nécessaire pour insuffler de la combativité à une équipe junior. — Notre concitoyen Jacques Gagnon fait actuellement très bien avec les Feuilles d'Erable de Rimouski, de la Ligue Senior du Bas-Saint-Laurent. En plus de s'averer un dangereux franc-tireur, l'athlète de Chicoutimi sert pour tuer le temps et il constitue une véritable inspiration pour ses compagnons. On connait d'ailleurs l'esprit combatif de Jacques!...

* * *

Tous les amateurs de la Ligue de Hockey du Québec espèrent voir Jean Béliveau effectuer une ascension verticale dans l'échelle des compteurs de la Ligue Nationale, après la période des fêtes. Souhaitons, au moins, que la guigne laisse le grand athlète Béliveau a quitte l'hôpital Western et devrait commencer à pratiquer dès la semaine prochaine. On doute toutefois que l'ancienne vedette du circuit George Slater puisse mériter le trophée Calder présenté chaque saison à la meilleure recrue de la saison. Cet honneur écherra sans doute à Bill Dineen, la nouvelle sensation des Red Wings de Detroit, qui est le seul fils du Saguenay à évoluer sous la grand'tente. En effet, Dineen est né à Arvida. Son père, un ingénieur, a toutefois quitté notre région voilà déjà plusieurs années. — Cliff Hicks, qui garda les filets des Saguenéens en deux circonstances cette saison, ne chôme pas avec le Glace Bay, de la Ligue des Provinces Maritimes. Mardi soir, son club perdait par 7 à 4 contre le Halifax bien que Hicks ait repoussé 34 lancers. — Un autre ancien cerbère des Saguenéens, Marcel Pelletier, éprouve de la difficulté à maintenir sa réputation de forteresse infranchissable avec le Seattle, de la Ligue de l'Ouest. Pelletier est présentement le sixième cerbère du circuit et il a été déjoué pour une moyenne de 3.37 par joute. Inutile de dire que ses chances de remporter la palme chez les gardiens de ce circuit sont très minces. Lorne Worsley, l'an dernier avec les Rangers de New-York, s'avère présentement la meilleure sentinelle de la Ligue de l'Ouest. — Buddy O'Connor est définitivement rayé de la liste des candidats possibles au poste d'instructeur des Rangers de New-York.



IL PORTE MAINTENANT UN PROTECTEUR DE TETE — Jean-Paul Lamirande, portant un protecteur de tête, a affiché une très belle tenue à l'arrière-garde des Saguenéens contre les Braves de Valleyfield, hier soir. On voit ici le brillant joueur de défense des Saguenéens, choisi à deux reprises sur la première équipe d'étoiles, photographié en compagnie de sa charmante épouse et de son neveu Marc. (Photo BLM)

Grâce à sa brillante exhibition contre les Braves de Valleyfield, hier soir, au Colisée de Chicoutimi, les Saguenéens ont remporté une victoire de 4 à 1 pour se hisser en troisième place. — Buchanan accomplit le tour du chapeau, alors que Sherman White participait aux quatre points des Saguenéens. — Le Chinois Larry Kwong sauve Valleyfield d'un blanchissage.

(par Bertrand TREMBLAY)

Affichant leur allure de champions, les Saguenéens ont déclassé les Braves de Valleyfield, hier soir, dans une partie rapide et fort intéressante, pour remporter une victoire de 4 à 1 et supplanter les As en troisième place. Les quelque 3,000 spectateurs assisterent à un véritable duel de cerbères, mais Payette, beaucoup plus occupé, "vola" pas moins de six buts aux Saguenéens, dont deux à Buchanan qui fut le meilleur à l'offensive avec trois buts pour accomplir le tour du chapeau. Larry Kwong enregistra le seul point du Valleyfield pendant que Fernand Perreault était au frigidaire.

Si le trio Jacques Locas-White-Buchanan évolua superbement, il ne faudrait pas négliger non plus la tenue fort brillante de Stan Smrke à l'arrière-garde. Le robuste yougoslave, transformé dernièrement en joueur de défense, s'acquitta fort bien de sa tâche; ses mises-en-échec rendirent craintifs les plus habiles compteurs du Valleyfield.

Jean-Paul Lamirande était de retour au jeu après une absence de deux joutes, nécessitée par l'assaut de Power, lors de la dernière visite des Indiens de Springfield.

Pierre "Pit" Taillefer, la révélation du circuit Slater, l'an dernier, était également de retour sur l'alignement des Saguenéens. Cet arrière-garde se blessa à un poignet au cours de la période d'entrainement et dut subir une intervention chirurgicale.

L'ARRIERE-GARDE DES BRAVES EST FAIBLE

Les défenses du Valleyfield ont accordé une bien piètre protection à Al. Payette. Les Saguenéens se sont à vrai dire, moqué des arrières-garde et ils se sont frayé un chemin à volonté jusqu'au cerbère Payette à plusieurs reprises durant la joute.

Ralph Buchanan ouvrit le pointage à la deuxième minute en enregistrant un magnifique but. C'est Sherman White qui commença le jeu; il passa à Georges Roy qui aperçut Buchanan laissé sans surveillance tout près de la ligne bleue des visiteurs. Le joueur de défense fit alors une longue passe à Buchanan qui fila vers Payette. "Bucky" arrêta subitement à deux pieds de la cage et faisant mine de lancer vers la droite, il laissa le cerbère du Valleyfield faire un premier mouvement avant de pousser le disque dans le coin opposé. Ce fut une magnifique pièce de jeu.

Le jeu devint plus rude et l'arbitre Bill Roberts s'empressa de sévir pour que la situation ne s'aggrave pas. Ernst, Irvine, Roy, White, Farelli et finalement Stan Smrke paradèrent au chemin du pénitencier.

Les deux cerbères bloquèrent quelques rares lancers dangereux, mais le jeu fut passablement rapide et intéressant. Au milieu de la période, les joueurs diminuèrent leur allure, mais elle se termina en beauté, les Braves attaquant en masse afin de compter pendant que Stan Smrke purgeait une punition mineure.

Un incident analogue à celui survenu à la dernière visite des Indiens de Springfield alors que Jean-Paul Lamirande et Andy McCallum furent blessés par des coups de gouret, faillit se répéter quand Farelli laissa tomber son gouret sur la tête de Sherman White après avoir mis l'équipier des Braves en échec.

JEU RAPIDE

Dès la reprise des hostilités au deuxième chapitre, les Braves multiplièrent les attaques et les Saguenéens répliquèrent énergiquement. Les montées enlevantes se succédèrent à un rytame étourdissant et les cerbères Hughes et Payette exécutèrent des arrêts de toute beauté.

Le cerbère chicoutimien dut se surpasser pour tenir tête aux dangereux francs-tireurs André Corriveau, Larry Kwong, Bruce Cline et Irvine particulièrement, alors que la sentinelle des Braves s'illustra devant Buchanan et Marius Groleau.

Ralph Buchanan échoua dans une deuxième tentative de prendre Payette en défaut, dans un jeu analogue à celui qui précéda le premier but. Il capta de nouveau une longue passe derrière les défenses du Valleyfield pour arriver seul devant Payette. Mais cette fois, le concierge des Braves ne se laissa pas prendre au piège et attendit le premier mouvement de Buchanan pour effectuer un arrêt spectaculaire. Quelques secondes plus tard, un boulet de Buchanan frappa le poteau de la cage.

Le trio composé de Buchanan, White et Jacques Locas fut particulièrement brillant durant la deuxième période. Il pratiqua un jeu de passes savant et s'avéra une menace constante pour le cerbère Payette.

A 13.59, Georges Roy porta l'avance des Saguenéens à 2 à 0 sur un jeu fort bien fabriqué par Jacques Locas. Une attaque des Braves fut brisée à la défense des Braves et les Saguenéens rétorquèrent dans une contre-offensive qui devait produire le troisième point des locaux. White en possession du disque fit une passe à Locas qui ne voyant aucune ouverture, pivota sur lui-même, hésita un moment, pour relayer le disque à Roy qui décocha un lancer précis dans le coin droit de la cage.

Encore avec l'aide de Sherman White, Buchanan enfila son deuxième but sur un jeu absolument analogue au premier. Il reçut une longue passe pour avoir Payette à sa merci. Ce dernier n'eut aucune chance d'arrêter son envoi.

TOUR DU CHAPEAU

Les deux grandes vedettes de la dernière reprise furent sans doute les cerbères Payette et Hughes. Ils furent agiles commes des chats, bloquant de nombreux lancers à bout-portant. Ce fut, à vrai dire un véritable duel de gardiens de buts.

Payette fut toutefois plus occupé que son rival. Et seule, sa tenue sensationnelle sauva les Braves d'une cuisante défaite. Il fut un véritable magicien.

Buchanan compléta son tour du chapeau au début de la dernière reprise en profitant d'une ouverture. Quelques instants plus tard, Buchanan arrivait de nouveau seul devant Payette, mais le cerbère des Braves se coucha au moment opportun pour arrêter la rondelle.

Les visiteurs redoublèrent d'efforts afin d'effacer le blanchissage. Ils furent évidemment dangereux durant les punitions de Lamirande et Perreault. C'est d'ailleurs durant la punition infligée à Perreault que les visiteurs comptèrent par l'entremise de Larry Kwong à la faveur d'une mêlée. Dans les dernières minutes, les Saguenéens furent frustrés de plusieurs buts certains par un Payette qui repoussa pas moins de 18 lancers. Presque tous les Saguenéens ont en effet lancé sur le cerbère des visiteurs qui fit réellement des prodiges d'habileté.

ALIGNEMENTS:

VALLEYFIELD — Buts: Payette; Défenses: Ernst, Deslauriers, Irvine; Avants: Joannette, Bisaillon, Corriveau, Bougie, Thomson, Kwong, Kline Leclerc, Farelli, Myles.

CHICOUTIMI — Buts: Hughes; Défenses: Glaude, Roy, Taillefer, Lamirande; Avants: White, Buchanan, S. Smrke, L. Smrke, Groleau, Dussault, Moore, Tkachuk, Locas.

Arbitre: Bill Roberts; Juges de lignes: Demers, Scullion.

SOMMAIRE:

Première période

1—Chicoutimi: Buchanan (Roy, White) 2.41
Punitions: Ernst 3.17; Irvine (mauvaise conduite 3.17, Roy 4.48, Farelli 9.12, White 9.12, S. Smrke 18.13.

Deuxième période

2—Chicoutimi: Roy (Locas, White) 13.59
3—Chicoutimi: Buchanan (White) 18.07
Punitons: Bisaillon 0.52, Tkachuk 0.52, L. Smrke 15.10.

Troisième période

4—Chicoutimi: Buchanan (Roy, White) 1.56
5—Valleyfield: Kwong (Bougie, Corriveau) 15.38
Punitions: Lamirande 5.36, 8.53, Perreault 14.40.



IL VEUT FAIRE PARTIE DE L'EQUIPE CANADIENNE — Figurant parmi les meilleurs skieurs canadiens, Ernie McCulloch, participera, le mois prochain, au Mont Tremblay, à la compétition finale organisée afin de faire un choix pour la compétition de l'équipe qui représentera le Canada au tournoi de championnat mondial du ski en Suède. Les autres candidats sont Bob Dawson, de Banff en Alberta, Lill Stevens et Gene Dyson, de Rosslan, Colombie Canadienne; Art Tommy, d'Ottawa, et Pete Kirby, de St-Jovite, Québec. (Central Press)

Les Feuilles d'Erable de Rimouski font l'acquisition de "Spike" Laliberté

En présence de quelque 700 spectateurs, hier soir, les Feuilles d'Erable de Rimouski ont dû céder par 4 à 3 devant le Matane. Rimouski prit une avance de 2 à 0 au second chapitre mais ne put tenir le coup devant un ralliement des visiteurs à la troisième reprise. Matane compta alors quatre points et Jacq es Gagnon compléta le pointage en enregistrant un but spectaculaire avec l'aide de Donat Deschênes.

Au cours de la soirée, les Feuilles d'Erable ont annoncé l'acquisition d'un ailier droit bien connu dans le monde du hockey, soit Spike Laliberté, qui s'alignait avec le St-Hyacinthe, de la Ligue Provinciale. Il jouera samedi soir à Matane.

Toujours malchanceux, les Feuilles d'Erable sont maintenant privés des services de Côté et Lepage, tous deux blessés.

1ère Période

Aucun point, aucune punition.

2e Période

1- Rimouski, Jodoin, Crawford, D. Fillion 8.46
2- Rimouski, Lavoie, Jodoin, D. Fillion 18.20

Punition: Bartleet.

3e Période

3- Matane, Bartlelt, Mallon, Leduc 1.02
4- Matane, Leduc, Bartlelt, Lafrenière 3.20
5- Matane, Pépin, Desrosiers, Bilideau, 8.24
6- Matane, Plamondon, Gilbert, Ste-Marie 13.48
7- Rimouski, Gagnon, Deschênes 16.28

Aucune punition.

Le Timken prendra-t-il enfin la mesure du Oland, à la salle Jonquière-Quilles?

Le match tant attendu des amateurs de Quilles aura lieu dimanche après-midi à 1.30 P.M. sur les allées de la salle Jonquière Quilles. En effet, le Timken du capitaine Art Crispo tentera de remporter sa première victoire de la saison aux dépens du puissant club Oland's d'Alex Pakenham. L'Oland's demeure favori pour remporter la victoire, mais tout peut arriver dans un march semblable. La nervosité, fait souvent la différence entre la victoire et la défaite. Les deux camps devront se surveiller étroitement, car, les Hvey, Crispo, Côté, Lemay, et autres tenteront d'augmenter leurs moyennes individuelles.

AUTRES RENCONTRES

Pendant que l'Emile Leblanc se rendra à la Salle Crevier à Chicoutimi, les jeunes Yankees essaieront de vraincre pour la première fois cette saison le club de l'hôtel Saguenay.

Paul Côté nous déclarait que son club remportera une victoire de 4 à 0. Côté se basse sur le fait que l'hôtel Saguenay représent présentement le plus formidable quintuple de quilleurs qu'un capitaine puisse avoir pour former l'équipe idéale.

Les Red Wings ont, jusqu'à maintenant, affiché la meilleure tenue à l'étranger

Pas un seul club de la L.N.H. n'avait une moyenne de .500 à l'extérieur à venir au matin du 12 décembre, alors que 83 parties de la saison 1953-54 avaient été jouées. Les Red Wings de Détroit ont fait le mieux à l'étranger, avec trois victoires et cinq nullités dans 13 parties pour 11 points sur un total possible de 26, leur donnant un pourcentage de 423.

Les Maple Leafs de Toronto sont le deuxième club du circuit à ce point de vue. Les Leafs ont une moyenne de .393 pour les joutes à l'extérieur. Dans 14 parties ailleurs qu'au Maple Leaf Gardens ils ont remporté quatre victoires et ont égalisé en trois occasions pour 11 points sur 28 possibles.

Les Bruins de Boston suivent de près avec une moyenne de 375. En 12 joutes à l'étranger pour un total possible de 24 points les Bruins en ont gagné quatre et ont annulé dans une autre pour neuf points. Les Canadiens suivent avec une moyenne de 333. Les Habitants ont gagné quatre fois et annulé deux fois en 15 parties pour 10 points sur un total possible de 30.

La CAHA donne des bourses pour une somme de $4,000.

Ottawa (PC) — Quatre jeunes acteurs et deux artistes ont gagné cette année les bourses de la Canadian Amateur Hockey Association pour poursuivre leurs étude culturelles à l'étranger.

Walter Kaasa, 28 ans, d'Edmonton; Shirley MacIntyre, 20 ans, de Toronto; Joanna Vanterpool, 23 ans, de Saskatoon; Larry Hoodekoff, 23 ans, de Kylemore, Saskatchewan; Louis Carrier, 26 ans, et Stanley Lewis, 23 ans, tous deux de Montréal, se partageront un total de $4,000 distribués en bourses par la CAHA.

La distribution des bourses pour cette année a été annoncée hier par la Canada Foundation qui administre le plan de la CAHA. Ce plan a été mis en opérations il y a cinq ans et a maintenant aidé 19 jeunes Canadiens à poursuivre leurs études à l'étranger.

Les six gagnants ont été choisis parmi 75 candidats. Deux des récipiendaires étudieront en France, trois en Angleterre et un au Mexique.

La plus imposante bourse, celle de $1,000, sera octroyé à Walter Kaasa, qui étudiera l'art dramatique à Londres, en Angleterre.

Mlle MacIntyre, la plus jeune étudiante à jamais recevoir une bourse de la CAHA, touchera $800 pour pousser ses études en art dramatique à l'Académie royale de Londres.

Mlle Vanterpool, dont les peintures ont déjà été acceptées à plusieurs importantes expositions, recevra $700 pour l'aider à défrayer le coût de ses études sous le réputé maître, Mario Fontanorosa, à Fontainebleau, en France.

M. Hoodekoff, qui a déjà travaillé dans des magasins à rayons pour payer ses cours en art dramatique, recevra $500 pour lui permettre de compléter ses études à l'école du Old Vic Theatre, à Bristol, en Angleterre.

M. Carrier recevra $500 pour parfaire ses études en art dramatique à l'Université de Paris. Il a été scripteur, directeur et acteur aux émissions de Radio Collège et à des émissions dramatiques du réseau français de Radio-Canada. Au cours des deux derniers étés, il a travaillé comme manoeuvre dans une forge, à Kingston, en Ontario.

Une bourse de $500 sera octroyée à M. Lewis, qui poursuit des études en peintures murales et en architecture à l'Institut Allenda de Mexico et à l'Ecole d'art d'Esmeralda. Il a défrayé le coût de ses cours à Montréal en enseignant la peinture et le modelage à l'Université McGill et au Centre du YMCA de Montréal.

McCallum est cédé au club de Glace Bay

Les Saguenéens de Chicoutimi ont cédé, hier, le joueur de défense Andy McCallum au Glace Bay, de la Ligue Majeure des Provinces Maritimes.

L'arrière-garde, obtenu l'an dernier des Warriors de Syracuse, est le second joueur du club local à quitter Chicoutimi pour le circuit des Maritimes. L'autre est le cerbère Cliff Hicks. Tout comme ce dernier, McCallum est sujet à rappel à 24 heures.

Le National de Port-Alfred se signale avec un gain de 6 à 2 contre Jonquière

Le National de Port-Alfred du pilote Roger Beaudoin a continué de montrer sa supériorité sur les autres clubs du circuit jr "B" régional en disposant des Marquis de Jules Racette au compte de 6 à 2. William Coutlée, robuste arrière garde qui participa à l'entraînement des Marquis Jr "A" et qui figura même dans une transaction amenant Raymond Pearson à Jonquière se signla et fut l'attraction de la soirée. En plus de jouer une partie colossale à la ligne bleue, il fut une inspiration constane pour ses co-équipiers à l'offensive. Charest, Camille et Alain Simard ainsi que A. Bouchard complètèrent le pointage pour le club de la baie. Pour les Marquis Ghislain Gravel et René Saulnier déjouèrent le cerbère du National. Les joueurs de Racete n'ont pas pratiquer l'excellent Back Checking qu'ils ont l'habitude de pratiquer. Racete était très mécontent de certains de ses joueurs après la rencontre et il effectuera certains changements d'ici la prochaine partie du club.

Richmond est admis provisoirement dans l'Internationale

Washington, (PA) — La ligue International a décidé, tard hier après-midi, d'accepter une franchise provisoire à Richmond, Virginie.

Pour obtenir cette franchise, cependant, le propriétaire Harry C. Seibold devra être en mesure de fournir un parc répondant aux exigences et aux standards de la ligue Internationale.

Seibold a déclaré aux journalistes qu'il ne prévoit aucune difficulté à remplir ces conditions.

Frank Shaughnessy, président de la ligue Internationale, a ajouté que si Seibold peut se trouver un parc, La Havane, Cuba, aura une équipe dans son circuit et les Cubans de Bobby Madero formeront le 8e club de la ligue. Shaughnessy a déclaré avoir promis une franchise à La Havane si Richmond était accepté.

On n'en est venu à la décision qu'après huit heures de conférence et de consultations. Le gros problème a été de réussir à convaincre Edwin Mooers, le propriétaire de la franchise de Richmond, dans la ligue du Piedmont, à vendre cette franchise à Seibold.

Mooers a finalement consenti à se départir de sa franchise pour cependant garder la franchise pour parc dans lequel son équipe du Piedmont évoluait.



DOUBLE PAIEMENT — Doug Ford, de Yonkers, New-York, reçoit ici un chèque de $2,000 accompagné d'un baiser de Mlle Barbara McCririck, la reine d'Orange Bowl, après avoir remporté les honneurs au tournoi de golf de Miami. Une récompense de $10,000 est attaché à cet honneur.

Les Canadiens sont bien difficiles à vaincre au Forum

Les Canadiens de Montréal ont le meilleur record de tous les clubs de la ligue Nationale de hockey pour les parties disputées chez eux cette saison. En 15 parties sur la glace du Forum, les Canadiens ont remporté 14 victoires contre une seule défaite. Les Red Wings de Détroit ont le deuxième meilleur record sur leur patinoire. Dans leurs premieres 14 parties à l'Olympia, les Wings en ont gagné 11, annulé une et perdu deux.

Dans la Ligue Mixte de Jonquière-Kéno.

LIGUE INT. "A" MIXTE

	PJ	G	P	Pts
1—Magasin du Sport	12	9	3	12
2—Tremblay & Tremblay	12	7	5	10
3—Potvin & Bouchard	12	8	4	9
4—Meridé Audet	12	7	5	8
5—Alouettes	15	5	7	5
6—J.-A. Boily	12	4	8	4

Le plus haut simple d'équipe: Potvin & Bouchard 841

Le plus haut triple d'équipe: Magasin du Sport 2282

Le plus haut simple individuel (hommes): Wellie Bourgeois 178

Le plus haut triple individuel (hommes): Yvon Caron 443

Le plus haut simple individuel (femmes): Annie Cleary 180

Le plus haut triple individuel (femmes): Antonine Potvin 422

Position des compteurs (Hommes):

1—Yvon Caron	149.5
2—Raymond Fortin	143.2
3—Jeannot Girard	138.6
4—Raymond Kearney	135.0
5—William Duguay	129.2
6—Wellie Bourgeois	124.6
7—Wellie oBurgeois	124.6
8—Ronald Bouchard	124.5
9—Roland Bourque	123.2
10—Charles Kearney	123.1
11—Roger Pedneault	121.4
12—Robert Lapointe	121.0
13—Bruno Tremblay	119.0
14—Gilles Girard	119.0
15—Urbain Gingras	118.3
16—Raymond Cleary	118.2
17—Raymond Lacoursière	116.4
18—Léon Bourque	115.0
19—Armand Huard	114.9
20—Salmon Côté	103.5
21—André Dufour	100.8

Position des compteurs (Femmes):

1—Nora Northon	125.4
2—Marlène Kérouac	120.7
3—Irène Lessard	120.6
4—Colette Tremblay	115.0
5—Annie Cleary	111.1
6—Antonine Potvin	113.7
7—Madeleine Tremblay	112.3
8—Yvonne Brisson	111.2
9—Lily Copman	110.3
10—Donate Gagne	110.2
11—Monique Brassard	110.2
12—Gilberte Drolet	104.2
13—Lola Blackburn	104.1
14—Esther Gagnon	102.3
15—Lauriane Bouchard	102.2
16—Gilberte Audet	100.2
17—Françoise Larouche	98.0
18—Madeleine Audet	85.1
19—Yolande Bouchard	82.6
20—Raymonde Goulet	70.0

Rapport rédigé par Yvon Caron en marge du 15 décembre 1953.

Ils ont réussi les seuls blanchissage

Dans les joutes disputées avant le 12 décembre, Sugar Jim Henry du Boston et Al Rollins du Chicago étaient les seuls gardiens de buts de l L.N.H. à avoir réussi des blanchissages ailleurs que sur leur propre patinoire. Henry a enregistré deux coups de pinceau à l'extérieur, les deux au Stadium de Chicago. Il a blanchi les Black Hawks 2 à 0 le 20 novembre, tandis que les Hawks et les Bruins ont annulé sans compter un seul but le 1er novembre. Al Rollins n'a pas alloué un seul but aux puissants Red Wings de Détroit dans la ville des autos le 6 décembre, alors que les Hawks l'emportaient par 5 à 0.

Earl Blair, demi-arrière de l'université du Mississippi, court les 100 verges en 9.8.





Parlons sport

Le Canadien de Dick Irvin devra gagner plus régulièrement sur les patinoires étrangères s'il veut se maintenir en tête de la Ligue Nationale. Avant la partie d'hier soir, le Détroit n'était qu'à deux points du tricolore avec trois joutes en mains et il est bien possible qu'aujourd'hui, les Wings aient rejoint le club de la métropole. Le retour de Jean Béliveau, Dickie Moore et Elmer Lach en bonnes conditions pourrait sans doute donner au Canadien cette petite marge qui semble lui faire défaut à l'extérieur. Irvin doit cependant se dire satisfait de la tenue de certains vétérans comme Richard, Geoffrion, McNeil, Harvey, Bouchard et Kenny Mosdell qui ont tenu le club jusqu'ici... Chicago pourrait encore devenir l'une des meilleures villes de la Ligue Nationale avec un club gagnant. Si les autres clubs de la Ligue Nationale voulaient se montrer un peu plus généreux et vendre aux Black Hawks leurs meilleurs talents qui évoluent dans les circuits professionnels mineurs, il ne fait aucun doute que Chicago pourrait être dotée d'une bonne équipe qui pourrait fort bien figurer dans la Ligue Nationale. Après tout, l'on a vu des joueurs se promener de la Ligue Américaine et de celle du Québec à la Ligue Nationale et vise-versa et les amateurs n'ont pas tellement vu de différence parfois. Il serait assez facile par conséquent, en daignant s'ouvrir les yeux, de trouver une combinaison victorieuse à Chicago...

Les six joueurs qui ont été cédés aux Marquis de Jonquière sont tous âgés de 19 ans. C'est donc dire qu'ils en sont à leur dernière saison dans les rangs juniors. Tout sera donc à recommencer l'an prochain... On parle du retrait des Reds des Trois-Rivières du circuit Horan. Jacques Toupin n'aurait pas trop digéré ce qui est survenu au début de la semaine, alors qu'on a paqueté le club de l'honorable Gerald Martineau... Québec n'est pas encore de taille à faire son entrée dans la Ligue Nationale, quoi qu'on en dise... Don Mousseau, la récente acquisition de Swede Paulsen, patine exactement comme le fameux athlète de Dolbeau, Jacques Lalancette... Jos Haddad a vraiment beaucoup de difficultés à organiser son circuit amateur régional. Alma vient de renoncer au projet. Il faut tout de même rendre à Haddad ce témoignage de dépenser beaucoup de son temps pour tenter d'organiser son circuit qui a connu de très beaux succès l'an dernier et qui mériterait de vivre encore... Warren Godfrey que l'on disait pas assez bon chez les juniors est aujourd'hui l'un des favoris de l'instructeur Lynn Patrick à Boston... Les As de Québec et les Saguenéens de Chicoutimi sont respectivement les clubs les moins punis du circuit Slater... Si la direction des Saguenéens gagne son protêt contre Springfield, la joute devra probablement être reprise...

Roland Hébert est toujours à la recherche d'un autre joueur de centre pour équilibrer encore davantage son club... Andy McCallum vient d'être cédé aux Millionnaires de Sidney de l'instructeur Terry Reardon mais il est sujet à un rappel de 24 heures. C'est toujours pénible de voir partir un joueur de son équipe, spécialement, quand il porte une longue coupure à la tête, dernier souvenir de ses états de service à Chicoutimi. Andy était désappointé mais Hébert lui a fait comprendre qu'il sera préferable d'aller à Sidney pour jouer régulièrement plutôt que demeurer à Chicoutimi sur le banc... Il est aussi question du départ d'un joueur d'avant. Espérons que les Saguenéens se garderont des réserves à portée de la main. Si on fait trop de mécontents, ceux que l'on expatriera ne seront jamais trop enthousiastes pour venir prêter main-forte aux Saguenéens... O'Flaherty, Penniston, Terry Reardon, Max Silverman et Eddy Shore sont parmi les derniers à avoir demandé de l'aide au Chicoutimiens. La réponse n'a guère été favorable, car les Saguenéens ont placé presque tous les joueurs disponibles. McCallum est allé satisfaire Reardon, alors que le jeune Scullion attend la décision de Roland Hébert afin de savoir où il se dirigera... Lors d'une réunion du bureau de direction du club professionnel local mercredi soir, on a fait rapport des finances du club. Sans être aussi bonnes que l'an dernier à pareille date, elles sont quand même encourageantes. Chicoutimi a encore la meilleure moyenne du circuit Slater, comparativement à la saison dernière. Si les Saguenéens parviennent à gagner assez régulièrement d'ici la fin, il faut croire que les assistances augmenteront sensiblement...

Glen Skov conduit les Red Wings à un gain de 5 à 1 contre les pauvres Hawks

Détroit (PA) — Glen Skov a compté deux fois hier soir alors que les Red Wings de Détroit ont remporté une victoire de 5-1 contre les Black Hawks de Chicago, qui ont fourni du jeu désorganisé durant toute la partie. La victoire a fait monter le Détroit en première position de la Ligue Nationale, sur un pied d'égalité avec les Canadiens de Montréal.



Skov, qui a habituellement la tâche de surveiller le centre No 1 de l'adversaire, a causé une surprise en comptant dans la deuxième période avec un lancer de près et dans la troisième période avec un lancer de revers de 20 pieds. Il a maintenant cinq buts depuis le début de la saison, dont quatre dans les quatre dernières joutes.

Le Détroit et le Montréal ont maintenant 40 points chacun dans le classement, mais les Wings ont l'avantage parce qu'ils ont joué deux parties de moins.

Le joueur de défense Red Kelly a marqué le premier but du Détroit dans la première période. Il a déjoué Al Rollins alors que les Wings étaient à court d'un homme; c'était son 11e but de la saison.

Dans la deuxième période, Gordie Howe et Skov ont compté pour les Wings. C'était le 15e but de Howe.

Alex Delvecchio dona une avance de 4-0 au Détroit dans le dernier engagement avant que George Gee ne vint sauver les Hawks du blanchissage en obtenant son septième but de la saison à 13.01.

ALIGNEMENTS

CHICAGO — Buts: Rollins. Défenses: Mortson, Gadsby, Fogolin, Dewsbury, Zeidel. Price. Avants: Wilson, Couture, Conacher, Peters, Mosienko, Jankowski, Bodnar, Hucul, Gee, Costello.

DETROIT — Buts: Sawchuk. Défenses: Kelly, Goldham, Pronovost, Wolt, Arbour. Avants: Reibel, Lindsay, Howe, Delvecchio, Wilson, Prystai, Dineen, Pavelich, Skov, Leswick, Stasiuk.

Arbitre: Frank Udvari. Juges de lignes: Doug Young, George Hayes.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1 Detroit, Kelly (Pavelich) 7.22
Punitions: Lindsay 6.00, Peters 10.53.

DEUXIEME PERIODE

2 Détroit, Howe (Lindsay - Reibel) 8.26
3 Detroit, Skov (Pavelich) 10.23
Punitions: Hucul 6.21, Mortson et Leswick 9.32, Arbour 10.34, J. Wilson 14.19.

TROISIEME PERIODE

4 Détroit, Delvecchio (Wilson - Prystai) 10.56
5 Chicago, Gee (Bodnar - Zeidel) 3.01
6 Detroit, Skov (Goldham) 13.51
Aucune punition.

Les maîtres-tailleurs
Laflamme & Cie Ltée
(succursale)
vous présentent
les résultats sportifs

JOUTES D'HIER

Ligue Nationale
Toronto 2, Boston 3
Chicago 1, Détroit 5
Ligue du Québec
Québec 2, Montréal 5
Valleyfield 1, Chicoutimi4
Ligue du Bas St-Laurent
Matane 4, Rimouski 3
Ligue Junior B du Saguenay
Port-Alfred 6, Jonquière 2

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Détroit à Chicago
Ligue Junior d'Ontario
Marlboros à Guelph
Kitchener à Barrie
Galt à St. Catherines
Ligue du Bas St-Laurent
Mont-Joli à Riv.-du-Loup
Ligue Interuniversitaire
U. Montréal à U. Laval

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	32	19	11	2	90	67	40
Détroit	30	17	7	6	91	54	40
Toronto	30	13	9	6	63	46	36
Boston	29	13	11	5	72	77	31
Rangers	30	8	16	6	64	91	22
Chicago	33	5	23	5	61	106	15

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	29	18	11	0	113	97	36
Buffalo	29	16	9	4	111	75	36
Hershey	30	14	14	2	105	104	30
Pittsburgh	29	12	13	4	95	87	28
Providence	31	11	18	2	80	116	24
Syracuse	28	11	17	1	90	113	23

LIGUE DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	29	15	10	4	93	66	34
Sherbrooke	31	14	13	4	102	97	32
Chicoutimi	30	14	13	3	110	100	31
Québec	31	13	14	4	87	91	30
Montréal	28	13	12	3	88	83	29
Valleyfield	30	13	15	2	88	112	28
Springfield	31	12	17	2	94	113	26

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadiens	22	20	2	0	140	37	40
Frontenac	19	11	6	8	75	60	24
T.-Rivières	23	10	12	1	65	84	21
Royal	23	8	14	1	64	86	17
Jonquière	22	4	19	0	50	127	8

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St. Michaels	21	13	6	2	90	68	28
St. Catherines	20	13	7	0	100	79	26
Marlboros	21	12	8	1	86	57	25
Kitchener	19	11	6	2	74	64	24
Hamilton	21	9	10	2	69	85	20
Galt	21	8	12	1	73	85	17
Barrie	24	8	16	0	90	120	16
Guelph	23	7	16	0	103	127	14

LIGUE JUNIOR B DU SAGUENAY

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
National	19	17	2	0	173	87	34
Citadins	16	8	8	0	102	98	16
Marquis	14	6	8	0	82	95	12
Saguenéens	17	2	13	0	56	133	4

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	3	3	0	0	30	14	6
Laval	3	2	1	0	13	13	4
McGill	1	0	1	0	3	4	0
Toronto	3	0	3	0	9	24	0

La boxe hier soir

(Par la Presse associée)

Détroit — Al Andrews, 152¼, Superior, Wis., a déclassé Pat Lowry, 147¼, Toledo, P. 10.

Worcester, Mass. — Wellie Gray, 150, Boston, par décision sur Billy Andy, 153½, Providence, R. I. 10.

Newark, N.J. — Hurley Sanders, 161, Newark, par décision sur Phil Rizzo, 158, Brooklyn 8.

Fall River, Mass. — Wellie Johnson, 151, Newark, N.J., par knockout sur Clarence Williams, 151, Fall River 1.

C'est pourquoi Richard peut compter souvent en territoire étranger

Paul Haynes, un ancien joueur des Maroons de Montréal, est celui qui a le premier fait jouer Maurice Richard à l'aile droite au lieu de la gauche. Haynes était l'instructeur des Canadiens Seniors dans le tomps de (41-42) et Richard était son meilleur joueur d'aile gauche. Maurice avait cependant l'habitude d'obliquer vers la droite quand il approchait la défense de sa position d'aile gauche et il était souvent bloqué par le joueur de défense gauche de l'adversaire. Haynes se dit que si Richard jouait à l'aile droite il pourrait quand même déjouer le joueur de défense qui lui ferait face en obliquant vers la droite pour alors n'avoir pas d'autre opposition jusqu'aux buts. Le changement semble avoir réussi pas mal du tout.

Le chalet "Du Rapide" inauguré dimanche à Dolbeau

C'est le nom du club de ski qui vient d'être formé à Dolbeau; il groupe près de cinquante membres présentement; l'inauguration aura lieu dimanche prochain; depuis longtemps les jeunes désiraient la fondation de ce club et les organisateurs ont déployés beaucoup d'activités puisque dans un mois on a complété la piste, le chalet et l'organisation interne du club.

Le chalet est situé à l'embouchure de la Rivière au Rats, dans un site enchanteur et les pistes donneront entière satisfaction à tous les amateurs. Les officiers du Club de ski sont: MM. Eddy Guillemette, président, André Tremblay, vice-prés., René Moreau, secrétaire.





SKIEUSES CANADIENNES — Ces deux skieuses représenteront le Canada aux prochaines compétitions olympiques d'hiver qui se dérouleront en Australie prochainement. Ce sont Mlles Joanne Hewson, en haut, de Montréal, et Lucille Wheeler, en bas, de Saint-Jovite. Une troisième Canadienne, Mlle Anne Heggtveit, d'Ottawa, tentera de se mériter une place dans l'équipe canadienne lors d'un prochain concours qui se tiendra au Mont Tremblant. (Central Press

Roland Beaudry, aujourd'hui député au Parlement d'Ottawa, a connu une belle carrière en tant que gardien de but des clubs amateurs Université de Montréal, National et Victoria. Chez les professionnels, il a tour à tour porté l'uniforme du Niagara-Falls, du Toronto et du Canadien.

Le Stadium des Yankees de New-York est cédé au montant de $6,500,000

"La maison de Babe Ruth" impliquée dans une transaction immobilière qui permettra aux co-propriétaires des Yankees de concentrer leurs activités sur le baseball. — En somme, rien n'est changé.

New-York (PA) — Le Yankees Stadium, "la maison que Ruth a bâtie", n'appartient plus aux Yankees. Ils s'en sont départis hier dans une transaction de $6,500,000.

Mais Del E. Webb et Ran R. Topping, les co-propriétaires des Yankees, ont déclaré qu'il n'y aura aucun changement dans l'administration du club de baseball. Ils ont expliqué que c'est purement une transaction immobilière qui leur permeetra de concentrer leurs activités sur le baseball.

Dans cette transaction, Webb et Topping ont vendu le Yankee Stadium et le Stadium des Blues de Kansas City à la Arnold Johnson Corporation, dont le directeur est Arnold Johnson, un financier de Chicago se spécialisant dans l'achat de propriétés immobilières imposantes. Puis Johnson a vendu aux Chevaliers de Colomb pour $2,500,000, le terrain sur lequel le Yankee Stadium est construit, de même que le terrain de stationnement avoisinant.

Puis, par voie de beaux à long termes, Johnson a loué le terrain des Chevaliers de Colomb pour ensuite tout sous-louer, terrains et parc, aux Yankees.

En vertu de cette transaction, les Yankeees seront maintenant les locataires et non les propriétaires de leur Sadium. Ils sont également les locataires du stadium de Kansas City. Webb et Topping ont réalisé de substantiels profits avec la propriété qu'ils ont achetée, avec Larry MacPhail, pour $2,800,000 en 1945 et ils demeurent les propriétaires des deux clubs de baseball.

Johnson, un industrialiste et financier de 46 ans, n'en est pas à sa première expérience dans le sport. Il a déjà été vice-président des Black Hawks de Chicago et il est encore membre du bureau de direction de cette équipe de hockey de la ligue Nationale. Il était l'associé de Bill Tobin, vice-président et gérant actuel des Hawks lorsqu'un syndicat a acheté le club de la succession de feu le major Frederic McLaughlin.

Le parc de Kansas City ne figure pas dans la transaction que Johnson a effectuée avec les Chevaliers de Colomb. Johnson, Webb et Topping ont expliqué qu'une des clauses de leur transaction stipule que la ville de Kansas City sera "protégée" advenant le cas où elle aurait une opportunité d'obtenir une franchise des majeures.

On n'a pas mentionné le montant du loyer que les Yankees verseront pour l'usage de leur Stadium mais Johnson s'est déclaré "très satisfait de son placement et très heureux, pour Webb et Topping, de leur transaction."

La transaction avec les Chevaliers de Colomb, d'après Johnson, n'est pas moins satisfaisante. Le bail original est pour une période de 28 ans, à un loyer annuel ou "paiement d'amortissement" de $182,500. Il a également une option pour prolonger son bail à 70 ans. Il a, de plus, une option pour le rachat du terrain pour 3,000,000 après 15 ans. Les Yankees n'ont aucune clause de rachat dans leur contrat avec Johnson.

Suggestions pratiques — par Jack Sords



Le rat musqué est l'une des bêtes à fourrure les plus chassées. On le trouve partout au Canada et dans presque tous les états de la République voisine, dans les localités qui lui font un habitat convenable naturellement. Comme il est essentiellement aquatique, il faut le rechercher au voisinage des éboulis, dans les fosses à proximité du niveau de l'eau et dans les marais côtiers.

Un nillot flottant constitue une vite idéal de repos pour le rat musqué. Choisissez-en un sur le quel vous pratiquerez un trou assez grand pour recevoir un piège attachez-en la chaine sous la bille recouvrez le piège et déposez l'appât sur le billot, que vous ne devez pas manquer d'ancrer.

Les rats musqués se nourrissent d'herbes et racines. Les pommes les navets et les carottes, en conséquence, font d'excellents appâts.

Les chasseurs de rats musqués préfèrent souvent le piège suivant: choisir un point d'alluvion ou d'éboulis; y placer un piège no 1; dans 3" d'eau à sa base; y attacher ensuite la chaîne de l'engin à un piquet planté dans l'eau profonde et recouvrir. L'engin peut être appâté ou non.



MARC SAVARD EN PLEINE ACTION — Voici un magnifique instantané de Marc Savard, l'excellent joueur de Chicoutimi, dans la Ligue de Ballon-au-Panier du Saguenay. Ce brillant joueur, champion compteur l'an dernier, figure présentement au deuxième rang dans l'échelle des francs-tireurs, venant immédiatement après McGeer, d'Arvida. (Photo BLM)

La plus petite assistance de la saison à Boston est témoin du gain des Bruins

Boston, (PC) — Les Bruins de Boston ont tenu le coup devant les attaques massives des Leafs dans la troisième période et ils ont réussi à remporter une victoire de 3-2 sur l'équipe de Toronto, dans une joute de la ligue Nationale disputée hier devant 6,722 personnes, la plus petite foule à asister à une partie à Boston cette saison.

L'ailier droit Fleming Mackell a compté ce qui devait être le but de la victoire à 6:58 de la troisième période et les Bruins ont pris une meilleure emprise sur la quatrième place de la ligue Nationale. Les Leafs sont en 3e place, cinq points en avant de Boston.

Les Torontois, en quête de leur 4e victoire consécutive, ont été dirigés à l'attaque par George Armstrong; il a compté les deux buts de son club. Les autres buts des Bruins ont été comptés par Porky Dumart et Ed Sandford.

Les Bruins doivent une fière chandelle à Jim Henry pour leur victoire. Il a affiché une tenue superbe, surtout dans la 1ère période, alors que les Bostonnais ont pris une avance de 2-0, eLs Leafs ont compté l'unique but de la 2e.

L'arbitre Jack Mehlenbacher a décerné 11 punitions, dont six aux Leafs.

Alignements.

Toronto — Buts: Lumley; Défenses: Flaman, Horton, Boivin, Morrison; Avants: Kennedy, Migay, Sloan, Watson, Smith, Armstrong, Stewart, Nesteronko, Hannigan, Solinger.

Boston — Buts: Henry; Défenses: Armstrong, Godfrey, Laycoe, Martin. Avants: Mackell, Schmidt, Creighton, Sandford, Gardner, Rumart, Labine, Mohns, Toppazzini, Klukay, Peirson.

Arbitre: Jack Mehlenbacher; Juges de lignes: Sammy Bobcock, Don Gallacher.

SOMMAIRE

Première période

1—Boston, Sandford (Peirson, Schmidt) 9:27
2—Boston, Dumart (Toppazzini, R. Armstrong) 13:28
Punitions: Migay 7:58, Schmidt, Boivin 13:14.

Deuxième période

3—Toronto, G. Armstrong (Sloan, Flaman) 17:35
Punitions: Klukay 1:51, Flaman 4:31, Hortea 6:43, Creighton 11:44.

Troisième période

4—Boston, Mackell (Sandford, Schmidt) 6:58
5—Toronto, G. Armstrong (Sloan) 16:09
Punitions: Kennedy 6:28, Klukay 6:28, Morrison 6:28, Peirson 12:23.

Arrêts:

Lumley	11	9	8—28
Henry	7	11	7—25

Les gagnants du concours de chasse et pêche

L'Association de Chasse et Pêche Chicoutimi-Lac-St-Jean annonçait en fin de semaine les gagnants du concours de pêche ouvert aux membres au cours de la dernière saison.

Les gagnants des diverses catégories furent:

1. Pour la ouananiche M. Roland Tremblay, 98 rue St-André, Métabetchouan, qui a capturé une ouananiche de 8 livres 11 onces, le 26 septembre, dans la rivière Métabetchouan.

M. Tremblay gagne donc le trophée offert par la ville d'Isle-Maligne, et un prix de $25.00 en articles de sports offert par J.-H. Lessard en bas de la côte à Chicoutimi.

2. Le trophée Côté Boivin et Cie, de Roberval, pour la truite mouchetée sera décerné à M. Stanley Perron de la rue St-Albert, à Jonquière, qui a capturé une truite de 4 livres et 11 onces, le 20 septembre, au lac Brochet.

3. Pour la truite grise, M. J.-W. Mears, demeurant à 857 rue Wake, Arvida, est le gagnant du prix offert par Willie Maltais d'Alma avec une capture de 9 livres 6 onces, le 25 septembre, au lac d'Argenson, sur la route de Chibougamou.

Ces prises furent réussies à l'appât sèche:

4. M. Marcel Laganière, de la Chute-du-Diable, demeurant maintenant au Labrador, gagne le premier prix dans la section du brochet avec une prise de 20 livres 4 onces, réussie le 11 juin, dans la rivière Péribonka. Le gagnant sur la route de Chibougamau, lancer ou une carabine de calibre 22 offerte par M. Bob Larouche, gérant de l'établissement Arvida Sporting Goods.

Nos félicitations aux gagnants et à tous les concurrents.

BILLET

Neurasthénie Sportive

Depuis plusieurs semaines il existe chez presque tous ceux qui suivent les destinées des Saguenéens de Chicoutimi, une tension nerveuse aussi prononcée qu'insurmontable.

Les amateurs aux abois critique leur club favori, suggèrent des échanges et des renvois, blâment l'instructeur, l'entraineur et le publiciste, renient leurs idoles d'hier; les joueurs d'attaque croient que les joueurs de défense font sont convaincus que ce sont leurs compagnons qui manquent de combativité. Le Gardien de buts, qui pourtant semble très bien faire les choses, a eu, lui aussi, sa part de réprobation.

L'Instructeur s'est ému, a discuté, avec plusieurs, du sérieux problème, a écouté patiamment, ou autrement, les critiques, les conseils, les remarques et les bavardages. On lui a dit que ces joueurs le détestaient, qu'il n'y avait pas d'entente au sein du club. On lui a répété que les pratiques du club manquaient de sérieux, que ses joueurs mangeaient trop, étaient trop bien traités, avaient de trop belles voitures et se couchaient trop tard..

Les Directeurs affolés ont tenu des réunions. Les uns voulaient congédier la moitié du club et échanger l'autre moitié, tandis que les autres sursautaient en constatant la réduction du chiffre des assistances.

Les journalistes, quelques-uns avec prudence, d'autres avec brutale fermeté ont fait écho aux opinions diverses et ont ajouté leurs fleurs de théorique au désarroi.

Et la cause de toute cette commotion, c'est que les Saguenéens de Chicoutimi, les invincibles, les spectaculaires, les combattifs, les parfaits, les champions, quoi ont perdu quelques parties, ce qui les a éloignés de la première position du circuit Slater par la faible marge de 2 à 6 points.

Les savants et sportifs Médecins que l'on voit souvent au Colisée vous diront que la "neurasthénie" est un "affaiblissement de la force nerveuse" et c'est, croyons-nous, ce dont nous avons tous souffert dernièrement.

Au lieu de comprendre le désavantage et la portée causés par les absences dues aux blessures du début de la saison, le fait d'avoir un nouveau gardien de buts, envers lequel on ne fut pas trop sympathique au début, une cédule définitivement contraire, en plus de l'évidence que les clubs Montréal, Ottawa, Sherbrooke et Québec se sont renforcis considérablement, au lieu d'analyser calmement, et sans trop parler, la cause des quelques défaites du club local, nous avons fait, tous ensembles, de la situation, une véritable crise nerveuse qui, graduellement, a miné les meilleurs espoirs, annihilé les plus beaux efforts et détruit les plus belles aspirations.

Des victoires éclatantes malgré certaines défaites remportées contre tous les clubs du circuit Slater et surtout celle de dimanche dernier aux dépens du club Sherbrooke, alors que les gars enfilaient douze buts en arrière du fameux Dave Gatherum, ont prouvé que la mal n'est ni réel, ni latent, mais bien épidémiquement nerveux.

Si on étudie les résultats jusqu'à date, on peut facilement constater que des clubs formidables comme Ottawa, Montréal et Québec ont, eux aussi, connu des hauts et des bas, ce qui est logiquement attribuable au parfait balancement de la ligue. On peut s'attendre, au cours de la saison(dont la moitié à peine des parties ont été joués, que les positions changeront continuellement et que tout club qui gagnera trois ou quatre parties de suite verra sa position dans le classement, s'améliorer de cinq, six ou sept places, tandis que ce sera le contraire désagréable si cette même équipe est vaincue le même nombre de fois.

Nous croyons qu'il importe, si nous voulons que notre club connaisse des succès comparables à ceux de l'an dernier de nous faire à cette idée presque mathématique et ne pas nous énerver outre mesure, si les fluctuations du classement nous font voir quelques fois le nom de notre club en seconde division.

Ce n'est qu'en gardant notre moral fort et énergique, notre enthousiasme bon et haut que nous pourrons vaincre des adversaires qui ne posséderaient pas à un degré si élevé ces qualités essentielles à la victoire.

Gérard Duval, publiciste

Camille Henri brille avec les Rangers

Camille Henry des Rangers de New-York est arrivé dans la L.N.H. cette saison avec moins de fanfare que toute autre recrue, mais il a été jusqu'ici une des plus importantes surprises dans le circuit.

Le diminutif ailier de Québec était le deuxième compteur de buts de son club le matin du 12 décembre. Il avait sept buts et six assistances à son crédit pour 13 points. Hergesheimer avait le plus de buts pour les Rangers, soit 10.

Les As de Québec doivent s'incliner 5 à 2 devant le Royal de Montréal

Montréal (PC) — Le Royal de Montréal a remporté hier soir une victoire de 5-2 sur les As de Québec dans une joute monotone disputée au Forum devant quelque 2,000 personnes. Le brillant travail de Jean Marois dans les filets des As a été un des points saillants de la joute.

Par cette victoire, le Royal a mis fin à une série de huit parties sans victoire. Dick Wray a été le meilleur compteur des vainqueurs avec deux francs buts. Lorne Davis, Ray Laplante et Bobby Frampton ont compté les autres. Ray Powell et Ludger Tremblay ont été les compteurs des As quoiqu'en fait, Bucky Hollinworth, joueur de défense du Royal en ait compté un et ait obtenu une assistance sur l'autre.

Marois a arrêté 13 lancers dans la première période avant que Davis puisse le déjouer. Le Royal a compté deux autres fois dans le 2e vingt. Vers la fin de cette période, Hollinworth, tentant de déblayer son territoire, a envoyé le disque dans sa propre cage. Il a fourni une assistance involontaire à Tremblay pour le 2e but des As dans la 3e période.

ALIGNEMENTS

QUEBEC — Buts: Marois. Défenses: Crozier, Talbot, Raglan, Houle. Avants: Tremblay, Regan, Grosse, Brown, Cabana, Powell, Harrison, Labadie, Wharram, Kelly.

MONTREAL — Buts: Evans. Défenses: Hodgson, Roche, Hollingworth, Leger. Avants: Burchell, Davis, Meger, Blaine, Tessier, Litzenberger, Wray, Denis, Frampton, Laplante.

Arbitre: Sibby Mundey. Juges de lignes: Paul Moreau, Bob Sleeth.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1 Montréal, Davis (Burchell - Meger) 19.08
Punition: Burchell 5.20.

DEUXIEME PERIODE

2 Montréal, Laplante (Tessier - Litzenberger) 7.30
3 Montréal, Wray (Denis - Leger) 9.18
4 Montréal, Wray (Hodgson - Frampton) 16.16
5 Québec, Powell 19.02
Punitions: Tollingworth 9.38, Meger 17.43 Houle 19.40.
6 Québec, Tremblay 0.17
7 Montréal, Frampton (Denis) 9.49
Punition: Kelly 4.31.

Arrêts:

Marois	13	8	13—34
Evans	9	8	4—21

Le club de Québec garde son nom de "Les Frontenacs"

Québec, (PC) — L'hon. Gérald Martineau, président honoraire de l'équipe québecoise dans la ligue junior A du Québec, a déclaré hier soir que son club continuera à porter le nom de Frontenacs de Québec.

M. Martineau a déclaré, lors d'une conférence de presse, que les directeurs de l'équipe ont voté 13-2 en faveur de l'adoption du nom des Citadelles, de la ligue Junior de l'Ontario, mais qu'on a dû ne pas tenir compte de ce vote. Si on avait en effet gardé le nom des Citadelles, les Frontenacs auraient perdu le droit d'aligner quatre joueurs importés, le nombre permis à une équipe évoluant pour la première année dans un circuit Junior A. Le club Frontenac a acheté les Citadelles de Frank Byrne au début de la semaine.

Une autre raison apportée pour l'adoption du nom "Frontenacs" est le fait qu'avec le plan d'une cédule mixte avec les clubs junior de l'Ontario, l'équipe aurait en à déposer une garantie de $25,000 auprès de la OHA comme assurance que le club finira la cédule. Les Citadelles avait déposé une garantie semblable pour évoluer dans la ligue Junior de l'Ontario mais ce déboursé à été remis au début de la semaine.

M. Martineau a déclaré qu'il est prêt à donner à Phil Watson, le coach des défunts Citadelles, la chance de demeurer instructeur des Frontenacs. L'an dernier, cependant, la ligue Junior du Québec a adopté une résolution défendant à Watson d'être instructeur d'une équipe dans ce circuit.

"Il semble que ses chances d'être accepté dans la ligue sont très minces".

Watson est sous le coup d'une suspension d'une joute et il a été condamné par la Quebec Amateur Hockey Association, à fournir un cautionnement de bonne conduite de $500. La décision de la QAHA a été prise à la suite d'un chahut survenu à Montréal le printemps dernier et impliquant Watson et une couple de partisans des Canadiens de Montréal, dans les éliminatoires de la ligue.

Après que la QAHA eut refusé de revenir sur sa décision de suspendre Watson et de le placer sous cautionnement, les Citadelles ont refusé de terminer leur série contre les Canadiens. Le club s'est alors aligné sous l'égide de la Canadien Amateur Hockey Association, qui avait auparavant suspenudu la QAHA pour un autre différend.

De Montréal, on rapporte que les représentants de la ligue Junior de l'Ontario et de celle du Québec se sont rencontrés hier pour organiser une cédule mixte entre les équipes des dux circuits. Ils doivent de nouveau se rencontrer aujourd'hui et demain.

AUJOURD'HUI...

Duchesne Auto Ltée
présente la
"PONTIAC 1954"
UN CHEF-D'OEUVRE GENERAL MOTORS
Le plus grand choix jamais présenté:
• 33 MODELES DIFFERENTS
• CHOIX DE 69 COULEURS
• NOUVEAU SOMMET D'ECONOMIE
• NOUVELLE BEAUTE DE DESSIN

DUCHESNE AUTO LTEE
DISTRIBUTEURS
CADILLAC - BUICK - PONTIAC - VAUXALL - CAMIONS G.M.C.
601 BOUL. DEQUEN TEL.: 1185 NAUDVILLE, ALMA

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIF
DES PETITES ANNONCES
LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Caractère 8½ points, chaque mot ..... .03
Minimum par insertion ..... .75
Annonces spéciales la ligne agate ..... .50

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de services anniversaires, de remerciements etc.: $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4.30 hres la veille de la publication

(1) Chambres à louer

Chambre à louer au centre de la ville. Usage du téléphone et permission de faire sa cuisine. S'adresser à: R. Grenon, 299 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. Tél.: 4-4360.

2) Etablissements commerciaux à louer

Bureau de "18 X 18" situé à 184 est, Jacques-Cartier, dans Edifice Belleau. S'adresser par téléphone à: 4-4264. (2)

(8) Occasions d'affaires

Voulez-vous gagner $60.00 par semaine en travaillant deux heures par jour seulement. Peut se faire facilement à temps partiel. 1 Représentant par endroit. Automobile de préférence mais non nécessaire. Adressez-vous à: L. Simard 10 Montcalm Kénogami, tél.: 2-5905 pour plus d'informations.

(9) Poules-poussins

Poussins certifiés

OFFRONS immédiatement des sujets de haute qualité poussins mêlés, poulettes, cochets... P.R. Barrée, Light-Sussex, R.I. Rouge, Hybride (P.R.B.xR.I.R.). Prix sur demande... Satisfaction garantie. Couvoir Coopératif Certifié St-Augustin, Co. Portneuf (9)

(12) Hommes demandés

Typographe Linotypiste

demandé pour travail de nuit. S'adresser au Surintendant, Le Progrès du Saguenay, Chicoutimi.

20) Logements demandés

Logement demandé

4 ou 5 pièces, dans Chicoutimi seulement S'adresser par téléphone à 4-7624 (20)

LOGEMENT DEMANDE

4 ou 5 pièces de préférence dans Chicoutimi. S'adresser par téléphone Tel.: 4-3335. (20)

(26) Agent demandé

PRODUITS EUROPA, ENRG., 107 St-François, Québec, demandent agents pour vendre produits importés. Raccommodage sans fils et sans aiguilles. Pantalons indéfiniment pressés, étirage se vaporisant.

(48) On demande à louer

LA CIE LUNENBURG FOUNDRY & ENGINEERING LTEE distributrice de moteurs de yacht et de chaloupes, a maintenant un représentant dans la région. Marchandises d'une plus haute qualité à un prix très bas. Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec M. Bennie Dugas 427 est, rue Racine Chicoutimi. (48)

(51) Divers

● ADRESSES
● LETTRES
● DISCOURS...

Pour vos adresses, discours conférences, lettres spéciales, traductions, etc. adressez-vous à

JEAN MIVILLE
Casier postal 248, Dept. 162
Le Progrès du Saguenay

Il peut demeurer au Canada

Ottawa, (PC) — Le ministère de l'Immigration a révélé hier que Ivor Hughes, 35 ans, déserteur de la marine royale britannique, a obtenu la permission de demeurer au Canada. Hughes, qui s'était livré aux autorités le 5 décembre, avait déserté la marine royale en 1941 mais par la suite il avait combattu avec divers régiments en Afrique du nord, en Italie et au Japon.

Wilfrid Laurier et ... "Séraphin"

Ma chère Annette,

Dans ta lettre de ces jours passés, tu m'annonces le mariage de ma filleule. Je t'envoie $100, pour son présent de noces. Tu t'en serviras comme tu l'entendras, mieux sans doute qu'elle ne pourrait le faire elle-même.

C'est une bonne enfant qui va te laisser, mais c'est dans l'ordre, et tout est pour le mieux, si surtout elle prend un bon mari.

Toujours ton ami,

W.L.

Note explicative

On a récemment dévoilé à Montréal le monument de Sir Wilfrid Laurier. Au musée Historique de l'Ile Perrot, on exhibe une récente addition: une lettre de Sir Wilfrid Laurier, signée W.L que nous reproduisons dans ce cadre. Le don au Musée est de madame Hector Charland, née Zoé Daoust, la filleule même qui doit se marier dont il est question dans la lettre. Le futur époux, M. Hector Charland, est le fameux interprète du rôle de Séraphin d'**Un Homme et son Péché**, le populaire radio-roman de Claude-Henri Grignon, au réseau français tous les soirs, du lundi au vendredi, à 6 h. 45.

Le "bon mari" de la lettre est donc Séraphin!...

Stravinsky

La carrière de Stravinsky est un perpétuel renouvellement. Chacune de ses oeuvres est un nouveau visage; l'on est tenté de dire que le seul point commun à toutes est qu'elles n'en ont pas. Mais un cousinage les relie, rigoureux s'il n'est pas toujours évident à première vue, faisant chez Stravinsky cette "unité multiple et errante" dont parle A. Shaffner et qui tient non à la forme, mais à l'essence de sa musique. Le renouvellement ne procède, chez Stravinsky, ni par évolution ni par révolution, mais par métamorphoses; ce qui résulte de la structure même de sa psychologie créatrice.

Stravinsky n'est pas un créateur lyrique, il n'engage de lui-même que son génie à donner une forme, à "composer". Mais il existe un lyrisme de la beauté pure, une émotion des formes ressenties pour elles-mêmes; par ce détour, l'on retrouve l'homme dans l'oeuvre.

On trouvera assez régulièrement le nom de Stravinsky parmi les compositeurs inscrits aux concerts de musique populaire diffusés chaque vendredi soir, de 8h. 30 à 9h. 30, aux postes du réseau français de Radio-Canada.

Metropolitan Opera, troisième émission: samedi 19 décembre: La Bohême, en italien

Le Metropolitan Opera a choisi "La Mohême" de Puccini pour sa troisième émission, samedi après-midi, le 19 décembre, à 2 hres. Cette oeuvre à succès sera offerte aux radiophiles canadiens par les soins de la McColl-Frontenac Oil Co. Limited.

Samedi prochain, "La Bohême" sera présentée en italien. La scène de cette oeuvre préférée de Puccini, tirée du célèbre roman de Henri Murger, se passe à Paris et dépeint la vie des artistes et des étudiants au début du dix-neuvième siècle. Eugène Conley chantera le rôle principal, celui de Rodolpho; Robert Merril, baryton, jouera Marcello, tandis que Hilde Gueden interprétera le rôle de Mimi. Clifford Harvuot chantera Schaunard et Norman Scott, Colline. Le rôle de Musetta échouera à Jean Fenn. La distribution comprend aussi Lawrence Davidson, James McCracken, Alessio de Paolis et Algerd Brazis. Alberto Erede sera au pupitre et le choeur sera dirigé par Kurt Adler.

"La Bohême" sera jouée en quatre actes et les mélomanes entendront de nouveau les commentaires de M. Roger Daveluy et de ses invités, pendant les entractes.

Partage de $143,000

Lethbridge, Alberta, (PC) — Les 2,200 membres de la tribu indienne "du Sang" se partageront au cours des cinq prochains mois $143,000 provenant du fonds consisté par la location de certaines de leurs terres.

La radio, chez nous

Nos lecteurs trouveront ici, chaque jour, les programmes en vedette à nos postes régionaux.

CBJ — Chicoutimi

1580 kilocycles

CE SOIR

5.00—Bon à connaître
5.05—Rendez-vous
5.45—Sur nos ondes
6.00—Radio-journal
6.15—Nouvelles du Progrès du Saguenay
6.30—Le Buveur-nant
6.45—Un homme et son pêche
7.00—Revue de l'actualité
7.15—Métropole
7.30—Chanson de l'escadrille
7.45—La famille Plouffe
8.00—L'initiation à l'orchestre
8.30—Concert "Pop" de Toronto
9.30—L'âge de raison
10.00—Radio-journal
10.15—Les grands de ce monde
10.30—Connaissance de l'homme
11.00—Nouvelles anglaises
11.10—Adagio
11.30—La fin du jour
11.57—Radio-journal

SAMEDI, 19 DECEMBRE

7.30—Réveille-matin musical
8.00—Radio-journal
8.15—Elévations matutinales
8.30—Sur demandes spéciales
9.00—Radio-journal
9.45—Tante Lucille
10.00—Les ondes enfantines
10.30—L'album des As
11.30—Tourbillon musical
12.00—Le réveil rural
1.00—La voix agricole du Saguenay
1.15—Radio-journal
1.30—Ce qui se passe chez-nous
2.00—L'opéra du Metropolitan
5.45—La revue des sports

CKRS — Jonquière

590 kilocycles

CE SOIR

6.00—Nouvelles
6.15—Un peu de tout
6.30—La Colonne des sports
6.40—Intermède
7.00—Le chapelet en famille
7.15—Your Special
7.45—Colette et Roland
8.00—Chansonnettes
8.30—Tentez votre chance
8.55—Nouvelles
9.00—Jean Videcq, détective
9.30—Disques en balade
10.00—Rendez-vous musical
10.45—Le Journal Dow
11.00—Les danses modernes
11.15—Les sports ce soir
11.25—Les danses modernes
11.55—Nouvelles

SAMEDI, 19 DECEMBRE

6.30—Ouverture
6.31—Nouvelles
6.35—Musique pour tous
7.00—Nouvelles
7.05—Musique pour tous
7.25—Sport-matin
7.30—Nouvelles
7.35—Musique pour tous
7.45—Variétés canadiennes
7.55—Charlie Kunz
8.00—Radio Sacré-Coeur
8.15—Nouvelles
8.25—Musette
8.30—La boîte à musique
9.00—Nouvelles
9.05—La Boîte à Musique
10.00—Nouvelles
10.05—La boîte à musique
10.15—Le courrier à CKRS
10.30—Musique pour madame
10.45—Musique (Valse)
11.00—Nouvelles
11.05—Vedettes de chez nous
11.30—La Voix du Lac
12.00—Nouvelles
12.05—Chansonnettes
12.15—L'heure Agricole
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Piano moderne
1.30—Les Pères Rédemptoristes
1.45—Orgue magique
2.00—Nouvelles
2.05—Orchestre populaires
3.00—Nouvelles
3.30—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Boulevard de la Chanson
4.30—Mélo-Mélange
5.00—Nouvelles
5.05—Divertissement
5.15—Ciné-na-parade

CFGT — Alma

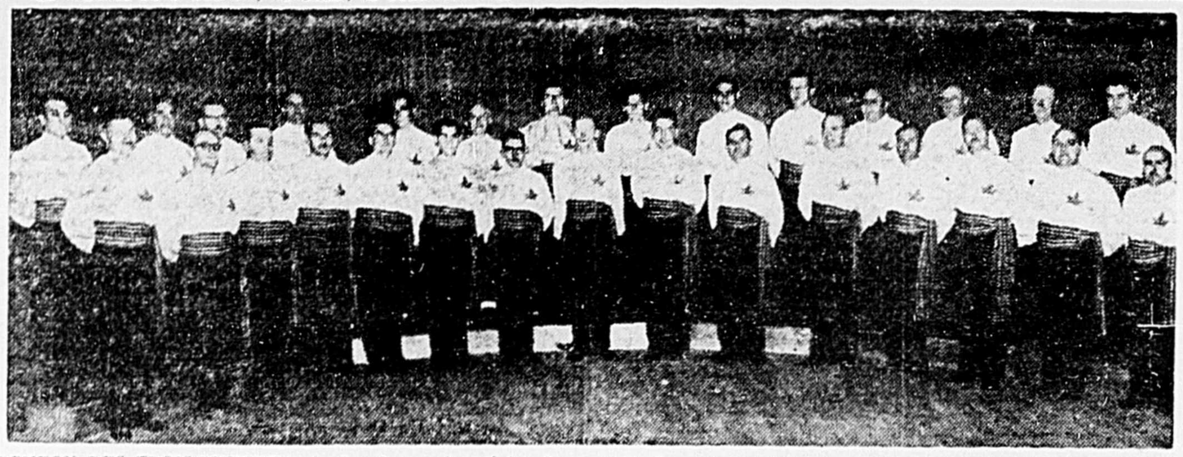
1270 kilocycles

CE SOIR

4.45—Emission des enfants
5.00—Nouvelles
5.15—Evénements sociaux
5.30—Variétés 53
6.00—Nouvelles locales françaises
6.15—Intermède
6.30—Nouvelles sportives
6.40—Nouvelles nationales
6.50—Nouvelles anglaises
7.00—Le chapelet en famille
7.30—Hit-parade français
8.00—Hawaien
8.30—Au bal-musette
8.55—Nouvelles
9.00—Variétés
10.00—Résumé des nouvelles
10.15—L'étoile du soir
10.30—Détente
11.00—Club 1270
11.50—Nouvelles
11.55—Nouvelles sportives

SAMEDI, 19 DECEMBRE

7.15—Nouvelles agricoles
7.25—Nouvelles nationales
7.30—Radio Sacré-Coeur
7.45—Variétés
8.00—Nouvelles Nationales
8.15—Vive la vie
9.00—Musique sur demande
9.55—Nouvelles
10.00—Musique sur demande
10.15—Courrier à la fée du logis
10.30—Musique sur demande
10.55—Nouvelles
11.00—L'invité du jour
11.15—Intermède
11.30—Chansonnettes françaises
12.15—La voix des campagnes
12.30—Nouvelles
12.35—Sport
12.40—Marches militaires
1.45—Votre choix... Jazz
3.00—Nouvelles
1.15—Blanc et noir (piano et orgue populaires)
1.30—Musique sur demande
2.30—Hit-Parade (les succès de la semaine)
2.55—Nouvelles
3.45—Musique légère
3.55—Nouvelles
4.00—Ici l'on danse... Jazz
4.30—Western Jamboree



L'ORPHEON DES TROIS-RIVIERES viendra dans notre région les 19 et 20 décembre. Cet ensemble réputé se rendra à Kénogami où le 19 au soir il donnera un concert au collège de Kénogami et le 20, dimanche après-midi ce sera au tour de la population de la Baie d'applaudir cette troupe réputée. A cet endroit l'Orphéon se fera entendre à la salle du couvent. Dirigée par M. Léo Karl cette société chorale connait depuis quelques années d'immenses succès et laisse cette troupe vient ici au profit des missions de la communauté des royaume du Saguenay mérite un encouragement spécial puisque le meilleur souvenir partout où elle passe. De plus son passge au Freres du Sacré-Coeur au Chili. Art et charité, voilà les deux mots qui caractérisent la soirée passée en compagnie du très célèbre orphéon des Trois-Rivières.

Nombreuses oeuvres fondées dans la paroisse N.-D. de Fatima

Avec la fin de l'année il est bon de se tourner un instant vers la dernière paroisse de la ville de Jonquière, pour constater la marche rapide de cette nouvelle famille. Si l'on songe qu'au mois d'août dernier il n'y avait encore de paroisse que le nom, on reste surpris de voir ou en est maintenant rendu cette dernière.

La meilleure façon de juger de son développement est encore de regarder s'édifier les différentes oeuvres et sociétés de la nouvelle paroisse. Ainsi, quelques jours après la fondation de la paroisse, la garde paroissiale voyait le jour. Forte de déjà vingt membres les services qu'elle a déjà rendus ne se comptent plus. Une garde paroissiale est d'autant plus utile à une jeune paroisse que celle-ci réclame des bras et des bonnes volontés surtout! La Garde paroissiale de Notre-Dame-De-Fatima est sous la direction de monsieur Maurice Poitras.

La dernière société qui vient de se former, après avoir cité la première en date, est la Ligue du Sacré-Coeur, comptant environ 120 membres. Elle a reçu ses lettres de créance, si l'on peut dire, le trois décembre dernier, au cours d'une splendide cérémonie. Le conseil de la Ligue est formé de Messieurs: Henri Girard, président, Gustave Blackburn vice-président, Joseph H. Lajoie, secrétaire et Paul Lapointe, trésorier. Monsieur René Dufour est le commissaire ordonnateur de la Ligue. Une particularité des plus heureuses s'attache à cette Ligue. A Fatima, et ce doit être la seule paroisse dans ce cas, ce seront les hommes de la Ligue du Sacré-Coeur qui, au début de la nouvelle année, passeront dans les familles pour recueillir la part de Dieu. Partout ailleurs, pensons-nous, ce sont des dames qui sont chargées de cela.

Outre la naissance et de la plus vieille (c'est d'ailleurs relatif: 4 mois!) et de la plus jeune société, d'autres oeuvres se sont réalisées à Notre-Dame de Fatima.

Le huit décembre, par exemple, en ce si grand jour de la Fête de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, Reine des Coeurs et du Monde, avait lieu au début de l'après-midi la réception de 77 nouvelles dames de Sainte-Anne, portant ainsi le nombre des dames de cette confrérie à 165. Le matin dans une église, dont les décorations chantaient si bien par leur fraicheur et leur perfection, on peut dire que tous les membres de la jeune paroisse avaient reçu la Sainte-Communion. Les 165 dames de Sainte-Anne sont sous la direction de madame Stanislas Larouche, présidente. Le mouvement avait été lancé le 27 octobre dernier. Cette date permet de se rendre compte de sa vitalité.

Le soir du huit décembre également, avait lieu la fondation du Premier Cercle Lacordaire. A cette occasion, une Heure-Sainte avait été prêchée par monsieur l'abbé J. Ph. Blackburn. Le cercle Lacordaire de Notre-Dame de Fatima compte environ 70 membres, il est sous la présidence de monsieur Lucien Boucher. Détail à noter, ce Cercle Lacordaire est le dernier en date à avoir été fondé dans le diocèse, il porte le numéro: 911. Autrement dit, c'est le 911e cercle en activité dans le diocèse de Chicoutimi. Après l'Heure-Sainte, au cours de laquelle fut présenté et bénit le premier drapeau du cercle, dont monsieur le curé lui-même en a expliqué la raison et le symbole, les jeunes Lacordaire se réunissaient à l'Hôtel de ville de Kénogami, mis gracieusement à leur disposition par son Honneur le Maire. Discours, chants et amusements ont donné à cette première réunion le caractère de Joie des Lacordaire! Parmi les autres activités qui ont marqué le début de la paroisse de Notre-Dame de Fatima, citons encore la Société Saint-Vincent de Paul.

On voit donc en conclusion, que la paroisse de Fatima semble recevoir une attention toute particulière de la part de la Sainte Vierge. Il faut dire toutefois, que tous les paroissiens sous la direction de leur pasteur ne laissent rien au hasard quand il s'agit du renom ou du développement et physique et moral de leur paroisse.

A l'amicale du collège de Mistassini

Mistassini (DNC) — Un fort groupe d'ancien du collège ayant pagnés pour la plupart de leur épouse ou amie, se réunissaient dans la grande salle du collège de Mistssini pour un souper canadien. M. Marcel Hébert présidait cette réunion. Tout se passa dans une atmosphère amicale et fraternelle. Il y eut partie récréative présentée par trois anciens: MM. Roland Gaudreault, Gaston Hébert et, Arthur Sasseville. M. l'abbé Ludger Brisson, curé, M. l'abbé J.-B. Saulnier, ancien vicaire de Mistassini, le Rév. Frère Directeur du collège de Dolbeau, M. Adélard Tremblay, prés. de l'amical, adressèrent la parole en cette circonstance.

Chez les pharmaciens du Saguenay

Dimanche soir dernier, avait lieu une réunion générale de l'Association des Pharmaciens du Saguenay. A cette occasion, un coquetel fut offert aux membres ainsi qu'à leurs épouses et leurs amies. Le souper suivit immédiatement.

A l'issue de ce repas, qui fut servi à l'hôtel Chicoutimi, le groupe s'est transporté à la demeure de M. Justin Maltais, I. Ph., président.

A l'ouverture de la séance, M. Roland Claveau, secrétaire de l'Association, fit la lecture du procès verbal, qui fut accepté à l'unanimité.

M. Justin Maltais, président sortant de charge, demanda à l'assemblée de procéder à l'élection de son remplaçant. M. Roland Claveau désire se faire remplacer comme secrétaire.

M. Antoine Desgagné fut élu à la présidence et M. Pierre Maltais, au secrétariat. Le nouveau bureau de direction entra en fonction immédiatement.

Pendant l'assemblée, on traita de divers sujets de régie interne. Parmi les faits saillants, il faut noter la résolution suivante, à savoir: qu'une lettre soit envoyée au Collège des Pharmaciens de la Province de Québec, le priant de faire la demande d'exemption de la taxe de vente sur les articles pour bébés.

On rappelle la loi concernant la vente de la pénicilline, des sulphamidés et des barbituriques. On demande à chaque pharmacien de bien observer cette loi. On sait qu'elle est faite dans l'intérêt de la santé publique et qu'il y va de la santé de chaque individu d'obtenir une ordonnance dans le but de se procurer l'un ou l'autre des médicaments précités. Ainsi tous sont protégés et l'on peut éviter des accidents regrettables.

Chacun se montra très satisfait des cours de perfectionnement qui ont été donnés l'été dernier à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. On se souvient que ces cours auxquels assistaient bon nombre de pharmaciens, médecins et internes avaient été donnés par des professeurs émérites de l'Université de Montréal, à la demande de l'Association. Fait à remarquer, la région du Saguenay est la première à bénéficier de ces cours subventionnés par la Fondation Canadienne pour l'avancement de la pharmacie et le Collège des Phrmaciens. Les villes de Montréal et de Québec étaient les seules où ces cours avaient été donnés précédemment. Tous se montrèrent désireux de voir la chose se renouveler.

Cette réunion se continua sur un ton amical et, avant qu'on levât la séance, le nouveau président, M. Antoine Desgagné, remercia M. Justin Maltais d'avoir bien voulu si aimablement recevoir chez lui.

Assistaient à l'assemblée: M. Desgagné, de Bagotville; MM. Justin Maltais, Lionel Tremblay, Gaston Darveau, Bernard Dufresne, Pierre Maltais, Roland Claveau, Maurice Lagacé, Fernand Martel, Paul Doyer, de Chicoutimi; M. J.-P. Tardif, de Chicoutimi-Nord; M. F.-A. Fortin, de Kénogami; MM. Laurent Brassard, Jules Sylvain et Maurice Larocque, de Jonquière.

M. Claxton en route pour le Canada

Langar, Notts, Grande-Bretagne, (PC) — Le ministre de la Défense du Canada, M. Brooke Claxton, a quitté la rGande-Bretagne hier par avion à destination de son pays. Le ministre a visité diverses bases canadiennes en Europe.

Décès

BERGERON:— à Jonquière, à l'âge de 38 ans et 7 mois, est décédé, Joseph Bergeron, époux de dame Marcelle Côté, sa résidence, rang St-François, Jonquière. Le service aura lieu, samedi 10 heures en l'église Ste-Marie.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Caron & Fils, 140, de la Fabrique, Jonquière.

* * *

GAGNON à Kénogami à l'âge de 39 ans et dix mois est décédée dame Emilie Gagnon épouse de feu Richard Gagnon de Kénogami. La dépouille mortelle est exposée au Salon mortuaire de la maison Léopold Gravel & Fils, 105 Ste-Famille de Kénogami. Le service aura lieu lundi 9 heures en l'église Ste-Famille.

L'inhumation se fera au cimetière de Chicoutimi.

* * *

HUOT à Jonquière à l'âge de 8 ans est décédé Clément Huot fils de Amédée Huot et de Marie-Ange Gauthier de Jonquière.

Le service aura lieu lundi en l'église St-Laurent. L'heure du service sera annoncée plus tard.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de ses parents 412 St Hubert, Jonquière.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Léopauld Gravel & Fils de Kénogami.

Déclaré coupable d'un vol de $166,000.

Montréal (PC) — Florian Lemieux, âgé de 30 ans, anciennement d'Ottawa, a été reconnu coupable hier d'avoir pris part au cambriolage de la somme de $500,000 perpétré dans une banque de St-Jérôme en novembre 1951. Il connaitra sa sentence au terme des assises,

Lemieux a protesté de son innocence aux accusations d'avoir accompagné deux Montréalais, Gaston Provost et Ivan Lambert, à St-Jérôme le 3 novembre 1951 et d'avoir pénétré par effraction dans la succursale de la Banque Provinciale du Canada, où ils ont fait main basse sur des sommes d'argent et des obligations dans 108 coffrets de sûreté.

Provost et Lambert purgent actuellement des peines de sept années chacun au pénitencier pour leur part dans ce forfait commis au cours de la fin de semaine que la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg ont passée dans les Laurentides, non loin de St-Jérôme.

Lemieux a prétendu hier qu'il n'était pas à St-Jérôme en compagnie de Provost ou de Lambert au moment du vol.

Plus tôt, Provost et Lambert ont affirmé en rendant témoignage que Lemieux était avec eux quand ils ont pénétré par effraction dans la banque. En contre-interrogatoire, Lemieux a dit que la police lui a promis une peine moins sévère s'il disait "tout ce qu'il savait".

Lambert a raconté que lui, Provost et Lemieux ont pénétré dans la banque en se servant d'une piece de celluloid dans la serrure.

Après leur forfait, ils ont partagé les recettes en trois parties égales dans la cave du domicile montréalais de Prévost.



Pour les étrennes de vos enfants
DONNEZ DES LIVRES
Le cadeau idéal



Nous vous suggérons les beaux albums suivants:

— TINTIN	1.50	— JOURNAL DE TINTIN	3.00
— DONALD	1.75	— JOURNAL DE MICKEY	3.00
— AMES VAILLANTES	2.25	— ZORRO	1.50
— COEURS VAILLANTS	2.25	— FRIPOUNET et Marisette	2.25
— SEMAINE DE SUZETTE	1.50	— INTREPIDE	1.50
— BECASSINE	1.50	— ALBUMS AGE D'OR	1.50
— BAYARD	1.75	— BERNADETTE	1.75
— HERAUTS	1.00	— SPIROU	2.25

NOUS AVONS TOUJOURS EN MAGASIN UN CHOIX TRES COMPLET DE VOLUMES, D'ALBUMS A COLORIER ET A DECOUPER.

Une visite à notre magasin vous intéressera surement ● *Nous apportons le plus grand soin aux commandes postales*



Libraires-Papetiers-Importateurs

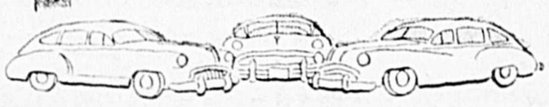
349 est, rue Jacques-Cartier CHICOUTIMI Tél.: 4-4744



A QUI LA CHANCE?...
de se procurer l'une de ces magnifiques voitures offertes comme SPECIAUX DE FIN D'ANNEE

1676	AUSTIN sedan 1953, radio, air conditionné	1265
	CHEVROLET sedan 1952, air conditionné	1595
	CHEVROLET 1952 coach air conditionné	1545
1677	CHEVROLET coach 1951, air conditionné	1395
1662	MORRIS sedan 1950, air conditionné	580
1612	AUSTIN sedan 1949, air conditionné	385
	MONARCH sedan 1949, air conditionné	340
	CHEVROLET sedan 1946, chaufferette	300
1611	MERCURY ½ tonnes 1952, Pick Up	1095
1659	CHEVROLET ½ tonnes 1952, Pick Up	1095

EN MONTRE BIENTOT
LA CHEVROLET DE 1954
QU'ON SE LE DISE

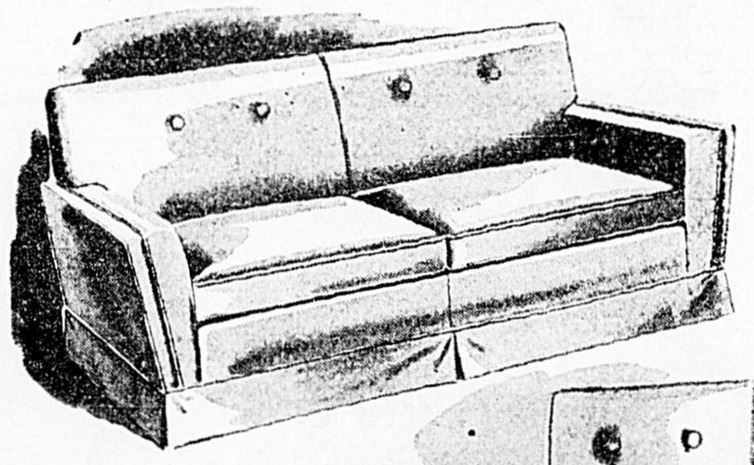


COTE BOIVIN AUTO SERVICE INC.
DISTRIBUTEURS
CADILLAC — OLDSMOBILE
AUTOS ET CAMIONS CHEVROLET
PNEUS DOMINION ROYAL
Tél.: 4-3315
80 EST, RUE RACINE CHICOUTIMI

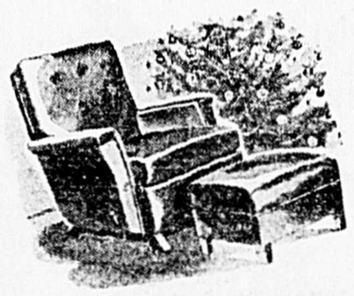


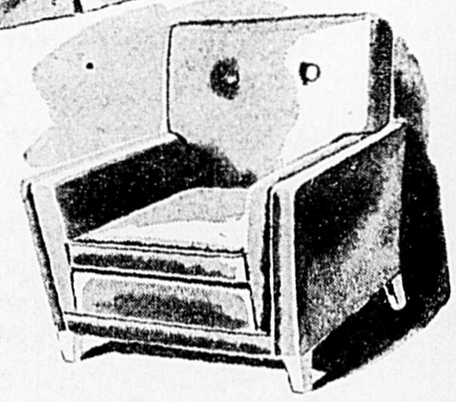
SUGGESTIONS DE CADEAUX POUR LA MAISON!

Un cadeau pratique qui charmera tous les membres de la famille . . . Un chesterfield de qualité KROEHLER ou SNYDER . . .



Les mobiliers de salon du style sectionnel sont aussi fort agréables à recevoir . . .





CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES . . .

LIVRAISON IMMEDIATE OU A NOEL . . .

LE RAYON DES MEUBLES **Gagnon Frères** DE VOTRE LOCALITE

Nouvelles financières

Le marché des grains en 1953

Il y a eu déclin puis reprise — Et, ce surplus mondial de céréales— restrictions aux Etats-Unis — Un record: quantité de blé disponible, 1,750,000,000 de boisseaux.

Chicago. — (PA) — La Chute du prix des céréales a soulevé une vive commotion politique aux Etats-Unis, cette année.

Au cours d'un déclin qui a commencé en décembre 1951, le prix des céréales a continué de s'affaisser jusqu'au mois d'août 1953, alors qu'il y a eu reprise. Il se peut que le long déclin soit enfin arrêté; mais il se peut aussi que la reprise ne soit que temporaire.

Un fait favorable à la théorie d'une reprise durable, c'est qu'il y a tant de céréales entreposées sur prêts du gouvernement. Cela réduit les disponibilités sur le marché libre. Malgré la hausse récente, les prix sont encore inférieurs à la proportion des prêts sur le blé, le maïs, l'avoine et le seigle. Le prix de ces céréales pourrait donc encore baisser.

Mais un fait défavorable, c'est l'immense surplus mondial de céréales. La demande étrangère pour les céréales américaines est très faible.

A ce sujet, le gouvernement a annoncé, le 8 décembre, qu'il accorderait des subsides sur "une quantité limitée" de blé d'exportation, aux termes de l'Accord international du blé. Ces subsides s'élèveraient de 49 à 52 cents le boisseau, selon les points de départ et d'arrivée.

Politiquement, la chute des prix agricoles a placé le secrétaire Benson devant une soupe chaude, qui est devenue vraiment brûlante, après que le 9e district du Wisconsin, région agricole, eut élu un représentant démocrate pour la première fois de son histoire.

M. Benson doit soumettre un nouveau programme agricole au cours de la prochaine session du Congrès. Le problème se résume à choisir entre un programme de supports rigides, cor me présentement, et un des supports flexibles qui diminueraient les engagements du gouvernement, si les surplus deviennent excessifs.

D'autres développement politiques comprennent l'agitation qui s'est élevée au Congrès contre les importations des cor ssants canadiens.

Le secrétariat de l'Agriculture a recommandé des restrictions sur l'importation de l'avoine. La Commission des Tarifs a fait enquête et présenté ses recommandations au président Eisenhower. C'est à ce dernier de proclamer la mise en vigueur des restrictions.

Un peu plus tard, les agriculteurs américains se sont prononcés, de façon écrasante, en faveur du maintien des contingentements du blé mis sur le marché en 1954. Cette mesure assure un appui de 90 pour cent de la parité de la part du gouvernement. Sans contingentement, l'appui serait tombé à 50 pour cent.

C'est à cette époque que le prix des livraisons futures a atteint son plus bas niveau au Board of Trade de Chicago. Apparemment, les spéculateurs ont craint que les agriculteurs ne rejettent les contingentements.

Toute l'agitation politique découle du même fait qui a amené la baisse: une offre immense, une demande limitée.

La quantité totale de blé disponible aux E.-U. durant la présente année est estimée par le secrétariat de l'Agriculture à 1,750,000,000 de boisseaux, soit un record. La quantité d'avoine se tient à environ 1,500,000,000 de boisseaux, soit une diminution de 120,000,000 de boisseaux sur les réserves de l'an dernier, mais le surplus est encore considérable.

Encore en hausse

Montréal (PC) — Le dollar américain a débuté avec une augmentation de 1-32 de cent hier s'escomptant à 2 13-16 pour cent par comparaison à la devise canadienne. Il fallait 97 3-16 cents canadiens pour acheter un dollar américain. La livre sterling était au même point, à $2.81 1-8.

New-York (PC) — Le dollar canadien a monté de 1-16 de cent hier pour primer par 2 15-16 pour cent la devise américaine. La livre sterling est demeurée inchangée à $2.81 1-8.

Les prix sont fermes

Montréal (PC) — Les prix étaient plus fermes à l'ouverture de la Bourse, bien que les échanges se soient effectués au ralenti.

Walker a monté de 1-2 point, à 50; tandis que les titres suivants ont gagné 1-4 de point: Aluminium est rendu à 48 1-2; Hudson Bay, à 38 1-2; International Paper, à 55 1-4; et Price Brothers, à 32 1-2. Brazilian et B.C. Forest étaient également légèrement à la hausse.

Bourse plus ferme

Londres (Reuters) — La menace de grève du rail écartée, la Bourse de Londres a aujourd'hui affiché un meilleur ton. La plupart des sections ont emboîté le pas derrière les valeurs du gouvernement pour acquérir de la valeur dès le début de la séance.

Mais l'activité s'est ralentie par la suite.

On a remarqué une certaine demande pour les obligations allemandes et japonaises. Bien qu'il y ait eu un peu de liquidation chez les japonaises, la demande s'est maintenue pour les allemandes.

Après une certaine fermeté initiale, les pétrolifères ont connu une période de calme. Les sud-africaines ont été fermes mais calmes et, par la suite, certains ont eu tendance à fléchir.

Power Corporation

L'agence de transfert de Power Corporation of Canada Limited a avisé la Bourse de Montréal que des obligations au montant de $10,000 ont été converties en 320 actions ordinaires. Il y a maintenant 470,429 actions en cours.

Grande-Bretagne

Ecrit pour la Presse Canadienne, par Gregg Abrahamson)

Londres (PC) — Après les redressements de 1952, l'année 1953 entrera dans l'histoire économique de Grande-Bretagne comme une année d'expansion soutenue mais peu spectaculaire.

En septembre, la production atteignant neuf pour cent de plus à la période correspondante de 1952. Elle était de quatre pour cent supérieure au sommet d'après-guerre enregistré en 1951. Le chômage a diminué et les fonctionnaires sont moins nombreux dans l'administration publique.

L'emploi se tenait à un niveau plus élevé dans les industries manufacturières, particulièrement dans le textile et le vêtement. La reprise a été encourageante dans ces deux secteurs.

La production charbonnière s'est maintenue à environ 223,000,000 de tonnes bien que la main-d'oeuvre dans cette industrie ait lentement fléchi. La production d'acier a atteint un sommet en octobre: 18,460,000 tonnes.

L'expansion de la construction d'habitations (plus de 300,000 unités) et le progrès continu de la production automobile (480,000) ont été les traits dominants du secteur industriel de janvier à octobre.

Le rationnement et les restrictions ont progressivement été abolis.

Bien que les gages et salaires n'aient pu monter au rythme de la hausse de coût de la vie, il n'y a pas eu pénurie de pouvoir d'achat. Stimulées par une réduction de 25 pour cent de la taxe d'achat sur les produits de première nécessité, les ventes au détail ont dépassé les prévisions. On a dépensé plus d'argent que jamais à l'achat d'objet qui sont loin d'action courante.

On aurait repéré des débris d'avion

Presque Isle, Maine (PA) - On a signalé à deux endroits différents les débris d'un chasseur à réaction disparu avec deux hommes à bord, mardi, au cours d'un vol d'entraînement. A la base de l'aviation américaine, ici, on a déclaré que 25 avions ont pris part aux recherches. Au moins un pilote a signalé avoir repéré des débris quelques milles au nord-ouest de la grande base de l'aviation américaine de Limestone, à environ 20 milles d'ici. Du Nouveau-Brunswick, au Canada, un rapport dit que la police a repéré près de Juniper ce qui lui a paru des débris d'avion. Le service d'information des Presque Isle a déclaré que le seul avion militaire manquant est le chasseur à réaction F-89.

Frasque d'un avion

Guam (PA) - Une superforteresse B-29 a éventré un pâté de maisons près de la base aérienne Anderson, causant la mort de 16 personnes, dont cinq enfants. L'avion géant a laissé un sillon de feu, de mort et de blessés; 17 aux derniers rapports. La superforteresse a manqué la piste d'atterrissage.

Le B-29 se préparait à atterrir à 6.48 du matin au moment où la plupart des membres du personnel de la base aérienne et leurs familles sont encore endormis. L'avion a démoli des habitations sur une distance de 800 pieds.

En plus des enfants, on compte, parmi les victimes, une femme, deux employés et quatre officiers.

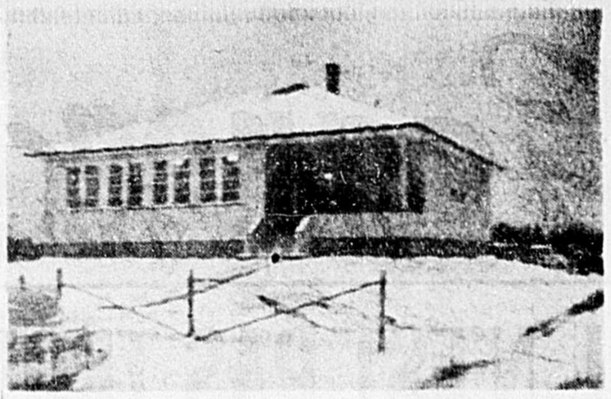
L'or et le Napoléon

Paris (PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, a été coté hier à 3,050 francs sur le marché libre de l'or en France. L'aigle, pièce d'or américaine de $10, a été coté, à 7,200 francs.

Londres (PC — La cote de l'or s'est hier établie à $35.15 l'once, en devises américaines, sur le marché libre de l'or en Europe.

Zeller's Limited

Zeller's Limited a fait savoir à la Bourse de Montréal que la compagnie a acheté 500 actions privilégiées 5 p.c. cumulatives au compte du fonds d'achat d'actions. Il y a 75,255 actions privilégiées en cours.



NOUVELLE ECOLE A NOTRE-DAME DE LA DORE: L'on voit ci-haut l'école de l'Immaculée Conception de la Doré, nouvelle construction bénite récemment par M. l'abbé Gaudiose Tremblay, curé de la paroisse. Le député Antoine Marcotte, M. Antonio Bélanger, maire de la paroisse et M. le Dr Bruno Provencher comptaient parmi les invités qui ont assisté à la cérémonie. (Photo Jean Bélanger)

La hausse est générale

New-York (PA) — Une vigoureuse avance a fait grimper le marché dans l'un des meilleurs ralliements des deux derniers mois à la Bourse de New-York.

Depuis près de deux semaines, le marché était déprimé. C'était une réaction à la suite du solide relèvement qui avait commencé à la mi-septembre pour remonter la pente après que le marché eut atteint son point le plus bas de l'année. L'avance d'hier a effacé plus de la moitié des pertes subies durant les derniers jours.

La moyenne de la Presse Associée pour 60 titres a monté de $1.20, à $109.20. La moyenne de la section industrielle a gagné $1.90, celle des chemins de fer a gagné $1.10 et celle des services publics a monté de 20 cents.

Le virement fut de 1,880,000 actions.

A la Bourse américaine, les prix étaient fermes et le virement fut de 440,000 actions.

Les valeurs canadiennes ont avancé. International Nickel a gagné 1-2, Canadian Pacific et Hiram Walker ont monté de 3-8 et Distillers Seagram de 1-8.

McIntyre a perdu 1-4 et Dome Mines 1-8.

Les titres canadiens n'étaient pas cotés à la Bourse américaine.

Les banques fléchissent

Montréal (PC) — Le marché a avance hier pour fermer sur un ton irrégulier à la hausse. Les transactions ont été calmes.

Les papeteries, les titres industriels divers, les services publics, les aciéries et les métaux majeurs ont monté, tandis que les distilleries, les compagnies de transport et les pétroles majeurs étaient mixtes. Les banques ont fléchi.

Les prix ont faibli chez les titres miniers et les pétroles de l'Ouest n'affichaient aucune tendance précise.

Le virement des titres industriels fut de 49,800 actions et celui des titres miniers, de 182,000.

Des 226 émissions transigées, 72 ont monté 62 ont baissé et 92 étaient stationnaires. On a enregistré six nouveaux sommets et 14 nouveaux bas pour l'année.

Les moyennes de fermeture démontraient que les banques ont baissé de .11, à 35.43; les services publics étaient inchangés, à 93.0; les titres industriels ont monté de 1.0, à 184.2; les papeteries ont monté de 4.82, à 766.53 et les mines d'or ont baissé de .10, à 49.63.

Aluminium Limited

La Bourse de Montréal apprend d'Aluminium Limited l'émission de 10,577 actions de capital, en vertu du plan d'achat d'actions de la compagnie. Actuellement, il y a un total de 9,013,245 actions courantes.

Nommé Directeur du collège d'Arnprior

Ottawa (PC) — Le major-général M. H.-S. Penhale, ancien directeur de la défense passive pour la région de Winnipeg, a été nommé hier directeur du collège pour la Défense fédérale, à Arnprior, à 40 milles à l'ouest d'Ottawa. Le collège, encore en construction, sera ouvert en février prochain.

Un autre Canadien a été interrogé

Ottawa (PC) — Le ministre de la Justice, l'hon. Stuart Garson, a révélé hier qu'au moins un autre Canadien a part Igor Gouzenko a été interrogé par le FBI au Canada en rapport avec les enquêtes de loyauté aux Etats-Unis.

M. Garson a informé M. Stanley Knowles (CCF-Winnipeg-Nord-Centre) que ce Canadien, il ne l'a pas identifié, a été interrogé pour savoir s'il consentirait à témoigner aux Etats-Unis concernant une "accusation criminelle" possible contre un Américain impliqué dans une enquête de loyauté.

Le ministre n'a pas révélé le résultat de la cause. Pour "des raisons évidentes", dit-il, "il serait peu sage" de discuter l'affaire publiquement.

M. Garson a toutefois déclaré qu'en dehors de l'affaire Gouzenko, aucun Canadien n'a été interrogé au Canada par des enquêteurs du Congrès américain.

M. Knowles a demandé si le gouvernement désapprouverait l'interrogatoire par le FBI de Canadiens au Canada au nom des enquêteurs du Congrès, sauf dans des cas spéciaux comme celui de Gouzenko où des conditions particulières sont posées.

M. Garson a dit ne pouvoir rien à ajouter à sa déclaration qui couvrait ce point "très clairement".

Précédemment, dans sa déclaration, M. Garson avait dit. "L'enquêteur policier d'un pays ne mènera jamais une enquête quelconque dans l'autre pays à moins que ce soit avec la pleine connaissance et l'approbation de l'agence appropriée dans l'autre pays.. Nos autorités ont toujours trouvé le FBI très méticuleux à ce sujet".

L'arrangement est entièrement réciproque et est aussi avantageux pour la gendarmerie royale que pour le FBI.

La Commission Tremblay ajourne ses auditions

Montréal (PC) - La commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels a ajourné ses auditions pour la période des fêtes et reprendra ses séances à Trois-Rivières et Shawinigan dans la semaine du 10 janvier, a-t-on annoncé hier.

La semaine suivante, les commissaires doivent se rendre à Québec, Lévis et Montmagny, puis siéger à Montréal et Hull à partir du 25 janvier.

Plus de 100 associations, corporations, organisations et individus ont été entendus "mais un grand nombre des plus importants mémoires n'ont pas encore été soumis."

De ce nombre, les commissaires mentionnent les mémoires du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, de l'université de Montréal, de l'université Laval, de l'Union des municipalités de la province de Québec, de l'Institut des ingénieurs du Canada, de municipalités gaspésiennes, de l'Association des manufacturiers canadiens, de l'Institut des comptables agrégés du Québec, des cités de Montréal et de Québec, de commissions scolaires catholiques et protestantes et des principaux syndicats de la province.

Entente entre le COI et la FAT

Washington (PC) - Le COI et la FAT ont formellement signé hier une entente de non intervention à titres de "mesure à longue portée" en vue de la fusion éventuelle des deux grandes organisations ouvrières.

Le président de la FAT, M. George Meany, a dit que l'entente "crée une atmosphère qui, je pense, nous permettra maintenant d'accomplir de rapides progrès vers une fusion éventuelle."

L'entente stipule que la FAT et le COI s'abtiendront de tenter de recruter des membres dans les groupes de travailleurs déjà organisés eu syndicat.

Le pacte, entrant en vigueur le 1er janvier, ne s'appliquera qu'aux syndicats qui le signeront spécifiquement.

Toutefois, le président du COI, M. Walter Reuther, a dit que les syndicats représentant 98 pour cent des membres du COI ont déjà convenu par écrit de se conformer au pacte. M. Meany a dit: "Je ne possède aucun indice laissant prévoir qu'un affilié de la FAT refusera de signer."

St-Jean Vianney

St-Jean-Vianney, — (DNC) — Le 8 décembre, jour de l'Immaculée-Conception, à l'occasion de l'Année Mariale, tous les paroissiens de St-Jean-Vianney, se sont fait un devoir de se rendre à l'église pour entendre la messe et y faire la communion. A 2 heures et trente de l'après-midi, il y eut vêpres, suivies de la réception des Enfants de Marie. Quinze jeunes filles ont été reçues membres de la congrégation.

Après la réception, il y eut élection qui ont donné le résultat suivant: Mlle Jeanne d'Arc Gravel fut réélue présidente; Mlle Marie-Paule Boulianne et Carmen Murdock furent élues 1ière et 2ième assistantes.

Ces employés n'auront pas droit de vote

Hull, (PC) — Les 143 employés permanents de Hull ont été informés hier qu'ils n'auront pas le droit de voter aux prochaines élections municipales. Le greffier de la ville, M. Léon Leblanc, a déclaré dans une lettre qu'une récente opinion légale soutient qu'une certaine clause de la loi des cités et villes s'applique à Hull. Cette clause prévoit que les employés municipaux permanents n'ont pas le droit de voter.

Assemblée des Dames de l'U.C.F. de Normandin

Normandia (DNC) — Récemment les dames de l'UCF de Normandin tenait leur assemblée mensuelle.

Cette assemblée tenue huit jours plus tôt à l'occasion de la visite de Mme Philippe Lapointe présidente provinciale réunissait quelque 75 membres parmi lesquels on pouvait remarquer des représentantes des cercles environnants.

Après quelques mots de bienvenue de la présidente, cette dernière se dit très enchantée de la visite de Mme Lapointe à ce temps-ci de l'année et présente cette dernière à ses membres.

Prenant la parole Mme Lapointe parla de la belle Assemblée de l'Union des fermières et félicita le cercle de Normandin qui compte de nombreux membres et qui est des plus florissants.

Ensuite une petite causerie entamant le sujet suivant: "Connaître son association". Cette causerie fut des plus intéressantes.

M. l'aumônier fut ensuite appelé à donner ses impressions sur la grande fête de Noel. De ces temps-ci dit-il, cette fête est tellement enguirlandée de toutes sortes de manières que l'on songe moins à la passer chrétiennement Cette fête doit être passée dans la paix du Seigneur. Cette année donnons la main et passons un Noel Chrétien.

Après avoir remercié M. l'abbé Duchesne, la présidente laissa savoir aux membres qu'il avait décidé qu'on prendrait l'initiative de faire une heure d'adoration organisée par le cercle, tous les premiers vendredis de chaque mois de trois à quatre heures de l'après midi.

Le cours de tissage présentement en marche parait être des plus intéressant si l'on en juge par le nombre de jeunes filles qui le suivent.

A la fin de l'assemblée on procéda au tirage de quelques prix de présence et l'on se donna en suite rendez-vous au mois prochain.

Une école des sciences domestiques pour Shrbrooke

Québec, (PC) — Le comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a recommandé mercredi l'établissement d'une école de sciences domestiques à Sherbrooke. Le comité a demandé que l'institution soit confiée aux Soeurs de Notre-Dame-du-Bon-Conseil de Montréal.

Offrez des...

(Suite de la 5ième page)

gés et tamisés avec l'eau chaude. Brasser entre chaque addition. Diviser la pâte entre deux moules graissés de 8 x 8 x 2" et étendre en couche légère. Cuire à four lent (325°F) pendant 30 à 35 minutes. Refroidir et couper en lisières de 3" x 1". Rouler dans le sucre en poudre si désiré.

BISCUITS VARIES DE NOEL

(7 douzaines)

½ tasse de beurre
¼ tasse de shortening
1 c. à thé de vanille
1 tasse de sucre
2 oeufs, bien battus
2¼ tasse de farine ordinaire tamisée
1½ c. a thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel.

Défaire le beurre et le shortening en crème jusqu'à ce que mousseux. Ajouter la vanille et le sucre graduellement, en mélangeant jusqu'à consistance crémeuse. Ajouter les oeufs battus. Bien brasser. Tamiser ensemble la farine, la poudre à pâte et le sel. Ajouter les ingrédients secs au beurre et mélanger parfaitement. Faire refroidir la pâte pendant 2 heures au moins (de préférence pendant la nuit). Rouler la pâte refroidie, sur une planche légèrement farinée, à peu près ⅛ de pouce d'épaisseur. A l'aide d'emporte-pièces de formes décoratives pour Noël, couper les biscuits près les uns des autres. Mettre les retailles ensemble et faire refroidir encore. Décorer les biscuits coupés en formes de cloches, d'arbres, d'étoiles ou de gui, avec du sucre teinté, du zeste de citron, des cerises, des noix, de petits éclats de chocolat et de la noix de coco. Disposer sur une tôle à biscuits et cuire dans un four modérément chaud (375°F) pendant 8 à 10 minutes. (Laisser assez d'espace entre chaque biscuit pour leur permettre de renfler). Soulever les biscuits de la tôle et les placer sur un gril pour les faire refroidir.

N.B. Ayez un rouleau de cette pâte à biscuits dans votre congélateur. Si les provisions de friandises disparaissent trop vite, vous ne serez quand même pas prise au dépourvu. Allumez votre fourneau, trancher votre rouleau congelé en galettes minces et dans dix minutes vous aurez des biscuits frais.

Ça se passa le 18 décembre

1906 — DANS LES CANTONS DE L'EST, ON ORGANISE DE GRANDES BATTUES AUX LOUPS

Rappels historiques... une série offerte par

Molson's

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Canada Packers présente

l'orchestre symphonique de Toronto

au concert "pop"

ROBERT RUDIÉ
VIOLONISTE

ce soir,
CBJ, à 8 h. 30

Participez au "CLUB de NOEL"



MEUBLES POIVIN — TREMBLAY Ltée — ACCESSOIRES ELECTRIQUES

$2,000 EN PRIX

seront attribuées le
23 décembre à 3 h.

Chaque visite à nos deux magasins vous donne droit à des billets.

FESTOYEZ avec JELL-O



MOULE AU PAMPLEMOUSSE ET AUX CERISES

1 paquet de Jell-O aux Cerises (ou tout autre saveur rouge)
1 t. d'eau chaude
¾ de t. d'eau froide
¼ de t. de jus de pamplemousse en boîte
½ t. de sections de pamplemousse en boîte, égouttées
½ t. de cerises dénoyautées, sucrées, égouttées

Faire dissoudre le Jell-O dans l'eau CHAUDE. Ajouter l'eau froide et le jus de pamplemousse. Refroidir jusqu'à épaississement léger. Incorporer ensuite les morceaux de pamplemousse et les cerises. Verser dans un moule. Refroidir jusqu'à fermeté. Démouler et garnir . . . très attrayant avec des Raisins Verts Givrés.

Raisins Givrés: Badigeonner les raisins avec un blanc d'oeuf battu. Saupoudrer de sucre finement granulé. Faire refroidir.

JELL-O

EST LE CHOIX IDÉAL EN TOUT TEMPS!

Vous en conviendrez: Jell-O est si économique . . . et ses sept saveurs délicieuses et "captives" sont si naturellement exquises! Un des avantages de Jell-O, parmi tant d'autres, est qu'il s'allie si bien aux autres aliments.

Prenez le Moule au Pamplemousse et aux Cerises, qui apparait plus haut. Cette recette est si simple . . . et elle se prête si largement à vos variations personnelles.





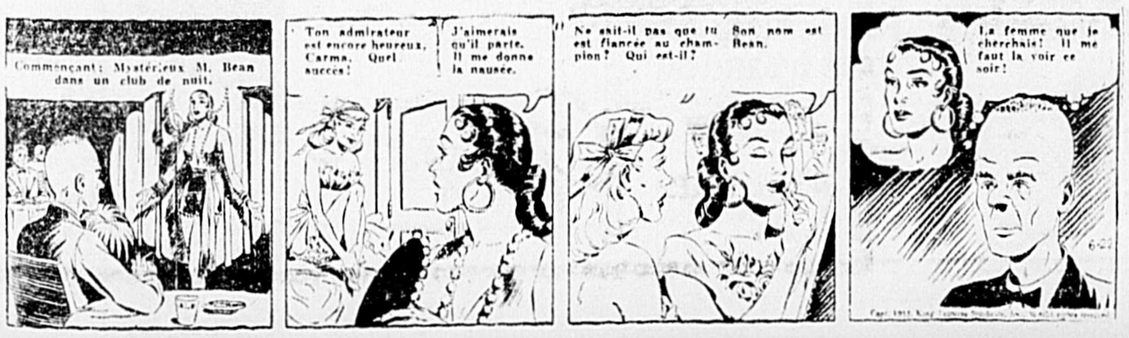
Y a-t-il un aliment que votre famille préfère et vous demande de lui servir très souvent? Des bananes, peut-être, des ananas ou des poires? Tous ces aliments — et bien d'autres encore — se marient à merveille avec le Jell-O aux Cerises. Et quand vous utilisez des fruits en boîte, le sirop des fruits peut faire partie du liquide requis. Vous êtes à même de réaliser ainsi de succulentes combinaisons de saveurs! Assurez-vous bien, toutefois, que vous avez employé deux tasses complètes de liquide, et au moins une tasse de fruits pour donner une belle apparence au moule.

Et ne l'oubliez pas, si vous désirez que les fruits soient suspendus également dans le moule, refroidissez le Jell-O jusqu'à léger épaississement avant d'incorporer les fruits en question.

Avec ou sans fruits, vous confectionnerez des plats Jell-O vraiment appétissants. Une autre excellente idée, c'est de combiner deux ou trois saveurs de Jell-O en cubes. Refroidissez le Jell-O dans des moules peu profonds et, une fois qu'il sera coupé en cubes, placez à l'aide d'une cuillère, dans des verres à sorbet, des couches de chaque essence.

Jell-O est une marque déposée appartenant, au Canada, à General Foods, Limited J-154F

MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



LE FANTOME — par Wayne Boring



HEURES D'AFFAIRES
Tous les jours de 9 h. à 6 h.
VENDREDI : Ouvert jusqu'à 9 h.

Gagnon Frères

NOUVEAUTES
CHICOUTIMI

MESSIEURS IL N'EST PAS TROP TARD pour CHOISIR VOTRE TOILETTE des FÊTES



GRAND SPECIAL PALETOT D'HIVER

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Confectionnés de tissu Elysien tout laine, tweed de fantaisie, lainage à petits dessins. Teintes: beige uni, bleu, etc. Modèles nouveaux.

Rég. $59.50 $69.50 $79.50
SPECIAL **49.50**

EN SPÉCIAL COMPLETS

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Très beau choix de complets confectionnés de worsted 100% laine, tweed de fantaisie, worsted uni.

Choix de teintes les plus nouvelles.

Modèles à simple croisure ou double croisure, un ou deux boutons. Statures : 34 à 48.

Rég. $59.50 $69.50 $79.50
SPECIAL **49.50**





FOULARDS DE SOIE

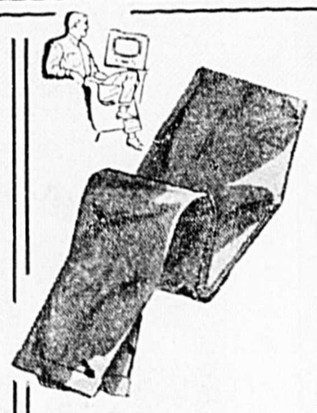
A motifs imprimés, pour hommes et jeunes gens.

4.95

Combinaisons 100% LAINE

De marque Turnbull, style 33. **Grandeurs: 34 à 44.**

11.95



PANTALONS DE TOILETTE

De gabardine 100%, modèle très nouveau, teintes: bleu, brun et gris. **Grandeurs: 29 à 34.**

16.95



CHEMISES A CARREAUX

De marque Viyella. Teintes variées. **Grandeurs: S-M-L.**

12.95



PYJAMAS

DE MARQUE FORSYTH

A motifs imprimés, teintes variées. Pour hommes et jeunes gens. **Grandeurs: A à E.**

5.95

GILETS DE TOILETTE

100% laine, modèle collet en V ou roulé, teintes à la mode. Pour hommes ou jeunes gens. **Grandeurs: S-M-L.**



8.95



CHEMISES DE TOILETTE

De marque Arrow, collet Arden, poignets simples ou doublés, teintes: blanc, bleu, gris et beige. **Grandeurs: 14 à 17.**

4.95

GANTS DE KID



De toilette, doublure de fourrure, poignets ajustables, teintes: brun et gris. **Grandeurs: 8 à 11.**

9.50

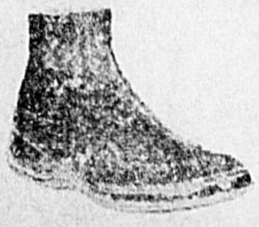
SOULIERS "SLATER"



Pour hommes et jeunes gens. Souliers de toilette modèle "London Toe" (bout uni), de veau ou kid de première qualité, talons de cuir ou caoutchouc. Teintes: noir ou brun. **Pointures: 6 à 11. Largeurs: C-D-E.**

18.95

COUVRE-CHAUSSURES



De nylon, pour hommes et jeunes gens, fermoir-éclair, doublure de molleton épais. Teinte: noir. **Pointures: 6 à 11.**

7.45

Notre magasin

SERA OUVERT
LE SOIR
JUSQU'A 9 HRES
LUNDI 21 DEC.
MARDI 22 DEC.
MERCREDI 23 DEC.

MAGASINEZ DES MAINTENANT

RAYON des GARNITURES de MAISON



TAIES D'OREILLERS BRODEES

De coton fini percale avec appliqués de teintes contrastantes et brodées.

4.95 LA PAIRE

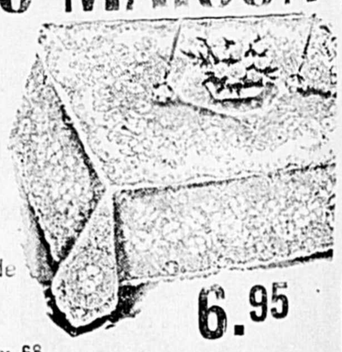
Ensemble de draps ET TAIES D'OREILLERS



De marque Wabasso. Comprenant un drap et deux taies d'oreillers avec hemstitch. Le tout présenté dans un joli emballage.

10.95

NAPPES EN DENTELLE DE BRUGE



De teinte écrue, grande variété de motifs.

Grandeurs:	54 x 68	**6.95**
Grandeurs:	58 x 80	**7.95**
Grandeurs:	68 x 90	**10.95**